Claire St-Onge

L'orthographe : toute une histoire

Scriptée

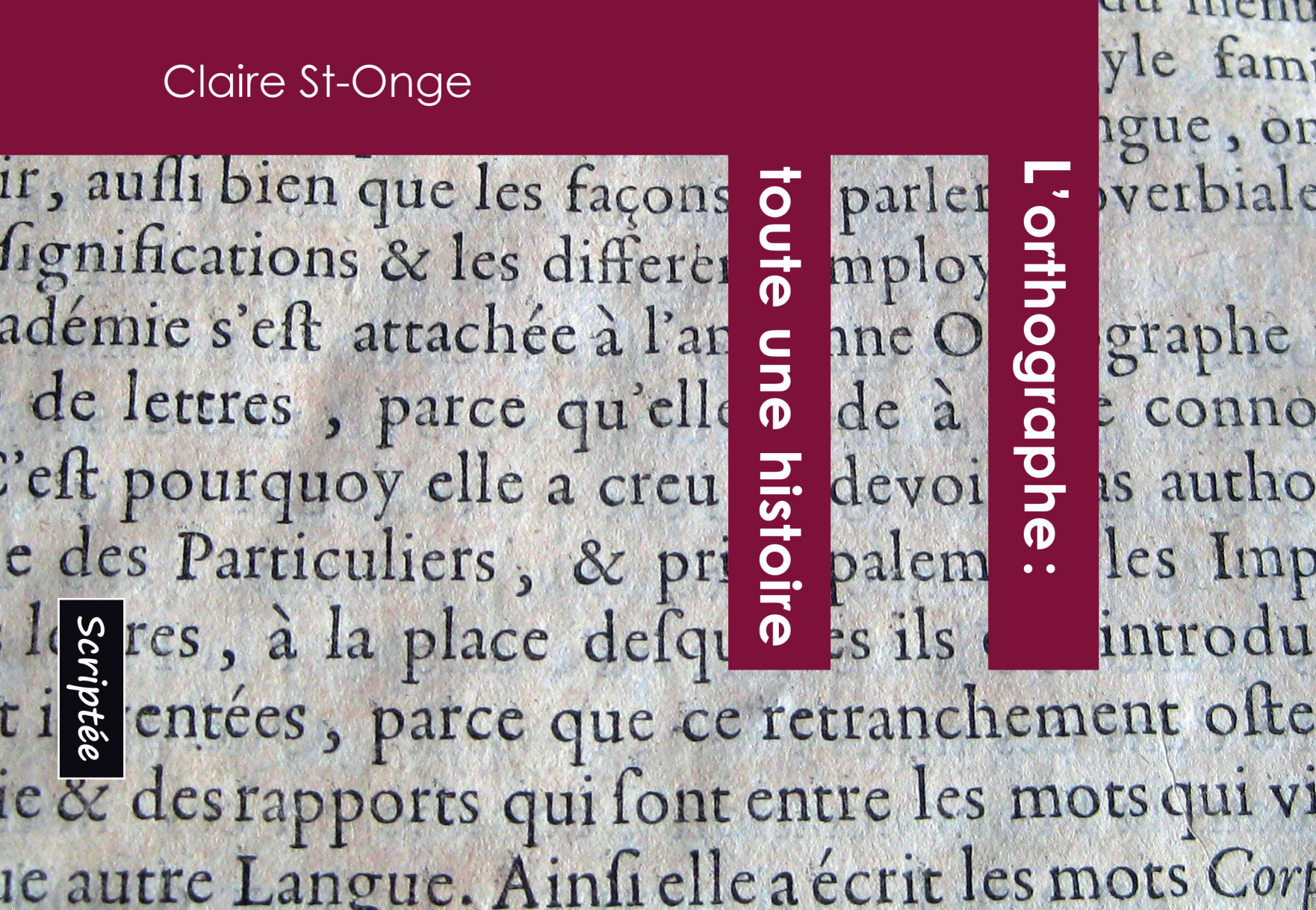

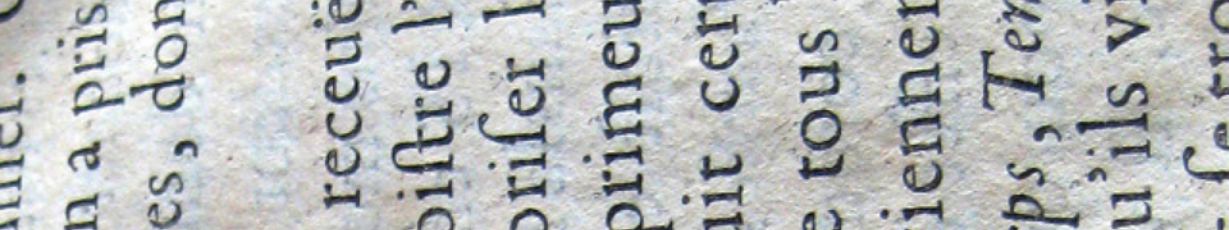

Les fautes d'orthographe n'ont pas toujours existé.

Du parchemin au texto et de César à Victor Hugo, ce livre résume le parcours de l'écriture du français, amorcé il y a plus de 1000 ans, jusqu'aux récentes modifications orthographiques enseignées depuis peu. *L'orthographe : toute une histoire* s'adresse d'abord aux étudiants, mais également aux enseignants, aux amis des lettres, bref à tous les curieux pressés de découvrir l'orthographe sous toutes ses formes ou qui souhaitent en apprendre davantage sur l'origine des maux qui affligent les francographes.

Diplômée de l'UQAM en études du langage et en communication écrite, Claire St-Onge collabore à divers projets d'édition dans le domaine de l'éducation à titre de rédactrice et de réviseure linguistique. Elle travaille aussi dans l'univers de la littérature jeunesse.

ISBN 978-2-9813566-1-1

Illustration de couverture :
Extrait de la préface du *Dictionnaire de l'Académie française*, 1694.

L'ORTHOGRAPHE :
TOUTE UNE HISTOIRE

Claire St-Onge

L'ORTHOGRAPHE : TOUTE UNE HISTOIRE

Scriptée

St-Onge, Claire

L'orthographe : toute une histoire

Comprend des réf. bibliogr.

ISBN 978-2-9813566-1-1

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2013
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2013

© **Scriptée** 2012

Tous droits réservés.

www.scriptee.info
info@scriptee.info

À Laurent et Lauréanne

Un autre regard sur l'orthographe

Les francophones scolarisés passent un temps considérable à étudier l'orthographe pour tenter d'en maitriser les innombrables difficultés. Des centaines d'heures sont ainsi consacrées à cet apprentissage tout au long du parcours scolaire. Étant donné la place prépondérante de l'écrit à tous les niveaux de scolarité et dans tous les domaines d'activité, il apparait sensé de prendre un peu de temps pour aborder l'orthographe sous une lumière différente, afin de mieux comprendre d'où provient son étonnante complexité.

Il existe bien sûr de nombreux écrits savants ou « pointus » sur l'histoire du français et de son orthographe. Cependant, au fil de mes lectures sur le sujet j'ai pu constater qu'à ce jour, bien peu d'auteurs ont senti le besoin ou le désir de raconter cette histoire – pourtant passionnante – à un public non spécialisé : voilà le but que je me suis fixé en rédigeant cet abrégé.

Du parchemin au texto et de César à Victor Hugo, le présent livre résume le parcours de l'écriture du français, amorcé il y a plus de 1000 ans, jusqu'aux récentes modifications orthographiques enseignées depuis peu dans les écoles de la francophonie. *L'orthographe, toute une histoire* s'adresse d'abord aux étudiants, mais également aux enseignants, aux amis des lettres, bref, à tous les curieux pressés de découvrir l'orthographe sous toutes ses formes ou qui souhaitent en apprendre davantage sur l'origine des maux qui affligent les francographes.

Je remercie toutes celles et tous ceux qui ont apporté leur généreuse et précieuse collaboration à la réalisation de ce petit ouvrage, en particulier Denise Richard, Pierre Mongrain, Catherine St-Onge-Paquin, Claudette Lemay, ainsi que les employés de Bibliothèque et Archives nationales du Québec qui m'ont montré les trésors des collections patrimoniales.

Claire St-Onge

L'organisation de l'ouvrage

- Sept chapitres retracent les grandes étapes de l'évolution de la langue et de l'orthographe françaises.
- La rubrique *Point de langue* regroupe des faits linguistiques et donne quelques exemples de l'évolution du français parlé et écrit.
- La rubrique *À cette époque…* met en lumière une réalité, un évènement ou un personnage important de la période.
- La rubrique *Ils ont écrit…* présente des extraits choisis qui témoignent de l'évolution de l'écriture.
- La section *En bref* récapitule l'essentiel.
- La section *Points de repère* établit la chronologie des évènements marquants.
- Les mots suivis d'un astérisque sont définis dans le *Glossaire*.

Cette publication met en application l'orthographe modernisée.

Table des matières

AVANT-PROPOS		7
CHAPITRE 1	Des Phéniciens à Charlemagne : les origines	10
CHAPITRE 2	Du IXe au XIIIe siècle : l'ancien français	34
CHAPITRE 3	Les XIVe et XVe siècles : une période de transition	54
CHAPITRE 4	Le XVIe siècle : le français s'affirme et s'imprime	66
CHAPITRE 5	Le XVIIe siècle : l'orthographe se stabilise	80
CHAPITRE 6	Le XVIIIe siècle : le français pour tous	94
CHAPITRE 7	De 1800 à aujourd'hui : le nouveau statut de l'orthographe	106
ANNEXE		122
EN BREF		123
POINTS DE REPÈRE		125
GLOSSAIRE		129
BIBLIOGRAPHIE		131
SOURCES DES ILLUSTRATIONS		134

Chapitre 1

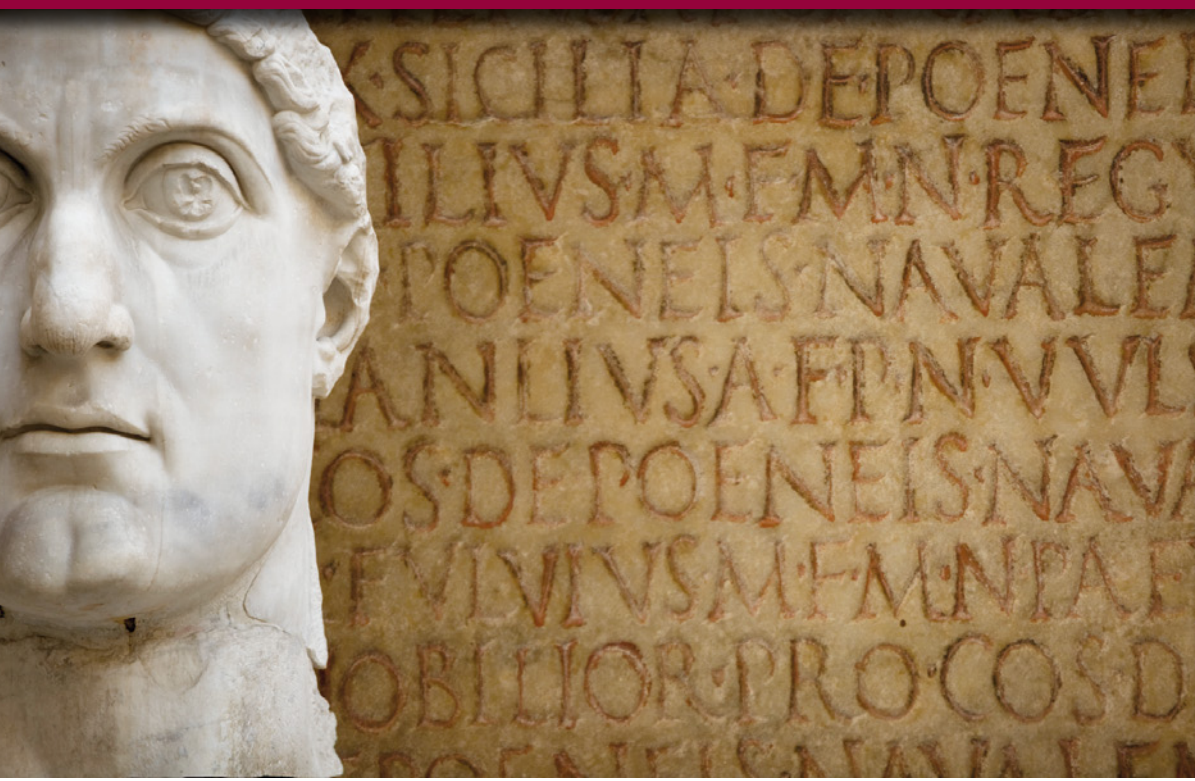

Tête de la statue colossale de l'empereur Constantin, IVe siècle. Cour du palais des conservateurs, Rome.
À l'arrière-plan, une inscription latine en capitales romaines.

Des Phéniciens à Charlemagne : les origines

L'écriture est une invention relativement récente dans l'histoire de l'humanité. Bien que les humains utilisent le langage depuis plus de 100 000 ans, ils écrivent depuis seulement 5000 ans. Cet écart s'explique par le fait que l'apparition de l'écriture est étroitement liée au développement des villes et du commerce dans les sociétés de l'Antiquité. Le français écrit, pour sa part, a fait ses débuts il y a plus de 1000 ans. Quant à la langue française, elle tire ses lointaines origines du latin parlé en Gaule (France actuelle) après la conquête du territoire par les Romains. Par la suite, lorsque des peuples germaniques commencent à envahir l'Empire romain en déclin, le latin populaire gaulois continue de se modifier au hasard des contacts avec ces peuples étrangers, en particulier les Francs, qui prennent possession de l'ancienne province romaine.

Le prolongement de la mémoire

La multiplication des activités humaines pendant la période de l'Antiquité fait naitre de nouveaux besoins. Ainsi, l'augmentation des échanges commerciaux se traduit entre autres par la nécessité de traiter et de conserver des données de plus en plus nombreuses. La seule mémoire ne suffisant plus, les anciennes civilisations commencent alors à développer des systèmes d'écriture afin de pouvoir compter, consigner des actes importants, dresser inventaires et listes, etc.

L'apparition de l'écriture constitue une étape déterminante dans l'histoire de l'humanité. Si bien que, depuis le XIX^e^ siècle, l'avènement de l'écriture sert de point de référence pour distinguer les deux grandes périodes de l'évolution humaine : la préhistoire (avant l'écriture) et l'histoire (à partir de l'écriture).

Les systèmes d'écriture

L'écriture a été « inventée » plusieurs fois, à différents endroits et à différentes époques. Les traces les plus anciennes remontent à plus de 5000 ans. Des systèmes d'écriture apparaissent presque simultanément à Uruk, en Mésopotamie (Irak actuel) et en Égypte. D'autres se développent par la suite en Inde et en Chine. Comme ces civilisations sont très différentes les unes des autres, il est normal que ces différences se reflètent dans leurs systèmes d'écriture. Ceux-ci sont généralement répartis en trois groupes :

- Les systèmes idéographiques : un signe (ou idéogramme*) représente un objet ou une idée.
- Les systèmes syllabiques* : un signe représente une syllabe*. Ces systèmes décomposent les mots, un peu à la manière d'un rébus.
- Les systèmes alphabétiques : un signe représente un son.

La Bible raconte que les humains ont voulu construire la tour de Babel pour se rapprocher de Dieu. Celui-ci les aurait alors punis de leur vanité en multipliant les langues parlées. Comme les différents groupes humains ne pouvaient plus communiquer entre eux, la tour est restée inachevée.

De nombreux systèmes d'écriture anciens sont formés d'une combinaison de caractères idéographiques et syllabiques. C'est le cas de l'akkadien* et des hiéroglyphes* égyptiens. Il faudra attendre encore 1500 ans après l'avènement des systèmes idéographiques et syllabiques avant de voir apparaitre les premiers systèmes alphabétiques.

L'écriture sumérienne (env. 3200 av. J.-C.)

Une première forme d'écriture émerge à Uruk, capitale de la civilisation sumérienne. À l'origine, les caractères cunéiformes* représentent des idéogrammes. Les Sumériens introduisent par la suite des signes qui représentent des syllabes.

L'écriture égyptienne (env. 3000 av. J.-C.)

L'Égypte ancienne a inventé trois systèmes d'écriture : hiéroglyphique, héraldique et domotique. L'écriture hiéroglyphique, la plus ancienne, est constituée d'un mélange d'idéogrammes (les hiéroglyphes) et de phonogrammes*. Cette écriture complexe et très soignée est utilisée principalement dans les tombeaux et les documents religieux.

L'écriture chinoise (env. 1400 av. J.-C.)

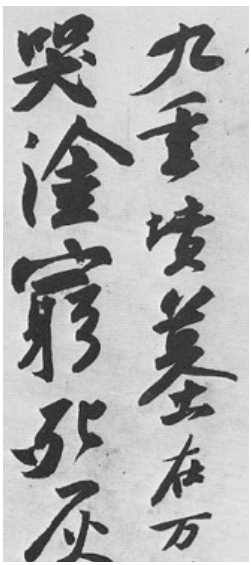

Les Chinois ont mis au point une écriture idéographique. Les idéogrammes chinois représentent non pas des sons, mais des idées ou des objets. Leur principal avantage, c'est qu'ils peuvent être compris par des individus qui ne parlent pas la même langue chinoise. Ce système comporte cependant un inconvénient de taille : il compte plus de 50 000 signes. Bien qu'il ne soit pas nécessaire de les apprendre tous pour lire des textes courants, il faut tout de même savoir déchiffrer les 2000 signes de base. De toutes les écritures anciennes, le système idéographique chinois est le seul qui soit encore en usage de nos jours. Au milieu du XX^{e} siècle, la Chine a toutefois innové en procédant à la transcription alphabétique de son écriture, principalement dans le but d'accommoder les étrangers.

Les origines de l'écriture alphabétique

L'invention de l'alphabet représente un progrès immense par rapport aux autres systèmes. Pour la première fois dans l'histoire, des signes sont utilisés pour représenter uniquement les sons du langage. Une trentaine de signes ou lettres suffit pour noter une écriture alphabétique. Celle-ci est donc plus simple à utiliser que les systèmes syllabiques, qui comprennent une centaine de signes, ou que les systèmes idéographiques, qui en comptent plusieurs milliers.

Les premiers témoignages d'une écriture alphabétique proviennent d'Ougarit (Syrie actuelle) et datent d'environ 3300 ans. Les Phéniciens vont s'inspirer de ces signes pour créer leur propre alphabet. Celui-ci comprend 22 lettres, toutes des consonnes.

Les marchands et les marins phéniciens entretiennent des relations avec tous les pays situés autour de la Méditerranée et contribuent par la même occasion à répandre l'usage de ce nouveau système d'écriture parmi de nombreux peuples. C'est le cas notamment des Grecs, qui empruntent l'alphabet des Phéniciens et l'adaptent aux besoins particuliers de leur langue. Ils y ajoutent des voyelles, ce qui a pour effet de simplifier la lecture et l'écriture. Vers 800 av. J.-C., les Étrusques empruntent à leur tour l'alphabet des Grecs, qu'ils modifient selon leurs besoins. Enfin, quatre siècles plus tard, les Romains refaçonnent l'alphabet étrusque pour créer l'alphabet latin, qui servira par la suite à noter toutes les langues issues du latin, dont le français.

Les civilisations de l'écriture

La source des alphabets du monde

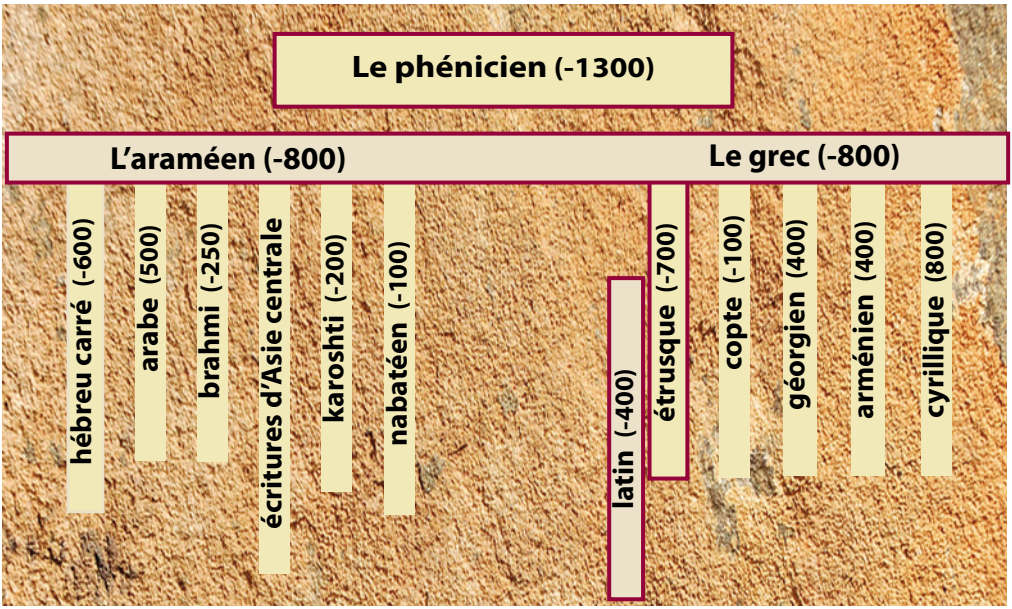

L'alphabet phénicien va servir de modèle à presque tous les systèmes d'écriture alphabétique qui vont suivre, du grec au cyrillique en passant par l'hébreu et le brahmi (Inde). Le schéma ci-dessus montre une bonne partie des langues issues du phénicien.

De l'alphabet phénicien à l'alphabet latin

phénicien	grec	étrusque archaïque	latin
(aleph)	A (alpha)	A	A
(beth)	B (bêta)	B	B
(gimel)	Γ (gamma)	C	C
(daleth)	Δ (delta)	D	D
(hê)	E (epsilon)	E .	E

À cette époque…

Les Étrusques

Au VIIIe siècle av. J.-C., les Étrusques occupent la région de la Toscane (Italie). Cette civilisation a profondément marqué l'Italie, que ce soit dans le domaine de l'architecture, de l'art ou de la religion. Des archéologues ont mis au jour, entre autres artéfacts, des plaques de bronze gravées de caractères étrusques. Ces caractères peuvent être lus, mais comme on n'a encore trouvé aucune inscription en étrusque accompagnée d'une traduction dans une langue connue, leur signification demeure pratiquement indéchiffrable.

Rome

Selon la légende, la cité de Rome aurait été fondée au VIIIe siècle av. J.-C. par les jumeaux Remus et Romulus, abandonnés sur les eaux du Tibre, puis recueillis par une louve qui les aurait nourris. Mais tout indique que les Étrusques, arrivés dans la région environ un siècle et demi plus tard, sont les véritables fondateurs de la ville. Ils en seront chassés en -509 par les Latins. D'abord simple cité-État*, à partir du IVe siècle av. J.-C. Rome étend sa domination sur l'Italie, puis autour de la Méditerranée et, enfin, sur toute l'Europe.

La Louve allaitant Romulus et Remus Les deux personnages ont été réalisés à l'époque de la Renaissance ; cependant la Louve date de la période étrusque (Ve s. av. J.-C.). Musées du Capitole, Rome, Italie.

La conquête de la Gaule

Au IVe siècle av. J.-C., la Gaule est occupée principalement par des communautés celtes. Ces Gaulois parlent différentes langues celtiques. Environ 250 ans plus tard, les armées romaines commencent à occuper le territoire. La conquête de la Gaule, qui va durer un siècle et demi, prend fin peu après la capitulation de Vercingétorix, le dernier des grands chefs gaulois, vers 50 av. J.-C. C'est le début de la *Pax Romana**. À partir de ce moment, le processus de romanisation* fera en sorte que la Gaule devienne une province romaine parmi d'autres. La langue des vainqueurs romains, le latin, commence à s'implanter lentement sur le territoire conquis, au détriment des langues celtiques. Sous la pression exercée par la langue dominante, ces dernières s'éteindront une à une au cours des siècles qui vont suivre, mais non sans laisser quelques traces.

La diffusion du latin

Les Gaulois adoptent rapidement la culture des Romains, car elle leur procure de nombreux avantages (organisation des cités, services publics, techniques de construction, etc.). Ils se familiarisent avec la langue latine, indispensable aux relations avec les Romains ainsi qu'aux échanges commerciaux dans les villes. Bon nombre de Gaulois, maintenant citoyens romains, perçoivent l'apprentissage du latin comme un moyen de s'élever dans l'échelle sociale. Une partie de ces nouveaux Gallo-Romains devient donc bilingue, parlant celte dans les campagnes (où les contacts avec les Romains sont beaucoup moins fréquents) et latin dans les cités.

Le territoire romain vers 117 av. J.-C. Comme toutes les langues du monde, le latin est issu d'une langue plus ancienne. Il provient de la grande famille des langues indo-européennes*. À l'origine, le dialecte latin était parlé uniquement dans la région de Rome. À l'apogée de l'Empire, le latin s'impose dans tout l'Occident.

Cependant, le latin qui se répand dans la population gallo-romaine est très différent de celui des aristocrates qui dirigent l'Empire. C'est un latin transformé, qui colle davantage à la réalité du peuple. Ainsi, les Gallo-Romains déforment la prononciation et la structure du latin, tout en y ajoutant des sons et des mots de leur ancienne langue. Avec le temps, ce latin gaulois se différencie de plus en plus de la langue des Romains. Il varie d'une région à l'autre, et varie aussi selon les groupes de population et le degré d'implantation de la culture romaine, entre autres critères.

La version latine des aventures d'Astérix est sans doute plus près de la réalité linguistique de l'époque romaine que ne le sont les albums publiés en français. Ci-dessus, un extrait de *Iter Gallicum* (*Le tour de Gaule*). © Éditions Albert René.

Les invasions germaniques

La transformation du latin gaulois s'accélère au moment où s'amorce le déclin de l'Empire romain d'Occident, et davantage après la chute de Rome. Ainsi, à partir du IIIe siècle, de nombreux peuples germaniques (Francs, Burgondes, Wisigoths, Vandales, entre autres) commencent à s'implanter sur le territoire de l'Empire. Ces Barbares* grugent peu à peu la puissance des Romains. En 395, l'Empire est finalement scindé en deux parties :

- à l'ouest, l'Empire romain d'Occident, dont la capitale est Rome ;
- à l'est, l'Empire romain d'Orient, dont la capitale est Constantinople.

Le latin parlé en Gaule s'éloigne du latin dit « classique » des aristocrates romains. Par exemple, « tête » se dit *caput* en latin classique, mais *testa* (« pot de terre ») en latin populaire.

L'an 476 marque la chute de Rome et la fin de l'Empire romain d'Occident. Le territoire se retrouve alors divisé entre plusieurs empires germaniques.

L'éclatement de l'Empire entraine évidemment de nombreux bouleversements en Gaule, tant économiques que sociaux. Les communications avec l'Italie étant coupées, les échanges commerciaux diminuent considérablement et les écoles disparaissent presque complètement. De plus, comme les routes sont peu sécuritaires, les déplacements sont désormais réduits au minimum. Durant cette période, la société gallo-romaine se caractérise par une économie de subsistance.

Point de langue

Langue écrite *versus* langue parlée

La situation du latin à l'époque des Romains est comparable à celle du français aujourd'hui. Comme le latin, le français possède une forme écrite stable, fixée par des règles qui sont enseignées dans les écoles, génération après génération. La langue parlée, de son côté, évolue constamment dans le temps, en plus de varier selon la région, le milieu social ou la situation de communication.

Ainsi, même si tous les pays de la francophonie se conforment aux règles du français écrit, il en va autrement du français parlé. Celui-ci peut revêtir une infinie variété de formes et d'accents, selon que ses locuteurs* vivent en France, en Belgique, au Québec, à Haïti ou en Côte d'Ivoire, et selon qu'ils s'adressent à des amis, à des étrangers ou encore à des représentants de l'autorité.

Les Francs s'installent en Gaule

Les Francs sont l'un des principaux peuples germaniques qui ont envahi les territoires de l'Empire romain. Vers 360, ils s'implantent dans le nord de la Gaule, plus précisément autour de Lutèce (actuel Paris). Après avoir repoussé leurs rivaux, ils finissent par s'emparer de toute l'ancienne province romaine. Clovis, leur roi, se convertit au christianisme afin de s'assurer du soutien de l'Église et de la population.

Les Francs qui débarquent en Gaule s'expriment en francique, qui fait partie de la famille des langues germaniques. Et ils sont beaucoup moins nombreux que la population gallo-romaine. C'est l'une des raisons qui expliquent que, contrairement à ce qui s'est produit lors de la conquête romaine, les conquérants vont adopter la culture et la langue du peuple conquis. Par ailleurs, un siècle après la chute de Rome, les habitants de la Gaule parlent un latin tellement transformé qu'il convient désormais de désigner leur langage par un nouveau nom, le « gallo-roman* » ou, plus familièrement, le « roman ».

Comme le gallo-roman n'a pas d'écriture, les Francs l'apprennent uniquement par la pratique orale, en communiquant avec des Gallo-Romains et en déformant tout naturellement la langue de ces derniers (par exemple, les Francs ont tendance à ne pas prononcer les voyelles finales). Ces déformations sont bientôt imitées par la population, désireuse de s'exprimer à la façon des seigneurs du pays. Peu à peu, les Gallo-Romains en viennent à se considérer eux-mêmes comme des Francs.

La langue des Gallo-Romains prendra au fil du temps un accent de plus en plus germanique. Transformé au contact des Francs, le gallo-roman constitue la base de l'ancien français ou « françoys » (du mot « Franc »). Par ailleurs, l'apport des Francs explique pourquoi le français s'est davantage éloigné du latin que les autres langues romanes: ces dernières n'ont pas été exposées à une influence étrangère aussi phonétiquement marquée que l'a été le français.

À cette époque…

Le christianisme et le latin

La christianisation de la Gaule débute dans le sud du territoire, vers la fin du 1er siècle. À la suite de la conversion au christianisme de l'empereur romain Constantin, en 337, la nouvelle religion se répand dans toute la Gaule.

En plus de renforcer le sentiment d'appartenance au monde « romain », le christianisme favorise la diffusion du latin dans toute l'Europe. Les lettrés de différents pays (France, Italie, Espagne…) peuvent communiquer entre eux en latin, qui va demeurer pendant longtemps la seule langue à posséder une forme écrite. Langue de l'Église, de la culture et des sciences, le latin va dominer pendant tout le Moyen Âge.

Point de langue

L'abc du latin oral

• Le latin parlé comprend 23 phonèmes* ou sons, dont 5 voyelles. Celles-ci peuvent être longues ou courtes. En modifiant la longueur d'une voyelle, le sens des mots change.
(N. B. Les mots placés entre guillemets indiquent la façon de prononcer le mot latin.)

Exemples :
malus « malous » = méchant
mālus « ma-alous » = pommier
populus « popoulous » = peuple
pōpulus « po-opoulous » = peuplier

• Le latin utilise des diphtongues, c'est-à-dire des séquences de deux voyelles prononcées l'une après l'autre.

Exemples :
kaesar « k**aé**zar » = César
autem « **aou**tèm » = mais

• Le latin possède moins de sons que le français. Au cours de l'évolution du latin vers le français, de nouveaux phonèmes vont s'ajouter, par exemple des voyelles nasales* : « an » ; « on » ; « in » ; « eu » ; etc.

L'abc du latin écrit

• L'alphabet latin classique comprend 23 lettres :
a b c d e f g h i k l m n o p q r s t u x y z.

• Toutes les lettres sont prononcées (les lettres muettes n'existent pas).

Exemples :
nomen « nomèn » = nom
filius « filious » = fils
audiétis « aoudiétis » = entendrez
mare « maré » = mer

• Contrairement au français, l'ordre habituel des mots dans la phrase latine ne se résume pas à la position **s**ujet-**v**erbe-**c**omplément (SVC).

Exemples :
Cleopatra amat Julium. (SVC)
Julium amat Cleopatra. (CVS)
Cleopatra Julium amat. (SCV)

Ces trois phrases expriment la même idée : Cléopâtre aime Jules.

Point de langue

L'abc du latin écrit (*suite*)

- Le français utilise différentes terminaisons pour indiquer la personne (1re, 2e, etc.), le nombre (sing. ou pl.) et le temps des verbes. En latin, les terminaisons s'appliquent non seulement aux verbes, mais également aux noms et aux adjectifs. En plus de marquer le genre et le nombre, elles indiquent la fonction des mots dans la phrase. Par conséquent, l'ordre dans lequel les mots sont écrits est beaucoup moins rigide.

Exemple : *Asinus dominum audit.*
Traduction : L'âne écoute le maître.

- La terminaison « t » = 3e pers. du sing.
- La terminaison « us » = fonction sujet, masc. sing.
- La terminaison « um » = fonction objet direct, masc. sing.

- Le latin possède cinq déclinaisons, c'est-à-dire que les terminaisons changent selon le type de mot.

Exemples :

1re déclinaison : les mots qui se terminent en « a », comme *nova terra* (sujet) : « nouvelle terre »

2e déclinaison : les mots qui se terminent en « us », comme *bonus dominus* (sujet) : « bon maître »

- Le latin possède trois genres (masculin, féminin, neutre), deux nombres (le singulier et le pluriel) et six fonctions ou cas (sujet, complément d'objet direct, complément d'objet indirect, complément du nom, etc.).

- Le latin ne comporte ni articles ni pronoms (personnels, démonstratifs...) et possède peu de prépositions. En effet, la plupart des informations nécessaires sont déjà présentes dans la terminaison des noms, des verbes et des adjectifs.

Exemple : *Magn**a** audaci**a** Gall**us** pugnan**t**.*

Traduction :

« Les Gaulois se battent avec beaucoup d'audace. »

La terminaison du verbe « nt » indique que le sujet est au pluriel ; la terminaison « us » indique le sujet ; la terminaison « a » indique ici un complément circonstanciel de manière.

Ils ont écrit ...

Chroniques d'un chef de guerre

Jules César, dictateur à vie.

Jules César (101 av. J.C. - 44 av. J.C.), futur dictateur de Rome, raconte dans ses *Commentaires* la guerre qu'il a livrée contre les Gaulois jusqu'à sa victoire finale, quelques mois après la capitulation du chef Vercingétorix.

> LXXI – Vercingetorix, priusquam munitiones ab Romanis perficiantur, consilium capit, omnen ab se equitatum noctu dimittere. Discedentibus mandat, ut suam quisque eorum civitatem adeat, omnesque, qui per ætatem arma ferre possint, ad bellum cognat.

Vercingétorix se décide à renvoyer toute sa cavalerie pendant la nuit, avant que les Romains achèvent leurs fortifications. Au départ de ses cavaliers, il leur donne mission d'aller chacun dans son village et d'y réunir pour la guerre tous ceux qui sont en âge de porter les armes.

Citations et proverbes latins

Parmi l'imposant héritage légué par les Romains se trouvent de nombreux proverbes et citations. Même s'ils sont utilisés beaucoup moins souvent de nos jours que dans les siècles passés, ces énoncés demeurent des modèles de perspicacité et de concision.

Veni, vidi, vici
« Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu. » *

Dura lex sed lex
La loi est dure, mais c'est la loi.

Homo homini lupus
L'homme est un loup pour l'homme.

Verba volant, scripti manent
Les paroles s'envolent, les écrits restent.

Qui desiderat pacem debet parare bellum
Celui qui désire la paix doit préparer la guerre.

* Il s'agit du compte rendu fait par Jules César après l'une de ses nombreuses victoires.

Ils ont écrit ...

Un témoignage de l'éruption du Vésuve en 79 apr. J.-C.

Dans les lettres qu'il a adressées à son ami l'historien Tacite, l'écrivain Pline le Jeune (61- v. 114), alors âgé de 18 ans, rend compte de l'éruption qui a détruit Pompéi et dont il a été témoin.

Liber VI
C. Plinius Tacito suo s.

[…] Nubes (incertum procul intuentibus ex quo monte, Vesuvium fuisse postea congnitum est) oriebatur, cujus similitudinem et formam non alia magis arbor quam pinus expresserit : nam longissimo velut trunco elata in altum quibusdam ramis diffundebatur ; credo, quia recenti spiritu evecta, deinde senescente eo destituta, aut etiam pondere suo victa, in latitudinem vanescebat ; candida interdum, interdum sordida et maculosa, prout terram cineremve sustulerat.
[…]
Paulum reluxit, quod non dies nobis, sed adventantis ignis indicium videbatur. Et ignis quidem longius substitit, tenebrae rursus, cinis rursus multus et gravis. Hunc identidem assurgentes excutiebamus ; operti alioqui atque etiam oblisi pondere essemus.
[…]
Jam clinis, adhuc tamen rarus. Respicio ; densa caligo tergis imminebat, quæ nos, torrentis modo infusa terrae, sequebatur. « Deflectamus, inquam, dum videmus, ne in via strati comitantium turba in tenebris obteramur. » Vix consideramus, et nox, non qualis inlunis aut nubila, sed qualis in locis clausis lumine exstincto. Audires ululatus feminarum, infantum quiritatus, clamores uirorum ; alii parentes alii liberos alii coniuges uocibus requirebant, uocibus noscitabant […]

Livre VI
C. Pline salue son cher Tacite

[…] Un nuage s'élevait (de loin on ne pouvait savoir de quelle montagne, plus tard on apprit que c'était du Vésuve) ; son aspect et sa forme ne sauraient être mieux rendus que par un arbre et particulièrement par le pin parasol. Car, montant d'abord droit comme un tronc très élancé, il s'étalait ensuite en rameaux ; c'est que, je crois, soulevé d'abord par le souffle puissant du volcan, puis abandonné par ce souffle qui faiblissait et aussi s'affaissait sous sa propre masse, il se dispersait en largeur ; sa couleur était si éclatante de blancheur, là grise et tachetée, selon qu'il était chargé de terre ou de cendre.
[…]

Le ciel s'éclaira faiblement ; nous y vîmes l'indice non pas du retour de la lumière, mais de l'approche du feu. Ce feu cependant s'arrêta assez loin, les ténèbres revinrent, et voilà de nouveau la cendre, abondante et lourde ; nous nous levions de temps en temps pour la secouer, sinon nous aurions été ensevelis et écrasés sous son poids.
[…]

Ils ont écrit ...

C. Pline salue son cher Tacite (*suite*)

Voilà la cendre, peu épaisse encore cependant. Je tourne la tête ; une vapeur noire et épaisse nous pressait par derrière et, se répandant sur la terre à la manière d'un torrent, nous suivait. « Quittons la route, dis-je, pendant qu'on y voit encore, de peur que, renversés au passage de la foule qui nous suit, nous ne soyons écrasés dans les ténèbres. » À peine nous étions-nous assis que ce fut la nuit, non comme une nuit sans lune ou nuageuse, mais comme dans un espace clos, toutes lumières éteintes. Tu aurais pu entendre les cris perçants des femmes, les appels au secours des enfants, les cris des hommes ; les uns recherchaient en criant des parents, d'autres leurs enfants, d'autres encore leur conjoint, et tentaient de les reconnaître à la voix […]

Moulage d'une victime de Pompéi, réalisé lors des fouilles de 1860.

Les graffitis de Pompéi

Environ 6000 inscriptions et graffitis divers ont été découverts dans les ruines de Pompéi. Ce sont autant de vivants témoignages de l'activité qui régnait autrefois dans la cité.

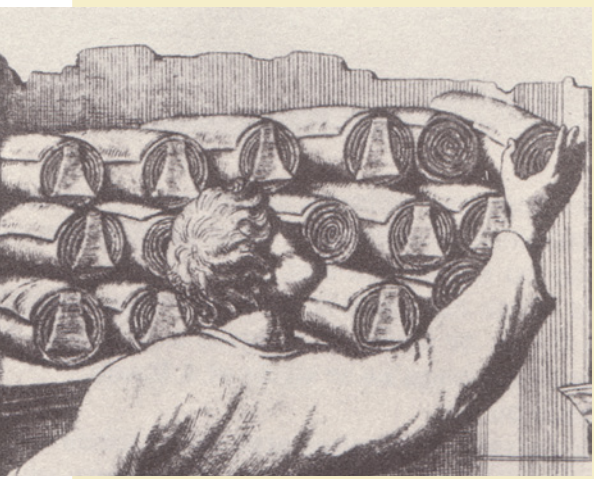

Détail d'un bas-relief romain représentant une bibliothèque de l'Antiquité. Les rouleaux ou *volumen* étaient placés sur des étagères et une étiquette attachée au rouleau portait le *titulus* ou l'index du document.

**QVISQVIS AMAT VALEAT, PEREAT QVI NESCIT AMARE,
BIS TANTO PEREAT QVISQVIS AMARE VETAT**

Que celui qui aime se porte bien ; que périsse celui qui ne sait aimer ; et que périsse deux fois celui qui empêche d'aimer.

HOSPITIVM. HIC LOCATVR TRICLINIVM CVM TRIBVS LECTIS ET COMMODIS

Chambre d'hôte. Ici on loue une salle à manger avec trois lits et toutes les commodités.

ADMIROR, PARIES, TE NON CECIDISSE RVINIS, QVI TOT SCRIPTORVM TAEDIA SVSTINEAS

Je m'étonne, ô mur, que tu ne sois pas tombé en ruines, toi qui dois supporter les bêtises de tant de graffiteurs.

Les langues romanes

La décentralisation du pouvoir qui accompagne la chute de l'Empire romain a un effet direct sur la situation linguistique. Les différentes variétés de latin parlées sur le territoire de l'ancien empire se mettent à évoluer librement, se différenciant de plus en plus les unes des autres. Cette évolution va donner naissance aux diverses langues romanes.

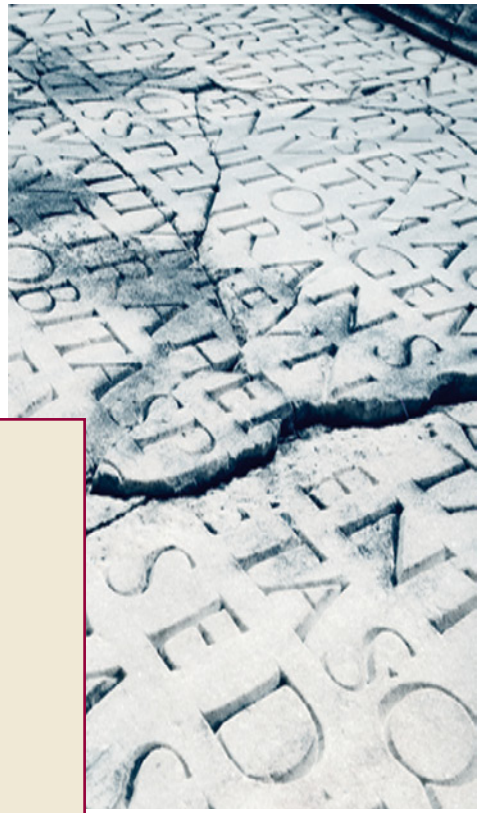

Les principales langues issues du latin

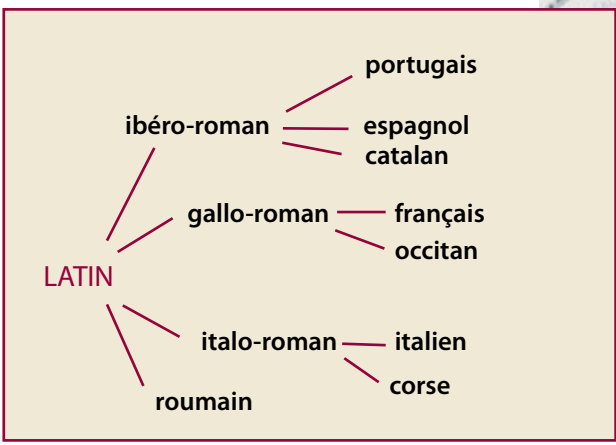

La transformation des mots latins dans les langues romanes

LATIN	Français	Italien	Espagnol	Portugais	Roumain
facere	faire	fare	hacer	fazer	face
schola	école	scola	escuela	eschola	scoala
filia	fille	figlia	hija	filha	fiica
plenus	plein	pieno	lleno	cheio	plin
computare	compter	contar	cuentar	contar	conta
clavis	clé	chiave	llave	chave	cheie
plorare	pleurer	plorar	llorar	chorar	plinge

L'empire de Charlemagne

En 760, le royaume des Francs est gouverné par Charlemagne, descendant de la dynastie des Carolingiens*. Ce grand conquérant s'aventure jusque dans le sud de l'Italie pour contrer les tentatives d'invasion musulmanes et élargir les frontières de son royaume. Lorsqu'il se fait couronner empereur d'Occident par le pape, en l'an 800, son empire s'étend sur plus de un million de km². Pour le préserver, Charlemagne distribue des terres à ses guerriers, qui doivent en retour les protéger et les faire prospérer en son nom.

Le couronnement de Charlemagne par le pape Léon III.

Au VIII^e siècle, les habitants du territoire correspondant à la France actuelle communiquent en « roman », une langue qui leur est propre, et qui a été façonnée en bonne partie par le latin, mais également par le francique, la langue des seigneurs francs. Cependant, l'existence du roman tarde à être reconnue, tant par l'autorité royale que par l'Église. Par ailleurs, la diffusion du christianisme et le couronnement de Charlemagne créent un contexte favorable à l'expansion du latin.

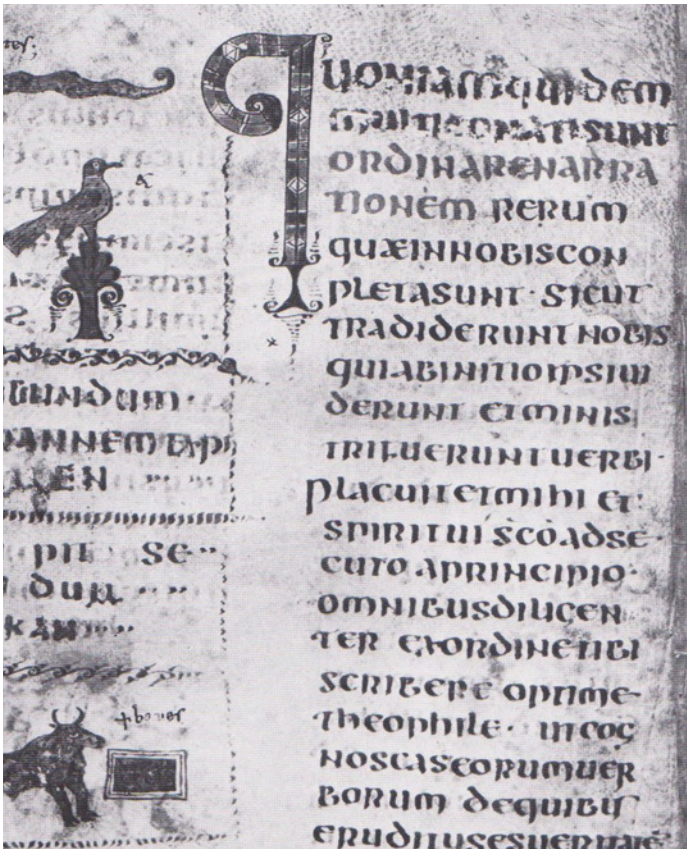

Les textes des anciens manuscrits étaient disposés en colonnes. Avant le IX^e siècle, les mots n'étaient pas séparés, mais on utilisait parfois des tirets ou des points comme séparateurs. Ces pratiques donnaient lieu à de nombreuses erreurs de transcription. Ci-dessus, un texte romain du V^e siècle.

Charlemagne et le latin

Charlemagne s'inspire des anciens Romains pour consolider son empire. Il veut notamment restaurer l'utilisation du latin dit « classique », langue de l'Église et symbole de la puissance impériale. C'est que la connaissance du latin s'est grandement détériorée depuis le déclin de Rome. Il n'est presque plus enseigné dans les rares écoles existantes, sans compter que les connaissances des prêtres ont régressé à un point tel que ces derniers sont à peine plus lettrés que le peuple auquel ils s'adressent.

L'empereur met en place une véritable politique linguistique dans le but de restaurer l'usage du latin classique et d'éduquer les populations de son royaume. Il fait venir des savants de l'étranger, à qui il demande de produire des dictionnaires et des grammaires en langue « pure ». Il fait aussi rédiger et copier de nombreux textes et fonde des écoles latines pour les moines afin qu'ils puissent lire la Bible. Enfin, il met de l'ordre dans les multiples formes de caractères d'écriture alors en usage.

À cette époque…

Les caractères d'écriture : de la capitale à la caroline

Les Romains utilisaient plusieurs types de caractères d'écriture, dont la capitale et la cursive. Cette dernière, apparue vers le IIIe siècle, était employée pour les lettres, les documents administratifs et commerciaux de même que les œuvres littéraires. L'emploi de la capitale romaine était réservé aux inscriptions gravées dans la pierre.

Au IXe siècle, Charlemagne uniformise les caractères d'écriture en usage en introduisant la minuscule caroline, mise au point par des moines. De forme arrondie, cette dernière est plus lisible que les formes précédentes. La lisibilité est aussi augmentée du fait que les mots sont désormais séparés par une espace. L'usage de la caroline se répand bientôt partout en France et dans le reste de l'Europe.

L'écriture caroline a été utilisée dans cet extrait du *Psautier de Stuttgart*, rédigé vers 850.

S'il est vrai que Charlemagne n'a pas inventé l'école, il reste que, sous son règne, l'enseignement connait un essor important – en particulier l'enseignement du latin classique. Pour Charlemagne et ses conseillers, le latin est en effet la seule langue digne d'être écrite. L'empereur semble toutefois inconscient du fait qu'en misant sur le latin, il conduit son plan d'éducation à l'échec, puisque la population ne comprend plus le latin depuis un certain temps déjà. Ce « retour aux sources » enclenché par Charlemagne met en lumière une réalité demeurée longtemps ignorée, à savoir qu'il existe non pas une, mais deux langues :

• une langue officielle : le latin, langue de l'Église, de la culture, de l'administration et de l'enseignement ;

• une langue maternelle : le roman, langue de la vie courante.

Le moine Gelduin présentant son manuscrit Mont-Saint-Michel, Xe siècle.

Une page en lettres capitales de l'*Évangile selon saint Jean*, fin du VIIIe siècle.

Point de langue

Des lexiques latin-roman

Aux environs du VIIIe siècle, on commence à élaborer à l'intention de la population des outils visant à favoriser l'accès à la Bible latine. Ces gloses (lexiques) sont la preuve que le latin n'est plus compris, puisqu'il faut le traduire. L'extrait suivant est tiré des *Gloses de Reichenau*, rédigées vers 750 dans le nord de la France. Les mots en roman sont présentés dans une orthographe modelée sur celle du latin.

Extrait des *Gloses de Reichenau*

Latin	Roman	(Français)
canere	cantare	(chanter)
hiems	hibernus	(hiver)
liberos	infantes	(enfants)
optimos	meliores	(meilleurs)
pulcra	bella	(belle)

Au cours des siècles qui vont suivre, l'écriture va demeurer une activité réservée aux savants et aux clercs* de l'Église, considérés comme les gardiens du savoir. Ces derniers vont jouer un rôle déterminant dans l'évolution de la langue écrite, car eux seuls maitrisent à la fois le latin et la langue romane.

La reconnaissance de la langue romane

L'Église finit par arriver à la conclusion qu'il ne sert plus à rien de s'adresser aux fidèles en latin. C'est pourquoi, à l'occasion du concile de Tours, en 813, les évêques recommandent aux prêtres de prêcher dans la « langue romane rustique » plutôt qu'en latin. Peu après, d'importants travaux de traduction sont entrepris dans le but de permettre aux romanophones de comprendre les textes religieux. Vers la même époque, les lettrés commencent à transcrire en « roman » des textes savants (histoire, théologie, philosophie, etc.) et littéraires, surtout des hagiographies* et des poésies. En 842, un premier texte officiel est rédigé partiellement en langue romane ; il s'agit des *Serments de Strasbourg*. Ce document n'est sans doute pas le reflet de la langue parlée à cette époque (pensons aux textes officiels rédigés en français d'aujourd'hui, tels les contrats et les lois, qui ont bien peu à voir avec le discours oral). De plus, son style s'inspire largement du latin. Il demeure que le texte des *Serments* présente plusieurs caractéristiques propres à la langue romane.

À partir du IVe siècle, le *codex** (manuscrit en cahiers) commence à remplacer le *volumen* (manuscrit en rouleau). Cette innovation facilite le repérage dans le texte et entraine de nouvelles habitudes de lecture.

Ils ont écrit …

Un premier texte en langue romane

Les *Serments de Strasbourg* (842), qui officialisent une alliance entre deux des petits-fils de Charlemagne, constituent un évènement linguistique sans précédent. En effet, contrairement à l'usage de cette époque, ces serments de fidélité ne sont pas rédigés en latin : Louis le Germanique prête serment en roman, la langue parlée sur le territoire de son frère Karlo (Charles) ; ce dernier fait de même en prêtant serment dans la langue germanique, parlée sur le territoire de Louis.

N. B.

- Les textes présentés dans ce chapitre et les suivants contiennent uniquement des **s** courts : afin de faciliter la lecture, nous n'avons pas reproduit le « s long » qui était utilisé à l'intérieur des mots jusqu'à la fin du XVII^e^ siècle.
- Les sons « i », « u », « j » et « v » s'écrivaient avec un **i long** et un **u pointu** en début de mot ; partout ailleurs, on écrivait **i** et **u**. À noter que les lettres **j** et **v** sont apparues seulement au XVI^e^ siècle.
- La conjonction **et** était généralement indiquée par un petit signe remplacé ici par l'esperluète (**&**), qui sera utilisée plus tard par les imprimeurs.

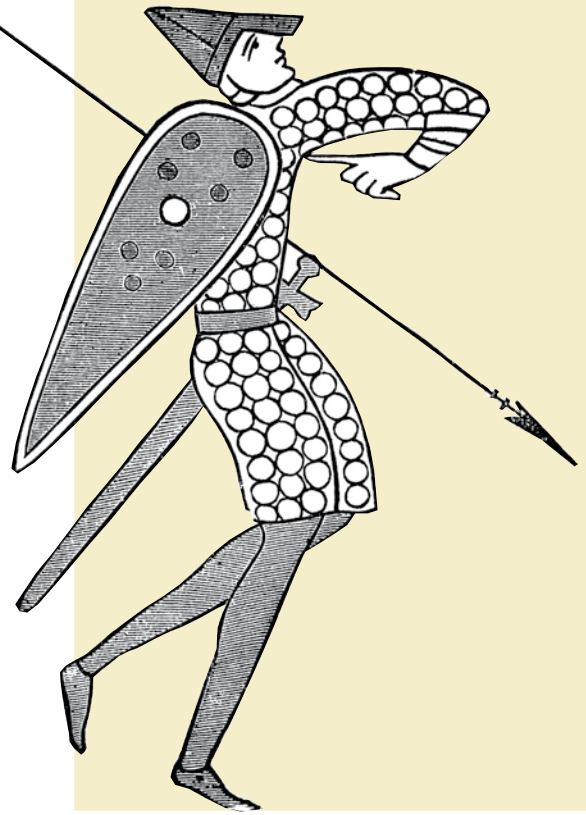

Extrait des *Serments* en roman

Pro deo amur & pro christian poblo & nostro commun saluament, d'ist di en auant, in quant Deus sauir & podir me dunat, si saluarai eo cist meon fradre Karlo, & in aiudha & in cadhuna cosa, si cum om per dreit son frada saluar dist, in o quid il mi altresi fazet, & ab Ludher nul plaid numquam prindrai qui meon vol cist meon fradre karle in damno sit […]

Pour l'amour de Dieu et pour le salut commun du peuple chrétien et le nôtre, à partir de ce jour, autant que Dieu m'en donne le savoir et le pouvoir, je soutiendrai mon frère Charles de mon aide et en toute chose, comme on doit justement soutenir son frère, à condition qu'il m'en fasse autant, et je ne prendrai jamais aucun arrangement avec Lothaire, qui, à ma volonté, soit au détriment de mon dit frère Charles […]

Ils ont écrit …

Les débuts de la littérature écrite

La *Cantilène de sainte Eulalie*, datée de l'an 881, est le tout premier texte de littérature française qui soit parvenu jusqu'à nous. Ce poème religieux vante les vertus de la jeune martyre Eulalie, morte à 12 ans.

***Cantilène de sainte Eulalie* (anonyme)**

Buona pulcella fut Eulalia,
Bel auret corps, bellezour anima
Voldrent la veintre li Deo inimi,
Voldrent la fire Diaule servir.
Elle nont eskoltet les mals conseilliers,
Qu'elle Deo raneit, chi maent sus en ciel,
Ne por or ned argent ne paramenz,
Por manatce regiel ne preiement […]
In figure de Colomb volat a ciel

Eulalie était une bonne jeune fille
Elle avait un beau corps, et une âme encore plus belle.
Les ennemis de Dieu voulurent la vaincre,
Ils voulurent lui faire servir le Diable.
Elle n'écoute pas les mauvais conseils
Qui l'incitent à renier Dieu, qui habite en haut au ciel.
Ni pour l'or, ni pour l'argent, ni pour les parures,
Pour menaces venant du roi, ni pour prières […]
Sous la forme d'une colombe, elle s'envola au ciel.

À cette époque…

Les Vikings

Au début du IXe siècle, de nouveaux envahisseurs venus de Scandinavie abordent les côtes françaises et font des ravages à l'intérieur des terres. En 911, le roi Charles le Simple concède à ces Norsemen ou « Normans » (« hommes du Nord ») une partie des côtes de la Manche, qui deviendra la Normandie. Les Normands renoncent alors au pillage, épousent des femmes du pays et s'intègrent très rapidement aux communautés en place. Peuple de marins, les Vikings ont enrichi le vocabulaire de plusieurs mots associés au domaine maritime.

Exemples : agrès, cingler (« faire voile »), crabe, crique, duvet, girouette, homard, quille, marsouin, turbot, varech.

Point de langue

Quelques caractéristiques du roman

- L'alphabet latin de 23 lettres est utilisé pour noter la langue romane. Le **i** sert à noter les sons « i » et « j » ; jusqu'au XVI^e siècle, le **u** est utilisé pour transcrire les sons « u », « v » et « w », ce qui n'est pas très pratique. (La lettre **w** fera son apparition au XI^e siècle).

- Quatre des six cas du latin disparaissent (et autant de terminaisons). Il reste les cas « sujet » et « objet ». Par exemple, le nom « roman » s'écrit « romanz » lorsqu'il est sujet, mais « romanans » lorsqu'il est complément d'objet.

- Les terminaisons qui indiquaient le genre et le nombre sont remplacées par des articles (la, le, les, un, une, uns, unes, des).

- Le genre neutre disparait et les mots du lexique se divisent désormais entre les genres féminin et masculin.

- Les prépositions « à », « de » et « du » sont présentes.

- Suivant l'usage des Francs, les Gallo-Romains ont tendance à ne plus prononcer certaines syllabes finales. Par conséquent, plusieurs mots raccourcissent.

Exemples : sapone – savon ; vitam – vie ; fortem – fort ; florem – fleur

La fin de l'empire carolingien

Malmené par les invasions vikings et les rivalités entre ses héritiers, l'empire carolingien ne survit pas longtemps à la mort de Charlemagne, qui survient en 814. Le traité de Verdun officialise en 843 le partage du territoire entre ses trois petits-fils : Lothaire, Louis le Germanique et Charles le Chauve. Ce dernier hérite de la partie du royaume qui correspond à la France actuelle.

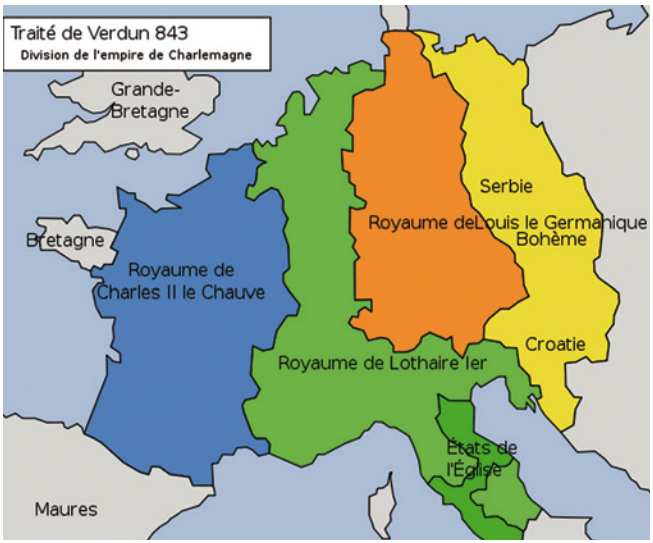

L'alphabet rouge et vert de Denis, dit l'Aréopagite,
artiste du Mont-Saint-Michel, XIe siècle.

Chapitre 2

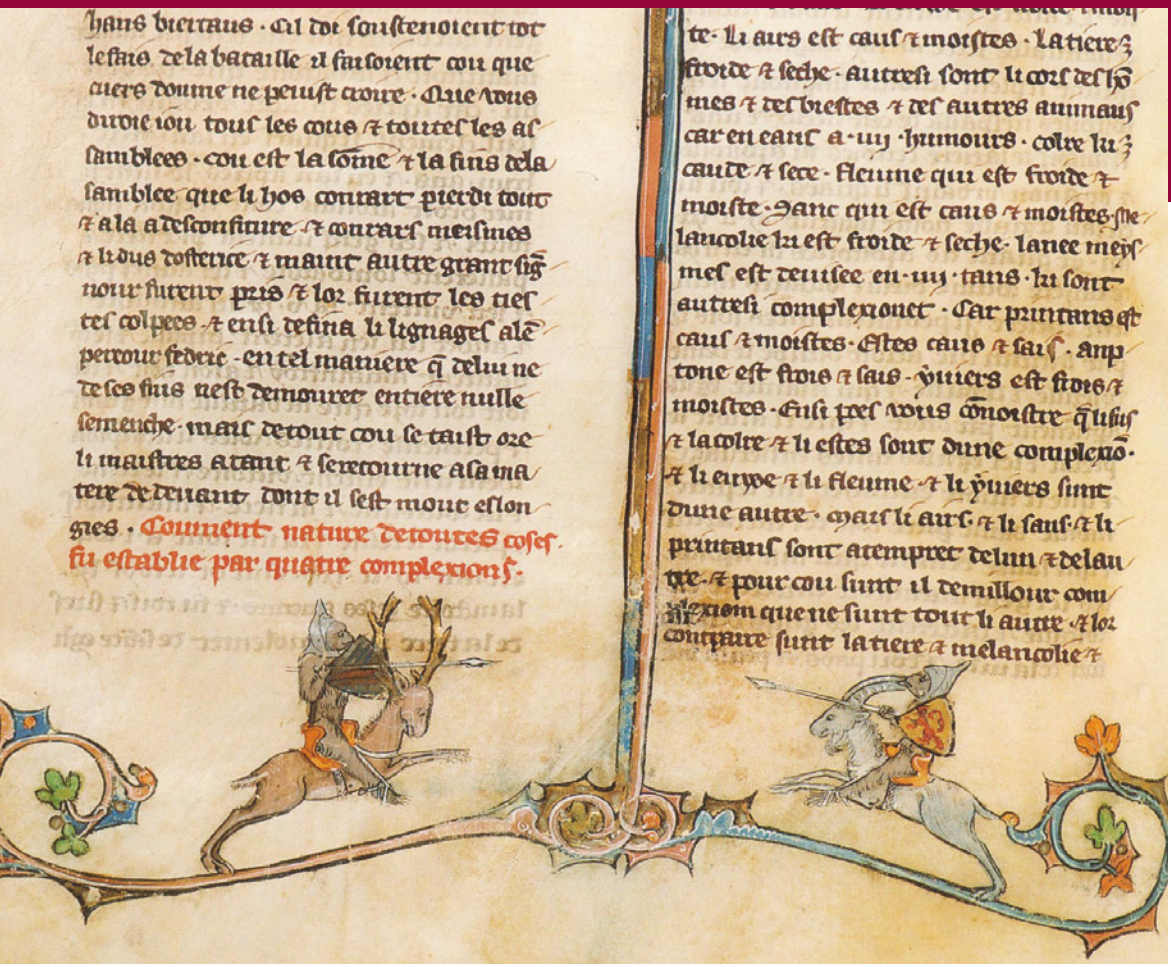

Li Livres dou Tresor, manuscrit français, vers 1310-1320.

Du IXe au XIIIe siècle : l'ancien français

La désintégration de l'empire de Charlemagne bouleverse l'organisation sociale. C'est le début du règne de la féodalité, caractérisé notamment par l'isolement des communautés et l'affaiblissement du pouvoir royal. Au cours de cette période, sur le territoire de la France actuelle, la langue se subdivise en une multitude de dialectes* plus ou moins distincts. Certains vont se mêler entre eux dans la région de Paris pour donner naissance au « françoys ». Parallèlement, les lettrés continuent de façonner l'écriture de l'ancien français en lui donnant une forme un peu plus fixe, créant ainsi une véritable langue de communication. À partir du XIIe siècle, trouvères* et jongleurs diffusent la littérature « françoyse » naissante dans tout le pays.

L'organisation féodale

Le territoire de la France est riche et convoité. Au IXe siècle, il subit de nouvelles invasions qui s'accompagnent invariablement de massacres et de pillages. Face à l'insécurité grandissante, les habitants désertent les villages et trouvent refuge près des châteaux des seigneurs, dont ils deviennent en quelque sorte les locataires. L'édification de nombreux châteaux-forts à cette période témoigne de l'apparition des seigneuries. Cette structure administrative et politique autonome permet au seigneur de régner sur la population environnante, qu'il emploie à son service en échange de sa protection. Principalement constituée de paysans, cette population vit dans des conditions proches de l'esclavage. À l'époque féodale, bien peu de gens en effet ont le privilège de profiter d'une entière liberté.

Le château de Beynac, dans le Périgord
La construction de cette forteresse perchée sur une falaise de calcaire a été entreprise au XIIe siècle. Le château dispose de nombreuses défenses, notamment une double enceinte crénelée, une double douve et une double barbacane (mur percé de meurtrières).

La France se retrouve partagée en une mosaïque de petits royaumes indépendants et isolés. Le seigneur gouverne par l'intermédiaire de ses vassaux*, à qui il distribue des fiefs (des terres) pour s'assurer de leur loyauté. En retour, les vassaux s'engagent à défendre leur seigneur en cas d'attaque. Ce lien de fidélité qui unit le seigneur et ses vassaux constitue le fondement de l'organisation féodale.

Dans *Les visiteurs*, film réalisé en 1993 par Jean-Marie Poiré, deux Français de l'époque féodale se retrouvent catapultés dans le XXe siècle. Les dialogues judicieusement ponctués d'ancien français ont largement contribué au succès de cette comédie désopilante. © Gaumont.

Le morcèlement du pouvoir

En principe, les seigneurs féodaux sont censés se soumettre à la volonté de leur roi, mais en réalité, le pouvoir de ce dernier est très limité, son armée étant souvent moins puissante que celles de certains grands seigneurs. Ceux-ci peuvent donc agir comme bon leur semble, par exemple en cherchant à agrandir leur territoire. Les guerres sont par conséquent fréquentes.

En 987, Hugues Capet est élu « roi des Francs » par les seigneurs féodaux, conformément à la tradition. Mais le nouveau roi s'attire bientôt la colère des seigneurs en instaurant la monarchie héréditaire : le pouvoir royal passera dorénavant de père en fils ainé. Grâce à cette innovation, la royauté parviendra à renforcer son autorité au cours des siècles suivants.

Hugues Capet bouleverse encore la tradition en choisissant de s'installer définitivement à Paris (les autres rois avant lui avaient l'habitude de transporter la cour royale d'une ville à l'autre). Sous le règne des Capétiens, Paris, qui n'est encore qu'une ville parmi d'autres, devient donc la capitale permanente du royaume. Le roi Philippe Auguste, descendant des Capétiens, accroit considérablement l'étendue du domaine royal. Il nomme des représentants pour administrer le territoire et imposer son autorité aux seigneurs féodaux qui continuent de s'opposer à la transmission héréditaire du pouvoir.

Les Croisades

L'Église, principale alliée du roi, parvient à apaiser les querelles internes du royaume en incitant les chrétiens à aller chasser les envahisseurs musulmans de la Terre sainte : c'est la première Croisade, entreprise en 1095. Elle sera suivie de plusieurs autres, qui vont s'échelonner jusqu'en 1270. En mobilisant les seigneurs et leurs suites, les Croisades donnent du prestige à la classe des nobles. Elles permettent également d'accroitre le sentiment religieux et national des Français. On voit se profiler à cette période une nouvelle figure héroïque, modèle de loyauté, de vaillance, de générosité et de vertu : le chevalier, dont la vie et les exploits sont abondamment célébrés dans les chansons de geste*.

À cette époque…

L'éducation médiévale

Vers le XIe siècle, la scolarisation demeure le privilège d'une minorité. Seuls les garçons fréquentent les écoles des monastères, souvent dans l'intention de devenir clercs ou moines. Les curés des campagnes enseignent parfois aux enfants la lecture et le calcul, mais ces écoles élémentaires sont plutôt rares et peu fréquentées. On trouve par ailleurs dans les villes des écoles épiscopales, où les élèves apprennent le latin comme s'il s'agissait encore d'une langue bien vivante.

Point de langue

Le français envahit l'Angleterre

La Tapisserie de Bayeux (ci-contre), réalisée au XIe siècle, mesure 50 centimètres de haut et plus de 70 mètres de long. Cette « bande dessinée » du Moyen Âge raconte la conquête de l'Angleterre, en 1066, par Guillaume le Conquérant, un descendant des Vikings installés en Normandie. Pendant quelques siècles, la langue des vainqueurs normands s'impose en Angleterre comme la langue de l'aristocratie, de la justice et de la religion. Des centaines de mots français sont alors introduits dans la langue anglaise. Plusieurs linguistes estiment qu'entre 25 % et 50 % du vocabulaire anglais d'aujourd'hui a été emprunté au français du XIIe siècle.

Quelques emprunts de l'anglais au français

Anglais	Français
bacon	bacon
budget	bougette (bourse)
match (allumette)	meiche (mèche)
mushroom	mousseron (champignon)
foreign	forain (étranger)
plenty	a plente (à foison)
proud	prud (vaillant)
toast	toster (rôtir)
to abandon	abandonner

À cette époque...

Le christianisme

Le christianisme est au cœur de la société médiévale. Il contribue à unifier le territoire morcelé par les guerres et les querelles de succession. La population puise dans sa foi religieuse la force d'affronter les nombreux fléaux qui s'abattent sur la France à cette époque (guerres, famines, épidémies) et la mort omniprésente. Les fidèles sont invités à faire pénitence en effectuant des pèlerinages – notamment vers le tombeau de saint Jacques, à Compostelle – ou en participant aux Croisades pour libérer Constantinople, la ville sainte, de l'emprise des non-chrétiens.

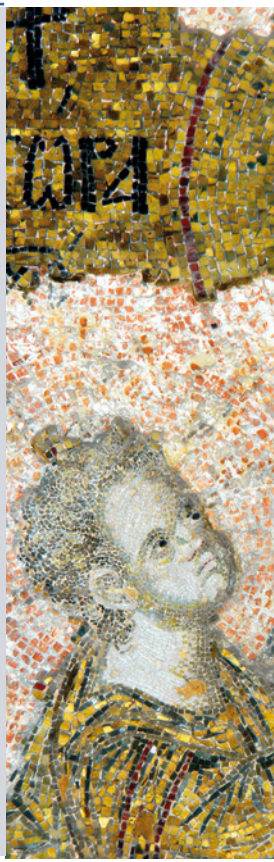

Vierge à l'enfant Mosaïque byzantine réalisée aux environs du Xe siècle. Cathédrale Sainte-Sophie, Istanbul (ancienne Constantinople), Turquie.

Détail de la Tapisserie de Bayeux – XIe siècle

Ils ont écrit ...

La conquête de Constantinople
(Villehardouin, début du XIIIe siècle)

> Lors se porpenserent dun mout bon engien quil fermerent tote lost de bones lices & de bons merriens & de bones barres & si en furent mout plus fort & plus seür. Li Grieu lor faisoient si souent assaillies quil nes laissoient reposer ; & cil de lost les remetoient en ariere mout durement & totes fois quil oissoient fors i perdoient li Grieu.

Ils [les Croisés] s'avisèrent alors d'un très bon expédient ; ils entourèrent tout le camp de bonnes palissades, de bons poteaux et de bonnes traverses, et ils en furent beaucoup plus forts et plus en sureté. Les Grecs leur faisaient si souvent des attaques qu'ils ne les laissaient pas en repos ; et ceux de l'armée les repoussaient très rudement, et chaque fois que les Grecs faisaient des sorties, ils y échouaient.

Ils ont écrit ...

Les exploits chevaleresques

Les chansons de geste (du latin *gesta*, qui signifie « une chose qui mérite d'être racontée ») font leur apparition au début du XII^e siècle. Même si elles sont souvent accompagnées de musique, il ne s'agit pas de chansons à proprement parler, mais plutôt de longs récits en vers qui décrivent – en les idéalisant – les aventures et les faits d'armes des rois et de leurs chevaliers. Sous la plume des auteurs de chansons de geste, les personnages historiques se transforment en héros légendaires. L'extrait suivant, tiré du roman du poète anglo-normand Robert Wace (1110 - v. 1180), relate l'avènement d'Arthur après la mort de son père, le roi Uther Pendragon.

***La geste du roi Arthur* (1155)**

Quant Uther li reis fud finez,
a Estanhenges fud portez :
iloc dedenz fud enterrez
juste sun frere, lez a lez.
Li evesque s'entremanderent
e li barun s'entrasemblerent:
Artur le fiz Uther manderent,
a Silcestre le coronerent.
iovencels esteit de quinze anz
e de sun age forz e granz.
Les teches Artur vus dirai,
nïent ne vus en mentirai :
chevaliers fud mult vertüus,
mult fud preisanz, mult glorïus ;
contre orguillus fud orguillus,
contre humbles duz e pietus ;

Arthur retirant l'épée et couronnement d'Arthur
Manuscrit de la fin du XIII^e siècle. Bibliothèque nationale de France.

Lorsque le roi Uther fut mort, son corps fut transporté à Stonehenge, et c'est là qu'il fut enterré, très exactement à côté de son frère. Les évêques tinrent leur conseil, et les seigneurs du royaume se réunirent. Ils firent venir Arthur, le fils d'Uther, et le couronnèrent à Silchester. Arthur était alors un adolescent de quinze ans, grand et fort pour son âge. Je vais vous énumérer toutes ses qualités, sans farder en rien la vérité. C'était un très puissant chevalier, de grande valeur et de grande renommée. Il se montrait plein d'orgueil envers les orgueilleux, plein de douceur et de compassion envers les humbles.

Langue d'oc et langue d'oïl

Au début de la période féodale, la France est un pays fragmenté et replié sur lui-même. Les habitants se déplacent peu à l'extérieur des limites de leur ville, de leur village ou de leur seigneurie, et les échanges avec des étrangers sont plutôt rares. Dans chaque région, la langue romane poursuit son évolution librement, engendrant une multitude de dialectes locaux. Le territoire est alors divisé en trois grandes zones linguistiques. Le franco-provençal rassemble les dialectes parlés dans le centre-est du territoire. Les deux autres zones sont désignées par la façon dont les habitants disent « oui » dans chacune : oc *versus* oïl. Le Sud correspond à la langue d'oc (p. ex. l'occitan), alors que les dialectes du nord de la France correspondent à la langue d'oïl (p. ex. le normand, le picard). Au cours de la période féodale, la langue d'oïl se fixe peu à peu dans l'écriture, qui sera plus ou moins marquée par ses différents dialectes. Cet ancien français écrit va, à son tour, contribuer à l'uniformisation de la langue parlée.

Les principales régions linguistiques de la France du Moyen Âge.

La formation de l'écriture

Depuis l'époque de Charlemagne, la langue romane livre un véritable combat contre le latin afin d'accéder à des fonctions importantes (la religion, l'éducation, l'administration, les sciences). En effet, seules les langues bien implantées et dotées d'une écriture reconnue peuvent assumer ces fonctions prestigieuses. D'où la nécessité pour la langue d'oïl de développer une écriture standard qui pourra être diffusée sur un plus grand territoire.

Dès le milieu du IXe siècle, les scribes* (principalement les clercs et les trouvères) commencent à mettre par écrit la langue d'oïl en se référant à l'alphabet latin, le seul système d'écriture qu'ils connaissent. Or, étant donné que la langue d'oïl possède des sons différents du latin, son écriture soulève dès le départ des difficultés de transcription. Aucun de ces pionniers de l'écriture française ne pense alors à inventer un nouvel alphabet

mieux adapté à la langue, ou encore à ajouter des signes à l'alphabet latin afin de mieux refléter les particularités de la langue d'oïl.

Malgré les difficultés rencontrées, les scribes parviennent à mettre au point des règles d'écriture qui leur permettent de structurer leurs textes. Appliquées dans un premier temps à une échelle locale, ces règles sont peu à peu remplacées par une norme régionale dont l'influence s'étend au fil du temps sur le territoire.

En l'espace de deux siècles, les scribes arrivent à développer une véritable écriture commune, la ***scripta****. Et bien que cette *scripta* varie d'une région à l'autre en raison des différences dialectales ou des habitudes en vigueur dans les différents scriptoriums*, elle semble être comprise sur l'ensemble du territoire de langue d'oïl.

L'auteur composant son ouvrage
Miniature de la fin du XV^e siècle tirée du *Livre des simples médecines*, par Matthaeus Platearius.

Le succès de la diffusion de la *scripta* peut s'expliquer par le fait que la langue écrite ne répond pas aux mêmes besoins de communication que la langue orale. À l'écrit, il importe de communiquer sa pensée de façon à ce qu'elle soit comprise par le plus grand nombre d'individus possible. C'est pourquoi les scribes ont généralement tendance à exclure de leurs textes les particularités de leurs dialectes respectifs (normand, picard et champenois, entre autres). En développant la *scripta*, les lettrés favorisent la communication et la diffusion d'une langue littéraire commune, et ce, dès le XII^e siècle. Cette constance dans la langue écrite va grandement contribuer à l'émergence, au cours du siècle suivant, d'un nouveau dialecte qui deviendra le modèle standard.

Le progrès dans la société médiévale

La société médiévale vit une période de renouveau. La population s'accroit grâce aux innovations technologiques dans le domaine de l'agriculture, notamment. Les surplus des récoltes se retrouvent entre les mains d'une nouvelle classe de gens, les marchands. De nouvelles routes relient les villes où se forment des réseaux commerciaux qui attirent de

plus en plus d'habitants et d'artisans. C'est aussi à cette époque que sont mis en place les premiers établissements universitaires, dont l'Université de Paris, fondée en 1215.

Paris, centre culturel et économique

Au début du XIIIe siècle, Paris compte environ 100 000 habitants. C'est de loin la ville la plus importante du domaine royal. Le développement des réseaux commerciaux renforce le rôle économique de la ville et donne lieu à d'importants mouvements de population. De plus, par le rayonnement de son université, considérée comme la plus grande institution du savoir en Europe, la capitale attire des immigrants de toutes les régions de France et de tous les coins du monde. L'animation qui règne dans la cité favorise les échanges et le mélange des dialectes.

La formation du « françoys »

À Paris, on compte alors au moins cinq dialectes courants en langue d'oïl: le dialecte de l'Île-de-France (région de Paris), le picard, l'orléanais, le champenois et le normand. Il s'ensuit que les communications dans les différents dialectes sont beaucoup plus nombreuses à Paris que n'importe où ailleurs. C'est également à Paris que sont diffusés, parmi les aristocrates et les lettrés, un grand nombre de manuscrits rédigés en *scripta*. L'influence de la *scripta* littéraire et les croisements entre les dialectes qui se côtoient dans Paris façonnent au fil du temps un nouveau parler typiquement urbain : le « françoys » ou ancien français.

À cette époque…

L'université

Au début du XIIIe siècle, les grandes villes européennes commencent à offrir un enseignement de niveau supérieur. Les premières universités sont fondées par de petites communautés de professeurs et d'étudiants. Les villes leur garantissent leur indépendance et leur accordent même certains privilèges.

À l'université, les étudiants font leur choix entre quatre facultés : le droit, la théologie, la médecine ou les arts libéraux (grammaire, rhétorique*, arithmétique, géométrie, astronomie et musique). Les professeurs sont principalement des clercs, et l'enseignement est dispensé en latin. (Les étudiants continueront de rédiger et de présenter leur thèse en latin jusqu'au XIXe siècle.)

Cette miniature du début du XIVe siècle montre une femme enseignant la géométrie, un rôle plutôt singulier à cette époque où les femmes ne sont même pas admises comme étudiantes. Certains pensent qu'il s'agit plutôt d'une personnification de cet art libéral.

La formation du « françoys »

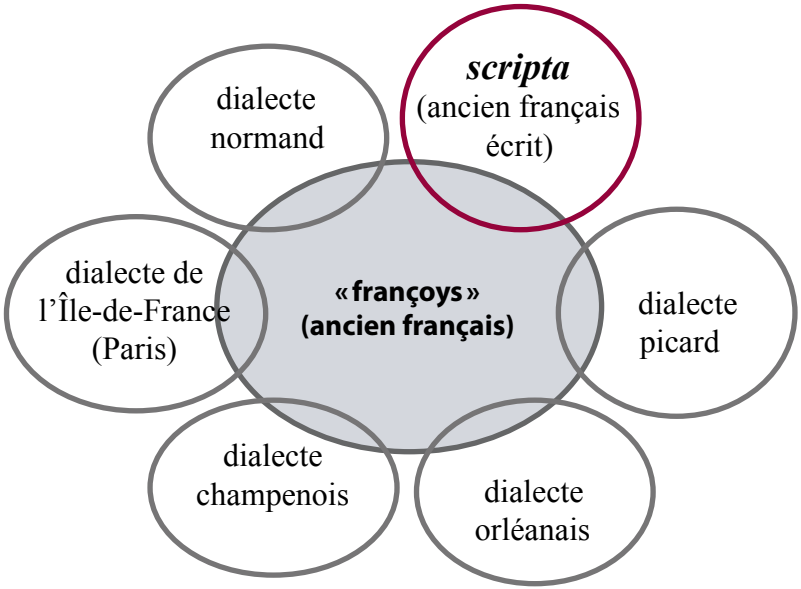

Au XIVe siècle, le « françoys » nait du rayonnement de la langue écrite et de la rencontre entre les dialectes de l'Île-de-France, de la Picardie, de la Normandie, d'Orléans et de la Champagne.

Point de langue

Quelques caractéristiques de l'ancien français

- Vers le XIe siècle, l'écriture naissante est essentiellement phonétique ; il n'y a presque pas de lettres muettes.
- Les mots qui se prononcent de la même façon s'écrivent aussi de la même façon.
- Des sons nouveaux apparaissent, dont les voyelles nasales (ex. : « an » ; « on » ; « in »).
- L'ancien français comprend plus d'une cinquantaine de phonèmes* (en comparaison, le français moderne en compte moins de 40).
- Pour transcrire les nouveaux sons, on utilise des digrammes, c'est-à-dire des groupes formés de deux lettres (p. ex. : **on**, **ch**, **eu**, **an**).
- La syntaxe* de l'ancien français est assez proche de celle du français moderne : les noms sont généralement précédés d'articles ; la plupart des fonctions sont indiquées par des prépositions ; les verbes conjugués sont souvent accompagnés de pronoms personnels ainsi que des auxiliaires « avoir » et « être ».
- L'écriture de l'ancien français n'est pas fixée de façon rigoureuse : l'orthographe* des mots varie d'un auteur à l'autre, d'un manuscrit à l'autre – et même, parfois, d'un paragraphe à l'autre.

La langue maternelle « françoyse »

Peu à peu, le « françoys » se répand dans la région de l'Île-de-France. Transmis d'une génération à l'autre, ce dialecte va devenir vers 1350 la langue maternelle commune de la population de Paris et des environs. Il faudra cependant attendre encore plusieurs siècles avant que le français ne devienne la langue maternelle de la majorité de la population française.

L'arrivée de sainte Waudru en Hibernie *Chroniques de Hainaut*, milieu du XVe siècle.

Les dialectes commencent donc à perdre du terrain au profit de la langue de Paris, mais ils sont bien loin de disparaitre. Au début du XIVe siècle, la grande majorité de la population continue de communiquer dans son dialecte maternel, même si les Français sont toujours plus nombreux à pouvoir s'exprimer en « françoys ».

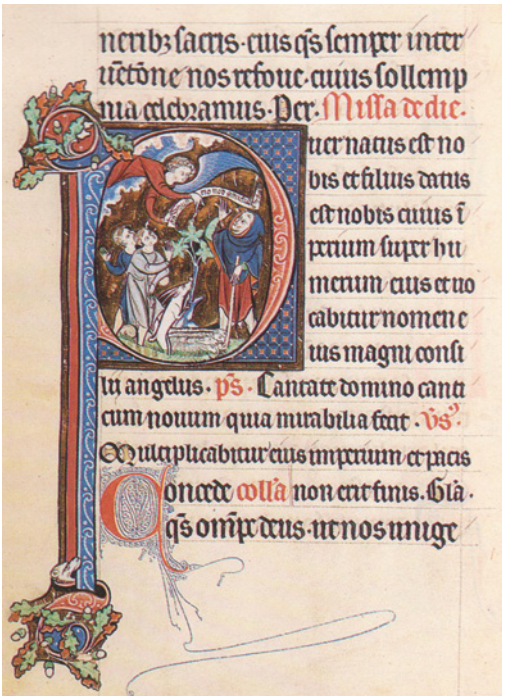

Au IXe siècle, en Angleterre, la caroline se modifie et devient plus anguleuse. Qualifiée de « gothique », cette nouvelle écriture est rapidement adoptée dans toute l'Europe du Nord. Ci-dessus, une page de missel, fin du XIIIe siècle.

L'évolution de la langue écrite

Durant cette période, la langue parlée évolue rapidement, et les mots ont tendance à raccourcir encore davantage. Comme l'écriture a du mal à suivre le rythme de cette évolution, il arrive que les scribes conservent des lettres correspondant à des sons qui ont disparu (des lettres qualifiées d'« historiques »). Par exemple, ils notent la consonne « s » dans des mots tels que *estoit, escu, teste, forest,* etc., alors que cette lettre n'est plus prononcée.

Même si l'écriture de l'ancien français demeure essentiellement phonétique, les scribes ont tendance à se laisser guider par trois principaux facteurs: le lien avec la langue orale, l'évolution historique et l'étymologie. Ce dernier facteur va occuper une place de plus en plus importance au cours de la prochaine période, celle du moyen français.

Troubadours et trouvères

De la fin du XI^e^ jusqu'à la fin du XIII^e^ siècle, la poésie lyrique* s'épanouit dans le sud de la France, portée par les troubadours*. Ils sont issus de tous les milieux de la société médiévale : ils peuvent être aussi bien rois, bourgeois ou simples clercs. De nombreux troubadours d'origine modeste sont entretenus par des nobles qui encouragent la création artistique. Libérés de l'obligation de gagner leur vie, ces artistes peuvent donc se consacrer totalement à leur art.

La poésie des troubadours, qui s'expriment en langue d'oc, célèbre principalement l'amour du prétendant pour sa dame, un sentiment pur et raffiné appelé *fin'amor*. À l'origine, les troubadours chantent leurs poèmes devant la cour ; plus tard, leurs œuvres sont diffusées par les ménestrels itinérants.

Dès 1150, la poésie courtoise s'implante également dans le nord de la France. Les trouvères commencent par adapter en langue d'oïl les poèmes des troubadours. Plus tard, ils composent leurs propres œuvres, qui se distinguent notamment par un style plus simple et plus personnel que celui de leurs confrères du Sud. Les troubadours et les trouvères sont considérés comme les tout premiers auteurs de littérature française.

Jongleur Bas-relief en calcaire, fin du XII^e^ siècle.

Les jongleurs

Les jongleurs du Moyen Âge sont avant tout des amuseurs publics qui se déplacent de ville en village, de foire en marché ou de château en château pour offrir leur spectacle. À la fois acrobates, danseurs et musiciens, ils récitent les œuvres créées par les troubadours et les trouvères (surtout des chansons de geste et des poèmes), auxquelles ils ajoutent parfois une touche personnelle. Ils sont remplacés au XIII^e^ siècle dans les cours seigneuriales par les ménestrels. Ces derniers délaissent les acrobaties pour se consacrer au chant et à la musique.

Miniature* d'un Livre d'heures* de la Vierge, XVIe siècle.

La mémoire, instrument essentiel

La littérature du Moyen Âge est principalement orale. La majorité des œuvres sont destinées non pas à être lues, mais plutôt à être récitées ou chantées devant un public. De plus, comme les manuscrits sont rares et chers, les lettrés (trouvères, clercs, étudiants, jongleurs) doivent mémoriser de grandes quantités de texte. Pour y arriver, ils recourent à différents procédés mnémotechniques, comme la répétition, le rythme et la rime.

Miniature représentant Marie de France.

Ils ont écrit ...

Marie de France : l'expression de l'amour courtois

Les lais* de Marie de France (1154-1189) racontent des histoires d'amour entre chevaliers et dames de la noblesse. Cette littérature fait la promotion d'un nouveau système de valeurs fondé sur l'honneur, l'art d'aimer et les manières en usage à la cour : c'est l'amour courtois ou *fin'amor*.

« Guigemar » (v. 1165)

La neif erre, pas ne demure.	Le navire fait voile à belle allure.
Li chevaliers suspire & plure ;	Le chevalier soupire et pleure,
La dame regretout sovent	ne cessant de regretter sa dame,
& prie Dieu omnipotent	et il prie le Dieu tout-puissant
Qu'il li dunast hastive mort	de lui accorder une mort rapide,
E que jamés ne vienge a port	de ne pas le laisser aborder un port
S'il ne repeot aveir s'amie,	s'il ne peut revoir son amie,
K'il desire plus que sa vie.	qu'il désire plus que sa vie.

Du roman au roman

À l'origine, le mot « roman » désigne la langue maternelle romane, par opposition au latin, langue officielle. Vers 1150, des lettrés commencent à « mettre en roman » (c'est-à-dire à « traduire ») les manuscrits savants de l'Antiquité (surtout des ouvrages de théologie et de médecine). Par la suite, d'autres lettrés – clercs, copistes et trouvères – vont « mettre en roman » (c'est-à-dire « mettre par écrit ») des poèmes, des chansons de geste et des légendes qui étaient jusque-là transmis oralement. Le mot « roman » commence alors à changer de sens. À partir du XIVe siècle, des auteurs adaptent en prose des poèmes et d'autres textes écrits en vers. Ils disent alors qu'ils « font un roman » dans le sens que nous connaissons aujourd'hui, c'est-à-dire un récit rédigé en prose.

Ils ont écrit ...

Chrétien de Troye, le premier romancier

Chrétien de Troye (v. 1135-1183) est considéré comme le premier romancier français. Même si ses personnages et ses décors sont inspirés des légendes de Bretagne (Angleterre), les mœurs et les coutumes qu'il dépeint correspondent à l'idéal courtois français, dont les principes ont été élaborés en bonne partie par Chrétien de Troye lui-même. L'amour du chevalier pour sa dame est l'un de ses principaux thèmes.

***Lancelot* ou *Le chevalier à la charrette* (v. 1170)**

d e lesgarder onques ne fine	il ne cesse un instant de la dévorer des yeux
m olt antentis & molt li plot	très absorbé et il prit grand plaisir
a u plus longuement que il pot	aussi longtemps qu'il put.
& quant il ne la pot veoir	et quand il ne put plus la voir
s i se vost ius lessier cheoir	alors il voulut se laisser choir
& trebuchier aval son cors	et basculer son corps en bas

Pendant que les Croisades retiennent au loin les seigneurs et leurs chevaliers, le rôle social des dames de la cour gagne en importance. Ce contexte favorise l'émergence d'un nouveau système de valeurs : l'idéal courtois, première source d'inspiration des troubadours. Ci-contre : détail d'une miniature du *Roman d'Alexandre* (1338-1344).

Ils ont écrit ...

Rutebeuf, un trouvère singulier

Les textes de Rutebeuf (v. 1230-1285) renouvèlent la poésie médiévale par leur caractère très personnel. C'est la première fois qu'un poète français fait de lui-même le sujet principal de ses œuvres. L'extrait qui suit est tiré de sa célèbre complainte, qui a traversé les siècles jusqu'à nous.

« La complainte de Rutebeuf sur son œil » (v. 1261)

Q' sont mi ami deuenu
Q' iauoie si pres tenu
& tant ame
ie cuit qil sont trop cler seme
i l ne furent pas bien seme
s i sont failli

que sont devenus mes amis
que j'avais tellement entourés
et tant aimés ?
je trouve qu'ils sont bien clairsemés,
on ne les avait pas bien semés ;
ils ont disparu.

Détail d'une fresque réalisée par l'atelier de Domenico Ghirlandaio, Florence, XVe siècle.

À cette époque...

La propriété intellectuelle

La plupart des œuvres littéraires antérieures au XIIe siècle ne sont pas le résultat du travail d'un auteur unique. Le texte original, souvent impossible à retracer, aura été modifié à plusieurs reprises par les « auteurs » du temps, soit les trouvères, les jongleurs, les copistes et les clercs.

Le concept de propriété intellectuelle est inconnu à cette période. D'ailleurs, les auteurs ne se préoccupent pas de créer des œuvres nouvelles, originales : ce qui importe à leurs yeux, c'est de perpétuer la tradition. Il est alors tout à fait normal de modifier les œuvres qui existent déjà, et qui sont basées sur des légendes (celtiques, antiques ou populaires) que tout le monde connait. Chaque auteur modifie l'œuvre qu'il a en main à sa façon, soit en remaniant des parties du texte, en adaptant celui-ci au gout du jour ou encore en lui ajoutant une suite. Comme les récits de l'époque sont constitués d'une série d'épisodes indépendants les uns des autres – ce qui est très différent de la structure de la plupart des romans d'aujourd'hui – les différents réaménagements s'effectuent assez aisément.

Ils ont écrit ...

La *Chanson de Roland*

La *Chanson de Roland* est considérée comme le premier grand texte de la littérature française. Œuvre d'un poète anonyme, ce très long récit épique décrit d'un point de vue pour le moins romancé un épisode des guerres menées par Charlemagne contre les Sarrasins. Roland, neveu de Charlemagne, y est dépeint comme un véritable chevalier sans peur et sans reproche, capable d'accomplir les exploits les plus prodigieux.

L'extrait présenté ici relate les derniers moments de Roland. Il est tiré du manuscrit d'Oxford (on connait au moins un autre manuscrit de cette œuvre), rédigé au début du XII^e siècle.

La mort de Roland
(f. 41 recto)

Ço sent Rollant que la mort li est pres:
Par les oreilles fors se ist li cervel.
De ses pers priet Deu ques apelt,
E pois de lui a l'angle Gabriel.
Prist l'olifan, que reproce n'en ait,
E Durendal, s'espee, en l'altre main.
Plus qu'arcbaleste ne poet traire un quarrel,
Devers Espaigne en vait en un guaret;
Muntet sur un tertre; desuz dous arbres bels
Quatre perruns i ad, de marbre faiz.
Sur l'erbe verte si est caeit envers,
La s'est pasmet, kar la mort li est pres.

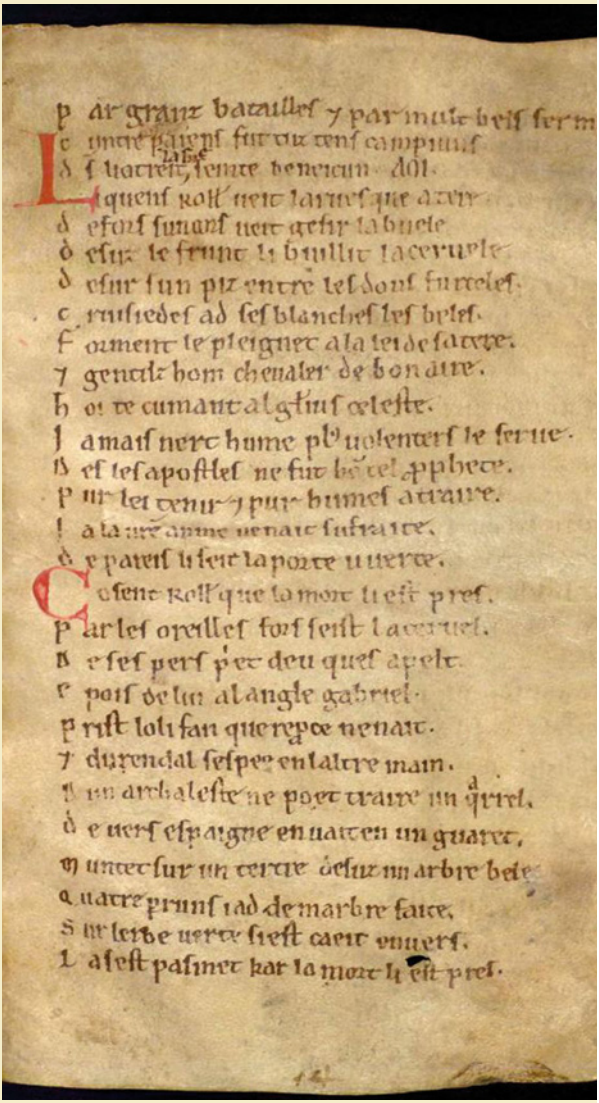

La *Chanson de Roland*, gravée sur parchemin. Manuscrit d'Oxford, XII^e siècle.

Ils ont écrit ...

Tristan et Yseut

Née en France, la légende de Tristan et Yseut est l'une des plus célèbres de la littérature médiévale. Elle met en scène deux jeunes amants qui défient les lois sociales et religieuses pour vivre leur amour interdit jusqu'au-delà de la mort. Deux auteurs ont raconté cette histoire inspirée de légendes celtiques, populaires et antiques : Béroul et Thomas.
L'extrait reproduit ici provient du texte le plus ancien, rédigé par le poète normand Béroul, vers 1175.

Tristan, gravure sur bois, XVe siècle.

Légende de *Tristan*

Lors l'en ameinent par les mains ;
Par Deu, trop firent que vilains!
Tant ploroit, mais rien ne li monte,
Fors l'en ameinent a grant honte.
Yseut plore, par poi n'enrage.
« Tristan », fait ele, « quel damage
Qu'a si grant honte estes liez!
Qui m'oceïst, si garisiez,
Ce fust grant joie, beaus amis ;
Encor en fust vengement pris. »

Ils l'amènent alors lié par les mains ;
Par Dieu, qu'ils se conduisent comme des vilains!
Il pleure beaucoup, mais cela ne lui sert à rien.
Ils le conduisent au-dehors de cette façon honteuse.
Iseut Pleure, pour peu elle deviendrait folle.
« Tristan, dit-elle, quel malheur
Qu'en si grande honte vous soyez lié!
Être tuée, si cela devait vous sauver,
Me serait une grande joie, bel ami ;
Au moins vous pourriez en tirer vengeance. »

Extrait d'une œuvre de Thibaut de Champagne (1201-1253), l'un des plus connus parmi les poètes lyriques.

Chanson d'amour

Chançon ferai, que talenz m'en est pris,
De la meillor qui soit en tot le mont.
De la meillor ? Je cuit que j'ai mespris.
S'ele fust teus, se Deus joie me doint,
De moi li fust aucune pitiez prise,
Qui sui toz siens et sui a sa devise.
Pitiez de suer, Deus, que ne s'est assise
En sa biauté ? Dame, cui merci proi,
Je sent les maus d'amer por vos.
Sentez les vos por moi?

Ils ont écrit ...

L'*Image du Monde* (XIII^e siècle)

Inspirée de textes latins, l'*Image du Monde* est la plus ancienne encyclopédie rédigée en langue romane. Deux textes en vers ont précédé la version en prose, dont voici un extrait.

Comant il est jour et nuit

Li souleus fet un tour entre nuit et jour environ la terre, et vet igaument chascune heure. Tant comme il demeure sus terre, avons le deduit du jour ; et quant il est desouz, si avons la nuit ; aussi comme se vos aliez tornoient une chandele ardant entour vostre teste, ou entour une pom en loing: la partie qui plus seroit endroit la chandele seroit adés enluminee, et l'autre qui en seroit mains pres d'autre part seroit oscure. Einsi fet le souleil par nature jour et nuit estre seur terre. Il fet nestre le jor par devers lui, et d'autre part est ombreuse la terre qui est tenebreuse et oscure: et einsi lesse ombre cele part la ou il ne puet luire, et c'est l'ombre de la nuit, qui nost toult le deduit du jour.

La chirurgie de Henri de Mondeville

L'extrait qui suit est une traduction anonyme de l'ouvrage latin rédigé par Henri de Mondeville, médecin attaché à la cour de France en 1301.

La medecine

Du premier, il est a savoir que bon vin fort tant seulement soufist selonc nostre jugement, ou quel vin bien chaut estoupes soient amoisties, puis praintes ; et ce soit mis sus la plaie du pacient si chaut com i porra souffrir.

De la maniere d'appliquer la medecine a la plaie

Du .2. il est a savoir que la plaie doit estre premierement netoïe des choses qui ont esté fichiees et d'autres choses venans de hors ; puis doivent les leivres estre jointes et cousues, s'il ont mestier de cousture ; puis soient fais pulvilles et presses d'estoupes qui soient amoisties ou devant dit vin, o le quel vin et o les quelz estoupes la plaie soit aucun pou lavee et les parties d'environ la plaie, puis soient praintes les estoupes et soient apliques a la plaie, en preignant aucun poi la plaie ; puis de rechief soient les estoupes baigniees ou vin chaut, puis praintes et mises sus la plaie, et ainsi soit ce reiteré .3. fois ou .4.

Représentation européenne du médecin persan (iranien) Al-Razi, dans Gerardus Cremonensis, *Recueil des traités de médecine* (1250-1260).

Ils ont écrit ...

Des proverbes antérieurs au XVe siècle

Certains écrits de la période médiévale peuvent facilement être compris des francophones d'aujourd'hui, tels ces proverbes anciens qui évoquent avec à-propos les réalités de la condition humaine. Les énoncés qui suivent proviennent de manuscrits rédigés entre le XIIe et le XIVe siècle dans différentes régions de langue d'oïl.

N. B. La lettre **v** est utilisée ici afin de faciliter la lecture.

- A l'œuvre congnoit on l'ouvrier.
- Au besoing voit on qui amis est.
- Apres l'escler vient le tonnere.
- Bon messagiers bone novele apporte.
- Ce que l'ung ne voit l'autre voit.
- Chose qui plaist est demy vendue.
- Deux petiz font ung grant.
- Enfans deviennent gens.
- En petit champ croist bon ble
- Feu ne fut oncques sans fumee.
- Il vault mieux tart que jamais.
- Mauvais conseil fait moult mal.
- Il fait mal esveillier le chien qui dort.
- N'esveillez pas lou chien qui dort.
- Oiseaux ne peut voler sans eles.
- On va volantiers ou on aimme.
- Romme ne fut pas faite en un jour.
- Mieux vault savoir que avoir.
- Meus vaut science que richece.
- Sagece vaut mius que richace.
- Tel la mere, tel la fille.
- Il n'est si bon chartier qui ne verse.

Regnault et Jeanneton Manuscrit français du XVe siècle.

- Chevaliers sens espee, clers sens livre,
menestrés sens outil ne pueent feire bonne besongne.
- Courte messe et long disner est la joie au chevalier.
- Qui aura paour des feulles ne voise point au boys.
- Telz comme vous este fusmes-nous, & telz comme nous suymes serez vous.

Chapitre 3

Une page historiée du *Roman d'Athis et Prophilias*, Paris, début du XV^e^ siècle.

Les XIVe et XVe siècles : une période de transition

La période appelée « moyen français », qui s'étend du XIVe siècle jusqu'au début du XVIe siècle, constitue une étape intermédiaire entre l'ancien français et le français moderne. Sur les plans social et politique, cette époque marquée par une série d'évènements funestes (guerres, peste, famines) est sans doute l'une des plus sombres de l'histoire de la France. Dans ce même temps, la langue française poursuit son évolution et gagne des positions stratégiques, en particulier dans l'administration royale, où elle entre en concurrence avec le latin. Celui-ci, en revanche, commence à occuper de plus en plus de place dans l'écriture et le vocabulaire du français.

La guerre de Cent Ans (1337-1453)

Le régime féodal est toujours en place, mais les efforts visant la centralisation du pouvoir amorcés au siècle précédent commencent à porter leurs fruits. L'autorité du roi s'affirme grâce à la mise en place de nouvelles institutions administratives, tels la chancellerie royale, le Conseil du roi et le Parlement de Paris.

En 1328, le dernier des rois capétiens meurt sans laisser d'héritier. Deux prétendants revendiquent alors la couronne de France : c'est le début de la guerre de Cent Ans, qui en fait s'étirera sur 116 ans. Cet interminable conflit se présente comme une longue série de campagnes militaires entrecoupées de trêves. Au cours de cette période, l'Angleterre va s'emparer de plusieurs provinces françaises, dont la Normandie, la Bretagne et le Poitou.

Avant l'an 1348, la France compte 25 millions d'habitants. L'épidémie de peste tuera une personne sur trois.

Parallèlement, des épidémies de peste font un nombre considérable de victimes parmi la population, alors que la destruction de l'agriculture, conséquence de la guerre, provoque des famines un peu partout au pays. Enfin, après une série de défaites, l'intervention héroïque de Jeanne d'Arc redonne l'avantage à la France, qui emporte en 1453 la victoire finale.

À cette époque…

Jeanne d'Arc

Pendant la guerre de Cent Ans, une jeune paysanne se dit convaincue d'entendre les voix de saints martyrs qui la supplient de libérer la France des Anglais. Répondant à l'appel, la jeune fille âgée d'à peine 16 ans parvient à rassembler une armée et à repousser l'ennemi. L'épopée de Jeanne d'Arc fait naitre en France un sentiment nationaliste qui va contribuer à la victoire finale des Français. Déclarée coupable d'hérésie et de sorcellerie par l'Église catholique, celle qu'on surnomme « la pucelle d'Orléans » est brulée sur le bucher. Elle sera réhabilitée en 1456 par cette même Église qui l'avait condamnée.

Jeanne d'Arc en armure Miniature réalisée entre 1450 et 1500.

La situation du français

Les mouvements de troupes et de population pendant la guerre de Cent Ans favorisent la diffusion du français, qui s'étend au sud jusque dans la région de la langue d'oc. Il faut cependant garder à l'esprit le fait que seulement un très faible pourcentage de la population parle français, et que la majorité des francophones habitent dans les grandes villes telles Paris, Rouen et Lyon. Quant aux paysans, qui représentent 90 % de la population, ils communiquent uniquement dans leur dialecte maternel, désormais qualifié péjorativement de patois* par les citadins.

Même si le latin domine toujours en tant que langue de la religion et du savoir, le français commence à se tailler une place dans l'administration royale, où de plus en plus d'actes officiels sont rédigés en français avant d'être traduits en latin. En effet, le latin détient toujours le statut de langue officielle de l'administration et de la justice.

Dans la France du XVe siècle, à peine 1 personne sur 50 sait lire. Ci-dessus : *L'Office des Morts* Miniature du livre d'heures de François II, duc de Bretagne (v. 1420-1430).

La latinisation de l'écriture

Comparé au latin et au grec, qui s'appuient sur une longue tradition culturelle, le français est perçu comme une langue déficiente, car il manque de mots pour nommer les idées et les concepts. Pour les nombreux clercs* et savants instruits en latin, il semble donc tout à fait naturel de s'appuyer sur la langue savante pour façonner l'écriture du français. Tous ces latinistes se donnent pour mission de combler les lacunes du français sur le plan du vocabulaire, entre autres. Ils entreprennent de l'enrichir et de modifier son écriture de façon systématique, notamment en ajoutant des lettres étymologiques (surtout des consonnes) afin de rappeler l'origine latine des mots. Ce fort courant de latinisation va se poursuivre jusqu'au milieu du XVIe siècle, et ses effets seront déterminants dans l'histoire du français et de l'orthographe.

Point de langue

Les principales conséquences de la latinisation du français

- Le vocabulaire français s'enrichit de nombreux termes issus du latin.

Exemples :

Noms

Latin	*Français*
soliditas	solidité
certitudo	certitude
fecundatio	fécondation

Adjectifs

Latin	*Français*
facilis	*facile*
utilis	utile
fragilis	fragile

Verbes

Latin	*Français*
dirigere	diriger
adhaerere	adhérer
praeferre	préférer

Une croyance persistante attribue la profusion de lettres dans certains mots au fait que les gratte-papier du roi étaient payés à la ligne ou à la page. Or, il a été démontré que les anciens écrits administratifs étaient truffés d'abréviations et de symboles dont l'usage évident était d'alléger la tâche des scribes.

- Des lettres **étymologiques** modifient la graphie* de plusieurs mots.

Exemples :

*Fr. du XII^e^*	*Fr. du XIV^e^*	*Latin*
haut	hau**l**t	a**l**tum
sis	si**x**	se**x**
vint	vin**g**t	vi**g**inti
non	no**m**	no**m**en
some	som**m**e	sum**m**a
flame	flam**m**e	flam**m**a

- Les lettres étymologiques servent aussi à différencier les homophones* (rappel : en ancien français, les mots qui se prononçaient de la même façon s'écrivaient d'une seule façon). Les latinistes vont s'efforcer d'attribuer une graphie différente pour chaque homophone.

Exemples :

Français	*Latin*
sain	sanos
ceint	cinctos
sein	sinum
seingt	signum
saint	sanctum

Point de langue

Quelques caractéristiques du moyen français (XIVe - XVe siècle)

Au cours de cette période, la langue parlée tend à se simplifier, alors qu'au contraire, la langue écrite se complexifie.

- À l'oral, les diphtongues disparaissent au profit des voyelles simples.

Exemples : mangier – manger ; traitier – traiter ; meur (mé-ur) – mur ; saoul (sa-ou) – soul ; gaagnier – gagner

- La langue écrite conserve parfois les traces de la prononciation de l'époque précédente.

Exemple : oiseau, prononcé auparavant « wasaow »

- On ne prononce plus le « e » en finale, mais on continue de l'écrire ; d'où le « e » muet.

- Les prépositions et les conjonctions se développent considérablement, ce qui permet de construire des phrases plus complexes.

- Afin d'éviter la confusion en début de mot entre le son « u » et le son « v », notés tous deux par la lettre **u**, on ajoute un **h** devant **u** pour distinguer « huitre » et « vitre » ; « huit » et « vit », etc.

- Une quantité considérable de nouveaux termes voient le jour : environ 40 % des mots du vocabulaire français actuel proviendraient de cette période. En plus des multiples emprunts au latin, l'ajout de préfixes et de suffixes permet de nombreuses créations lexicales.

- Plusieurs mots sont « enrichis » de lettres qui ont d'autres fonctions que celle d'indiquer la prononciation :

  – Les lettres étymologiques indiquent l'origine latine ou grecque.
  Ex. : « eure » (du latin *hora*) devient « heure » ; « erba » (*herba*) devient « herbe ».
  – Les lettres diacritiques* ont pour fonction de faciliter la lecture de certains mots.
  Ex. : dans « debuoir », le **b** indique que la lettre **u** qui suit se prononce **v** (« de voir »).
  – Les lettres analogiques servent à marquer le lien entre des mots.
  Ex. : « grant » s'écrit désormais « grand » en raison de sa parenté avec « grande ».

La présence accrue de lettres étymologiques pour rappeler les origines latine ou grecque de certains mots fait en sorte d'éloigner le français oral du français écrit. Cette situation est attribuable en grande partie au fait que les latinistes ne perçoivent pas l'écriture comme un reflet de l'expression orale. L'orthographe qu'ils élaborent est avant tout destinée à l'œil et non à l'oreille. Sous l'influence du latin, l'écriture devient donc plus complexe. De plus, comme les règles d'écriture ne sont pas encore bien fixées (la première grammaire verra le jour au XVIe siècle), la tendance à ajouter des consonnes pour distinguer les mots semblables engendre certaines bizarreries : par exemple, on écrit *ung* (un) afin d'éviter la confusion à la lecture avec *nu*.

Le vocabulaire français des XIVe et XVe siècles contient donc un nombre important de lettres étymologiques, très souvent muettes. Cette caractéristique est toutefois moins présente dans les textes littéraires que dans les textes administratifs ou savants, où les latinistes exercent davantage leur influence.

Toutes ces transformations amorcées au XIVe siècle sous la pression du latin permettent de comprendre comment et pourquoi l'écriture du français s'est éloignée de la langue parlée. Par ailleurs, il faut savoir qu'encore à cette époque, les façons d'écrire varient énormément, étant donné l'absence de normes bien établies et d'ouvrages de référence. C'est seulement au siècle suivant que les mots vont commencer à revêtir une orthographe fixe, une tendance étroitement liée à l'essor d'une nouvelle technologie révolutionnaire : la presse à imprimer de Gutenberg.

À cette époque…

Éclairer les maisons et les esprits

Dans les maisons maintenant pourvues de vitres – et donc mieux éclairées –, les lettrés s'adonnent à une activité nouvelle : la lecture individuelle et silencieuse. La curiosité intellectuelle qui se développe alors chez un nombre grandissant de lecteurs mène à l'invention de technologies qui, à leur tour, attisent encore plus la soif de connaissance. C'est durant cette période que se répand l'usage des lunettes, inventées au XIIIe siècle.

Dès la fin du XVe siècle, le papier est utilisé parallèlement au parchemin, mais il est alors réservé à des ouvrages moins couteux, comme les livres à l'étude dans les universités. Ci-dessus, une reproduction de lunettes médiévales.

La production littéraire et artistique

Les écrivains du XVe siècle délaissent les chansons de geste au profit de la poésie et du théâtre. Les farces, en particulier, sont très appréciées. Les longs récits de l'époque médiévale, rédigés en vers, sont adaptés en prose pour répondre au nouveau gout du public. On commence également à traduire en français quelques ouvrages scientifiques. Cette période est aussi celle des grands « rhétoriqueurs », ainsi qu'on désigne les poètes de cour (plusieurs sont également historiens). Ces lettrés explorent les ressources de la langue française, qu'ils enrichissent de diverses façons, par exemple en créant des néologismes, des figures de style et des jeux de mots.

Sur le plan artistique, l'architecture gothique apparue au XIIe siècle continue de dominer le paysage urbain alors que les cathédrales s'élèvent toujours plus haut. Ce style, caractérisé notamment par un important fenêtrage, coïncide avec l'essor de l'art du vitrail, qui transforme les églises en écrins lumineux. Du côté de la peinture, c'est à l'intérieur même des manuscrits que s'épanouit au XVe siècle une forme d'expression riche et raffinée, apparue trois siècles auparavant : l'enluminure médiévale.

À cette époque…

La fabrication des manuscrits

La fabrication d'un manuscrit exige un temps considérable et comporte de nombreuses étapes qui nécessitent la collaboration de toute une équipe d'artisans. Après la préparation du parchemin par le parcheminier, les copistes se mettent à la tâche. Les enlumineurs et les doreurs s'occupent ensuite de transformer les pages en véritables œuvres d'art. Le manuscrit ainsi enluminé passe finalement entre les mains des relieurs.

L'art de l'enluminure

Le mot « enluminure » vient du latin *illuminare*, qui signifie « éclairer ». Cette technique de décoration met le manuscrit en valeur en réfléchissant la lumière : les couleurs « illuminent » littéralement les pages. Les principaux éléments de décoration de l'enluminure sont les lettrines (lettres ornées), les bordures et les illustrations comme telles, appelées miniatures. Mieux protégées contre les effets du temps que les tableaux de cette époque, les enluminures se sont admirablement bien conservées. Ces milliers d'illustrations qui ont traversé les siècles sont un trésor de renseignements sur la société médiévale.

Un moine achète du parchemin à un artisan. Lettre ornée d'un manuscrit du XIIIe siècle.

Le copiste et l'enluminure Miniature de la *Bible inachevée de Tolède*, réalisée à Paris vers 1230.

Les copistes

Les premiers copistes sont surtout des moines et des nonnes qui travaillent dans un scriptorium. À la fin du XIIe siècle, comme les religieux n'arrivent plus à satisfaire à la demande, des ateliers laïcs prennent la relève. Parmi ces nouveaux copistes se trouvent des étudiants, des fonctionnaires et même des prisonniers. Ils travaillent généralement dans les villes universitaires, où la demande pour les livres est très forte.

Ils ont écrit ...

Les débuts du théâtre comique

Pathelin, une pièce créée en 1486, jouit d'un très grand succès. Le public du Moyen Âge apprécie beaucoup ces pièces comiques souvent présentées en plein air, sur les places de marchés. L'extrait qui suit est tiré d'une scène de marchandage.

Pathelin ou *La farce de maistre Pierre*

Pathelin — Quel drap est ce cy ? Vrayëment,
Tant plus le vois et plus m'assotte.
Il m'en faut avoir une cotte,
Bref, & a ma femme de mesme.
Le drappier — Certes, drap est chier comme cresme.
Vous en aurez, se vous voulez
[...] il couvient adviser combien
Vous en voulez, premierement [...]
Voulez vous de ce pers cler cy ?
Pathelin — Avant, combien me coustera la premiere aulne ?
Le drappier — Chascune aulne vous coustera vingt & quatre solz.
Pathelin — Non fera ! Vint & quatre solz ? Saincte Dame ! [...]
Dea, c'est trop !

Le bourgeonnement des graphies au XIVe siècle

Fitz-warin, de Fouke (XIVe siècle)

En le temps de averyl e may, quant les preese les herbes reverdissent e chescune choses vivaunte recovre vertue, beauté e force, les mountz e les valeys retentissent des douce chauntz des oseylouns e les cuers de chescune gent pur la beauté du temps e la sesone mountent en haut e s'enjolyvent...

Miniature illustrant *Le cœur épris d'amour de René d'Anjou*, v. 1450.

Ils ont écrit ...

Christine de Pisan (1364-1431) : une femme de lettres

Christine de Pisan est la première femme érudite de France. Elle a 25 ans lorsqu'elle perd son mari. Démunie, elle doit subvenir seule aux besoins de ses trois enfants. Elle se met alors à composer des poésies sur commande. Le succès qu'elle obtient l'incite à étudier sérieusement les meilleurs auteurs, tant anciens que contemporains, avant d'entreprendre la rédaction de textes savants, notamment des traités de politique, de philosophie et de morale.

Féministe avant son temps, l'auteure n'hésite pas à proclamer dans ses écrits le droit des femmes à recevoir de l'instruction et dénonce les propos misogynes qui sont véhiculés dans la littérature. Cette prise de position lui attire la hargne d'un bon nombre d'universitaires et de clercs qui acceptent mal qu'une femme ose rivaliser avec eux dans le domaine du savoir.

Une bonne part des poèmes de Christine de Pisan, dont l'extrait qui suit, sont inspirés de son expérience personnelle, notamment les souffrances que lui causent son veuvage.

« Seulete sui », dans *Les cent ballades sur divers sujets* (1399-1402)

Seulete suy & seulete vueil estre,
Seulete m'a don doulz ami laissiée,
Seulete suy, sans compagnon ne maistre,
Seulete suy, dolente & courrouciée [affligée],
Seulete suy en languour mesaisiée [malheureuse],
Seulete suy plus que nulle esgarée,
Seulete suy sanz ami demourée.

Seulete suy a huis ou a fenestre,
Seulete suy en un anglet muciée [cachée],
Seulete suy pour moy de plours repaitre,
Seulete suy, dolente ou apaisiée
Seulete suy, riens n'est qui tant me siée [plait]
Seulete suy en ma chambre enserrée,
Seulete suy sanz ami demourée.

Christine de Pisan écrivant dans sa chambre, 1407.

Ils ont écrit ...

François Villon (1431- apr. 1463)

On connait du poète François Villon les échos de sa jeunesse tumultueuse. Après avoir étudié les arts à l'université, il mène une vie de débauche. Ses mauvais coups et ses nombreux démêlés avec la justice le conduisent en prison à maintes reprises. En 1462, il est condamné à la pendaison. C'est en attendant son exécution qu'il compose la « Ballade des pendus ». Sa peine est finalement commuée : banni pour 10 années, il quitte Paris pour ne plus jamais y revenir. Considéré comme le plus grand poète de l'époque médiévale, Villon emprunte un ton souvent ironique, parfois désespéré, pour raconter sa vie de misère.

« Ballade des pendus » (1462)

La pluie nous a buez & lauez
& le souleil dessechez & noircis
Pies corbeaux nous ont les yeulx cauez
& arrache la barbe & les sourciz
Jamais nul temps nous ne somes assis
Puis ca puis la comme le vent varie
A son plaisir sans cesser nous charrie
Plus becq'tes doiseaux q' dez acouldre
Ne soiez donc de nostre confrarie
Mais priez Dieu q' tous nous vueille absouldre !

La pluie nous a lessivés et lavés,
Et le soleil desséchés et noircis ;
Pies, corbeaux nous ont les yeux crevés
Et arraché la barbe et les sourcils.
Jamais nul temps nous ne sommes tranquilles
Puis ça, puis là, comme le vent varie,
À son plaisir sans cesser nous charrie,
Plus becquetés d'oiseaux que dés à coudre.
Ne soyez donc de notre confrérie ;
Mais priez Dieu que tous nous veuille absoudre !

Cette gravure sur bois représentant Villon est l'une des rares images connues du poète. Elle est tirée du *Grand Testament de Maistre de François Villon*, publié en 1489.

Chapitre 4

Le XVI^e siècle : le français s'affirme et s'imprime

Le monde féodal s'éteint tranquillement alors qu'émerge une nouvelle classe constituée d'aristocrates. Les anciens seigneurs n'ont plus besoin de se battre, puisque l'armée est maintenant sous la gouverne du roi, dont le pouvoir s'est renforcé. Ainsi, les politiques énergiques de François 1^er en faveur d'un usage accru du français dans l'administration royale créent un lien étroit et indissociable entre la langue française et l'État. Grâce à cet appui capital, le français peut désormais se tailler une place dans les domaines de la connaissance jusque-là réservés au latin. Par ailleurs, l'invention de la presse à imprimer engendre des bouleversements sans précédent dans la société française, comme partout ailleurs en Europe. En plus de contribuer à répandre l'usage du français, cette nouvelle technologie augmente l'accessibilité aux livres et permet de diffuser la connaissance par la lecture individuelle. Le développement de l'imprimerie joue également un rôle fondamental dans la fixation de l'orthographe.

Le *Renascimento*

L'année 1453 marque la fin de l'Empire romain d'Orient alors que Constantinople (actuelle Istanbul) tombe aux mains des Turcs. La perte de ce centre culturel majeur a une conséquence immédiate : les savants de Constantinople fuient vers l'Italie, emportant avec eux les œuvres d'art et les manuscrits hérités des Anciens, grecs et romains. Ouverte à la nouveauté, l'aristocratie italienne réserve un bon accueil aux réfugiés.

L'Ascenzione, œuvre du début de la Renaissance exécutée par le Florentin Filippino Lippi (1457-1504).

La présence de tous ces intellectuels et de leurs précieuses bibliothèques profite à la société italienne et donne lieu à plusieurs innovations dans les domaines artistique et scientifique, entre autres. C'est aussi l'époque des grandes explorations et de la découverte du Nouveau Monde : l'Europe se tourne vers un nouvel horizon prometteur, immensément plus vaste que le monde connu jusqu'alors.

C'est dans ce contexte favorable à la circulation des idées neuves que prend forme en Italie le courant intellectuel et artistique appelé *Renascimento* (« Renaissance »). Tout au long du XVIe siècle, ce mouvement se propagera partout en Occident depuis la ville de Florence, où il s'est épanoui.

Des guerres d'Italie à l'italomanie

Depuis la fin du XVe siècle, la France cherche à faire valoir ses droits sur une partie du territoire italien. Les campagnes qu'elle y mène s'échelonnent jusqu'en 1559. Ses expéditions militaires, qui sont un échec sur le plan politique, s'avèrent toutefois très enrichissantes sur le plan culturel. Découvrant une Italie en plein essor artistique et intellectuel, la noblesse française se laisse rapidement séduire par ce modèle d'excellence et de raffinement. Une véritable vague d'italomanie commence alors à déferler sur la cour de France, qui adopte de nombreuses modes et inventions de cette culture riche et sophistiquée, à commencer par l'usage de la fourchette. La présence de reines d'origine italienne à la cour de France, dont Catherine de Médicis, ne fera que renforcer cet engouement pour tout ce qui provient d'Italie, favorisant par la même occasion le rapprochement entre les deux cultures.

Point de langue

Des mots empruntés à l'italien

Le XVIe siècle est marqué par la domination de l'Italie sur le plan culturel, entre autres. Cette influence est évidemment perceptible dans la langue française, qui n'hésite pas à emprunter des milliers de mots à l'italien, en particulier des termes liés à la vie artistique, sociale et économique.

Italien	Français
artigiano	artisan
balcone	balcon
banca	banque
carnevale	carnaval
carrozza	carrosse
concerto	concert
cortigiano	courtisan
doccia	douche
scappatella	escapade
festino	festin
gondola	gondole
passaggero	passager
acquarella	aquarelle
corsaro	corsaire
appartamento	appartement

L'humanisme

Les nombreuses innovations techniques et scientifiques qui caractérisent la Renaissance bousculent plusieurs croyances et favorisent l'émergence en Occident de l'humanisme, un mouvement de pensée qui propose une nouvelle façon de considérer la place de l'être humain dans l'Univers. La pensée humaniste remet en question l'autorité suprême de l'Église dans plusieurs domaines, en particulier celui de la science. Entre les humanistes, qui recherchent des vérités qui peuvent être démontrées, et l'Église, gardienne de la Vérité divine, la méfiance ne tarde pas à s'installer.

Le Collège royal

En France, François Ier s'inspire des idées qui circulent en Italie et recherche l'appui des humanistes. Étant donné que les universités existantes sont placées sous l'autorité du clergé catholique, ceux-ci réclament une université autonome afin de pouvoir s'instruire plus librement. Ces intellectuels souhaitent notamment étudier l'hébreu et le grec, des domaines délaissés par les universités religieuses. C'est donc à leur demande que François Ier fonde en 1530 le Collège royal. Le roi désigne lui-même les professeurs du Collège, ce qui leur assure une grande liberté. Symbole de richesse culturelle, le Collège royal va jouer un rôle de premier plan dans la diffusion de la pensée humaniste en France.

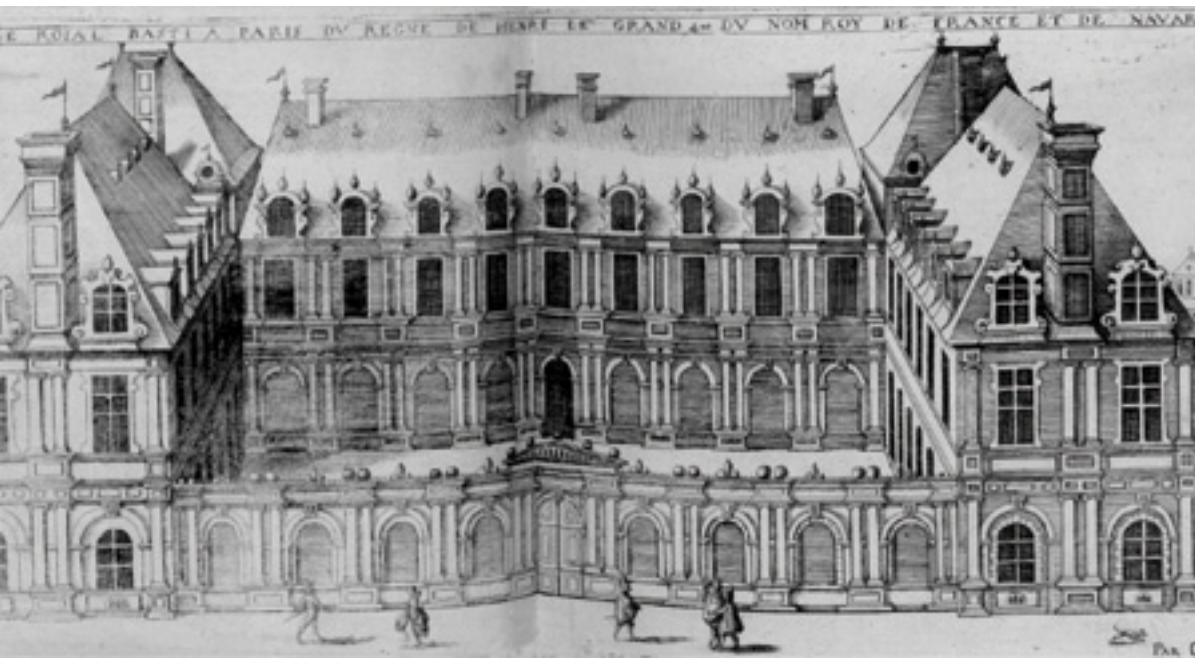

Docet omnia (« Il enseigne tout ») : telle est la devise du Collège royal. Gravure de Claude Chastillon (1612). Bibliothèque nationale de France.

L'affirmation du français

Le règne de François Ier marque également le début de l'affirmation linguistique. Pour la première fois en France, un document officiel traite de la langue : par l'ordonnance de Villers-Cotterêts (1539), François Ier fait du français la langue officielle de l'administration et de la justice. Ainsi soutenu par les politiques linguistiques et culturelles du roi, le français gagne du terrain dans plusieurs domaines. De plus en plus de savants (médecins, mathématiciens et historiens, notamment) écrivent en français. Du côté des écrivains, plusieurs s'affairent à enrichir le vocabulaire par divers moyens et parviennent à imposer le français comme la langue de la littérature.

À cette époque…

François Ier (1494-1547)

François Ier a 20 ans lorsqu'il est couronné roi de France, en 1515. Il se démarque tant par son physique imposant que par son tempérament fougueux et ses idées modernes. Au-delà de sa réputation de vaillant chef militaire et de bon vivant, François Ier se distingue aussi par son gout des arts, qui l'amène à inviter à sa cour les lettrés et les artistes de France et d'ailleurs. Fortement inspiré par la Renaissance italienne, il cherchera tout au long de son règne à moderniser la France pour en faire un modèle culturel – ce qu'elle n'est pas encore à cette époque.

En plus de faire édifier plusieurs châteaux, il planifie la construction de l'hôtel de ville de Paris et la restauration du palais du Louvre, qui n'est alors qu'une forteresse. Il est également connu pour avoir été le premier roi à associer étroitement la langue française à l'État français et pour avoir édicté des lois préconisant l'usage du français dans les écrits officiels. La contribution de François Ier à la culture française est immense.

Extrait de l'ordonnance de Villers-Cotterêts

Nous voulons que doresnavant tous arrestz ensemble toutes aultres procedeures, soient de nous cours souveraines ou autres subalternes et inferieures, soient de registres, enquestes, contractz, commissions, sentences, testamens et aultres quelzconques actes et exploictz de justice ou qui en dependent, soient prononcez, enregistrez et delivrez aux parties en langage maternel françoys et non aultrement.

Le français effectue une percée importante dans le domaine religieux, qui était jusque-là strictement réservé au latin. En effet, une première traduction française de la Bible est publiée en 1530. L'utilisation du français comme langue de la religion soulève de violents débats. Le clergé catholique s'oppose farouchement à l'idée que n'importe quel lecteur puisse interpréter les Saintes Écritures à sa façon. Malgré les obstacles dressés par l'Église, d'autres ouvrages religieux sont bientôt traduits en français.

Joannes Gutenberg (1400-1468).

L'imprimerie

L'arrivée de la presse à imprimer en France crée une véritable révolution en multipliant la production des ouvrages et en facilitant l'accès aux livres. Le développement de l'imprimerie coïncide avec une période de prospérité et une augmentation du nombre de lettrés, bien que ceux-ci ne représentent encore qu'un infime pourcentage de la population. Désormais, les gens n'ont plus besoin d'aller étudier en latin dans un monastère pour acquérir des connaissances ; ils peuvent le faire en se procurant des livres. L'usage du français s'en trouve par conséquent renforcé. En 1501, seulement 10 % des livres sont publiés en français ; dès 1575, cette proportion atteint 50 %.

À cette époque…

La presse de Gutenberg

À la fin du Moyen Âge, la France peut admirer les premières reproductions imprimées au moyen de la xylographie*, une invention chinoise. (Le texte et l'image à reproduire sont gravés sur une planche de bois, qui est ensuite encrée.) Ce sont également les Chinois qui ont inventé les caractères mobiles, vers le XIe siècle. Ils utilisaient principalement des caractères de bois et de faïence. Vers 1450, l'ingénieur Joannes Gutenberg améliore cette technologie en mettant au point la presse à imprimer et en perfectionnant les caractères de métal, appelés « types » (d'où le métier de « typographe »).

Des nouveautés typographiques

Les imprimeurs et les typographes (il arrive souvent qu'une même personne exerce les deux métiers) imaginent des procédés pratiques pour alléger l'écriture du français. Ainsi, ils délaissent les lettres gothiques pour les caractères dits « humanistiques » qu'emploient déjà les imprimeurs italiens. Ces nouveaux types occupent moins d'espace sur la page – ce qui permet aux imprimeurs de réduire leurs couts –, sans compter qu'ils sont nettement plus faciles à lire.

À cette époque…

La page imprimée

Au temps du livre manuscrit, les copistes écrivaient sans laisser d'espaces blancs dans la page, ce qui ajoutait à la difficulté de lecture. Pour guider le lecteur, ils utilisaient des signes de couleur. À l'arrivée de l'imprimerie, comme l'impression en couleurs est un procédé long et dispendieux, les imprimeurs font appel à des copistes pour ajouter des signes de couleur à la main, ce qui au final revient encore plus cher. Les imprimeurs décident alors d'utiliser le noir seulement. Ce choix les oblige à repenser la présentation du texte afin que le lecteur puisse s'y retrouver sans peine. La solution consistera à diviser les textes en chapitres, et les chapitres en paragraphes séparés par des espaces blancs. Il fallait y penser !

L'imprimeur Geofroy Tory recommande, entre autres innovations, de remplacer certaines consonnes muettes par l'emploi de l'accent aigu, du tréma et de la cédille. C'est également au cours de cette période qu'apparait l'apostrophe, empruntée au grec (p. ex. « l'amour » remplace « lamour »). Enfin, quelques imprimeurs commencent à introduire dans leurs ouvrages les lettres **j** et **v**, auparavant notées **i** et **u**.

Ce processus de modernisation et d'uniformisation s'étend tout au long du XVIe siècle. Un système cohérent de ponctuation, de majuscules et d'accents est progressivement mis en place. Cependant, c'est seulement au moment de l'élaboration des premiers dictionnaires et grammaires que prendront forme les règles visant à fixer l'orthographe. La réflexion sur l'écriture qui se poursuit tout au long de la Renaissance soulève la question suivante : le français doit-il avoir une orthographe phonétique ou étymologique ?

Geofroy Tory (1480-1533) a publié ses idées sur l'orthographe et la typographie, notamment, dans un livre intitulé *Champ-fleury*. Ci-dessus, un exemple de lettre ornée tiré de cet ouvrage.

La question de l'orthographe

Le développement de l'imprimerie incite les nouveaux spécialistes du livre à se pencher sur la question de l'orthographe. Si tout le monde s'entend sur la nécessité de fixer l'écriture en lui donnant des règles, la façon de procéder est loin de faire l'unanimité. Une première tendance entend rapprocher le plus possible l'écriture de la prononciation (on parle alors d'orthographe phonétique). Cette position est celle de nombreux imprimeurs progressistes, qui utilisent déjà une orthographe simplifiée. C'est également le point de vue que défend le grammairien Louis Meigret dans son *Tretté de grammere françoeze*, publié en 1550. La tendance opposée, conservatrice, insiste sur la nécessité de garder des liens étymologiques et de différencier les homonymes.

À partir de 1562, les guerres de religion entretiennent un climat d'insécurité et de méfiance. Les publications françaises sont désormais soumises à la censure, royale ou religieuse. Cette situation pousse un grand nombre d'imprimeurs à s'exiler en Suisse, en Belgique et aux Pays-Bas, où ils peuvent poursuivre librement leur travail. Pendant ce temps, en France, les imprimeurs du roi, dont Robert Estienne, prennent la relève et choisissent d'appliquer une orthographe non simplifiée.

La bataille des langues

Pour les francophones d'aujourd'hui, il peut être difficile d'imaginer une époque où des écrivains et d'autres lettrés devaient se porter à la défense de leur langue, mais c'était pourtant le cas à la Renaissance. Le français était utilisé dans les ouvrages populaires, mais seul le latin était jugé convenable pour l'exercice d'activités « sérieuses » comme l'éducation supérieure, la justice et les sciences.

À cette époque…

Les guerres de religion

L'essor de la presse à imprimer coïncide avec le début de la Réforme, conséquence de la dénonciation publique des abus commis par des hauts représentants du clergé catholique (mode de vie luxueux, scandales, etc.). Les réformateurs souhaitent retourner aux sources de la religion chrétienne et établir un rapport plus direct avec Dieu, tournant ainsi le dos à l'institution qu'est l'Église catholique. Une nouvelle religion prend forme : le protestantisme.

La cour de France, d'abord tolérante à l'égard des réformistes, en vient à réprimer violemment ce mouvement. De 1562 à 1598, les guerres de religion relèguent dans l'ombre l'idéal humaniste alors que catholiques et protestants s'affrontent pour faire triompher ce que chaque camp considère comme la « vraie » foi.

La *Deffense et illustration de la langue françoyse*

Pour tenter de faire échec au monopole du latin, le poète Joachim Du Bellay, membre du groupe de la Pléiade, publie en 1549 un manifeste poétique intitulé *Deffense et illustration de la langue françoyse*. Du Bellay souhaite que cette langue qu'il affectionne soit utilisée par ses contemporains non seulement en poésie, mais également dans les arts, les sciences et les techniques. Soucieux d'enrichir autant que possible le vocabulaire du français, Du Bellay recommande en outre aux auteurs de ne pas craindre d'inventer de nouveaux mots. Il leur conseille également d'emprunter aux dialectes, aux pays voisins et, pour les termes plus techniques, au grec et au latin.

Ils ont écrit …

Joachim du Bellay (1522-1560)

Deffense et illustration de la langue françoyse

Livre II, chapitre VI

[…] vouloir oter la liberté à un scavant Homme, qui voudra enrichir sa Langue, d'usurper quelquefois des Vocables non vulgaires, ce seroit retraindre notre Langaige non encor'assez riche soubz une trop plus rigoreuse Loy, que celle, que les Grecz, & Romains se sont donnée. Les quelz combien qu'ilz feussent sans comparaison, plus que nous copieux, & riches, neantmoins ont concedé aux Doctes Hommes user souvent de motz non acoutumées ès choses non accoutumées. Ne crains doncques, Poëte futur, d'innover quelques termes, en un long poëme principalement, avecques modestie toutesfois, analogie & jugement de l'oreille, & ne te soucie qui le treuve bon ou mauvais : esperant que la posterité l'approuvera, comme celle qui donne foy aux choses douteuses, lumiere aux obscures, nouveauté aux antiques, usaige aux non accoutumées, & douceur aux apres & rudes.

[…] vouloir ôter la liberté à un savant homme, qui voudra enrichir sa langue, d'usurper quelquefois des vocables non vulgaires, ce serait restreindre notre langage, non encore assez riche, sous une trop plus rigoureuse loi que celle que les Grecs et les Romains se sont donnée. Lesquels, combien qu'ils fussent sans comparaison plus que nous copieux et riches, néanmoins ont concédé aux doctes hommes user souvent de mots non accoutumés ès choses non accoutumées. Ne crains donc, poète futur, d'innover quelque terme en un long poème, principalement, avec modestie toutefois, analogie et jugement de l'oreille, et ne te soucie qui le trouve bon ou mauvais : espérant que la postérité l'approuvera, comme celle qui donne foi aux choses douteuses, lumière aux obscures, nouveauté aux antiques, usage aux non accoutumées, et douceur aux âpres et rudes.

Ils ont écrit ...

Jacques Cartier (1491- v. 1557)
Voyage de Jacques Cartier au Canada en 1534 (première relation)

Discours du uoyage fait par le capitaine iacques Cartier en la terre-Neufue de Canadas dite nouuelle France, en l'an mil cinq cens trente quatre

Comme Messire charles de Mouy Chevalier, partit avec deux Nauires de S. Malo, et comme il arriua en la terre-Neufue appelee la Françoise, et entra au port de Bonne-veuë.

Apres que Messire Charles de Mouy, sieur de la Meilleraye, et Visadmiral de France eut fait iurer les Cappitaines, Maistres et compagnons des Nauires, de bien et fidellement se comporter au seruice du Roy tres-chrestien, sous la charge du Capitaine Iacques Cartier ; Nous partismes le xx. dAuril en l'an M.D.XXXIIII. du port de S. Malo auec deux nauires de charge chacun d'environ soixante tonneaux, et armé de soixante et un homme : Et nauigasmes auec tel heur que le x. de May nous arriuasmes à la terre-Neufue, en laquelle nous entrasmes par le Cap de Bonneveuë, lequel est au XXVIII. Degré et demy de latitude et de longitude.

Mais pour la grande quantité de glace qui estoit le long de ceste terre, il nous fust besoin d'entrer en un port que nous nommasmes de S. Catherine distant cinq lieuës du port susdit vers le Su-Suest, là nous y arrestames dix iours attendans la commodité du temps, et cependant nous equipasmes et appareillasmes nos barques.

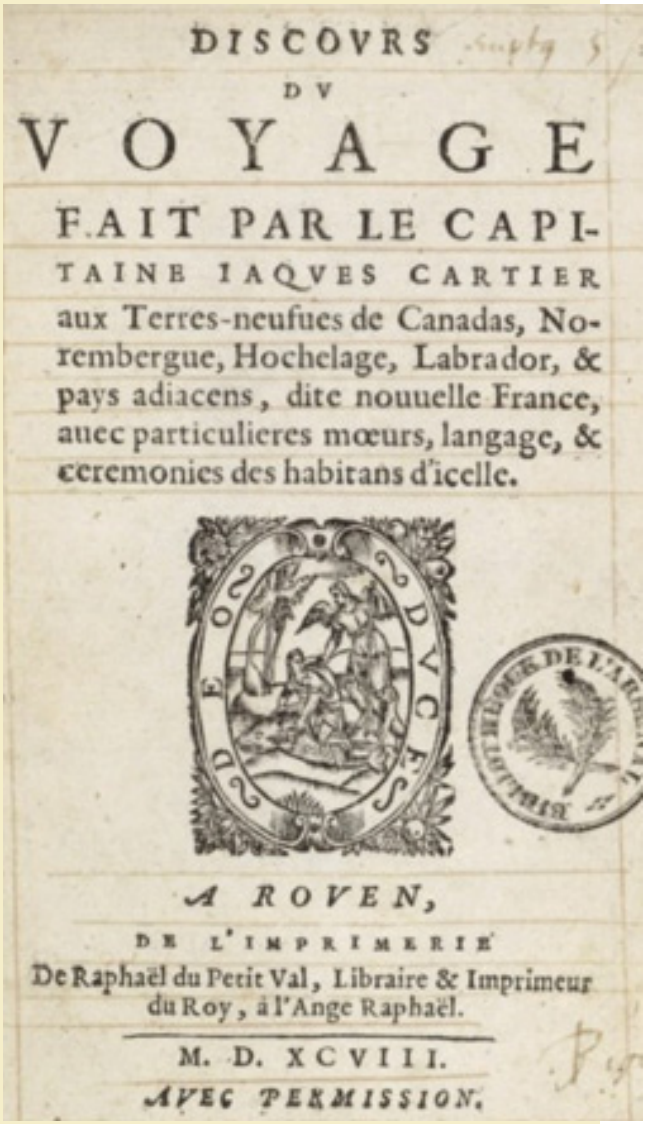
DISCOVRS
DV
VOYAGE
FAIT PAR LE CAPI-
TAINE IAQVES CARTIER
aux Terres-neufues de Canadas, Norembergue, Hochelage, Labrador, & pays adiacens, dite nouuelle France, auec particulieres mœurs, langage, & ceremonies des habitans d'icelle.
A ROVEN,
DE L'IMPRIMERIE
De Raphaël du Petit Val, Libraire & Imprimeur du Roy, à l'Ange Raphaël.
M. D. XCVIII.
AVEC PERMISSION.

Bibliothèque nationale de France.

Point de langue

Quelques caractéristiques du français du XVIe siècle

- La tendance à rapprocher les mots français du latin prend de l'ampleur : par exemple, « tens » s'écrit désormais « temps » (*tempus*) ; « cors » devient « corps » (*corpus*).

- De nombreux doublets (deux mots ayant la même signification) se font concurrence. Par exemple, alors que le français a déjà le verbe « écouter », le mouvement de latinisation crée le verbe « ausculter » (du latin *auscultare*). Au fil des siècles, le sens de « ausculter » a changé, mais à l'époque il était synonyme de « écouter ».

- Les Français du XVIe siècle ont tendance à ne plus prononcer le « e » final. Ainsi, des mots tels que « dire », « terre » et « faire », auparavant prononcés en deux syllabes (« di-re », « fai-re ») en comptent désormais une seule : « dir », « fair », « terr », etc.

- Le son « è » est noté **oi**, comme dans « franç**oi**s ». C'est seulement au XIXe siècle qu'on écrira « franç**ai**s ».

- Les imprimeurs commencent timidement à utiliser le **j** et le **v** dans leurs publications, mais ces nouvelles lettres mettront du temps à s'imposer. (Rappel : jusqu'alors, on utilisait le **i** pour noter **j** et le **u** pour noter **v**.)

Rabelais et la création lexicale

Les francophones d'aujourd'hui ont généralement tendance à croire que le français a toujours été une langue rigoureuse et bien ordonnée. Or, avant le XVIIe siècle, c'était loin d'être le cas. À l'époque de la Renaissance, le français est exposé à des influences diverses qui donnent lieu à un étonnant foisonnement de formes et de mots nouveaux. Utilisant la langue avec une grande liberté, plusieurs auteurs laissent libre cours à leur créativité pour enrichir leur vocabulaire personnel. C'est le cas du médecin et écrivain humaniste François Rabelais. Les récits humoristiques de cet auteur pour le moins original traduisent une imagination débordante et un penchant prononcé pour les néologismes. S'appuyant sur les étymologies grecque et latine, Rabelais enrichit le vocabulaire du français de plus d'une centaine de termes. En voici quelques exemples : agriculture, antiquaire, atome, cannibale, catastrophe, encyclopédie, paragraphe, parasite, perpendiculaire, sarcasme, sympathie.

Ils ont écrit ...

Rabelais : une œuvre gargantuesque

François Rabelais (1484-1553) donne vie au géant Gargantua dans un roman fleuve inspiré d'œuvres populaires et composé d'épisodes souvent burlesques. L'extrait reproduit ici offre un exemple flagrant de la liberté lexicale qui a fait la marque de cet écrivain unique en son genre.

Gargantua (chap. 27)

> [Il] mit bas son grand habit et se saisit du baston de la Croix, qui estoyt de cueur de cormier, long comme une lance, rond à plain poing et quelque peu semé de fleurs de lys, toutes presque effacées. Ainsi sortit en beau sayon, […] et de son baston de la Croix donna sy brusquement sus les ennemys qui, sans ordre ne enseigne, ne trompette ne tabourin, parmy le cloz vendangeoient. […]
> Es uns escarbouilloyt la cervelle, ès aultres rompoyt bras et jambes, ès aultres deslochoyt les spondyles du coul, ès aultres demoulloyt les reins, avalloyt le nez, poschoyt les yeulx, fendoyt les mandibules, enfoncoyt les dens en la gueule, descroulloyt les omoplates, sphaceloyt les greves, desgondoit les iscies, debezilloit les fauciles.

« Portrait de Me Francois Rabelais - Docteur en Medicine. » Bibliothèque nationale de France.

[…] il ôta son grand habit et se saisit du bâton de la croix, qui était en cœur de cormier, aussi long qu'une lance, remplissant bien la main et quelque peu semé de fleurs de lys, presque toutes effacées. Il sortit de la sorte, dans son beau sarrau, […] et, avec son bâton de croix, frappa brutalement sur les ennemis qui, sans ordre, ni enseigne, ni trompette ni tambour vendangeaient parmi le clos […]
Aux uns, il écrabouillait la cervelle, à d'autres il brisait bras et jambes, à d'autres il démettait les vertèbres du cou, à d'autres, il disloquait les reins, effrondait le nez, pochait les yeux, fendait les mâchoires, enfonçait les dents dans la gueule, défonçait les omoplates, meurtrissait les jambes, déboitait les fémurs, émiettait les os des membres.

Ils ont écrit ...

Ronsard et les poètes de la Pléiade

Le poète Pierre de Ronsard (1524-1585) réunit six collègues et fonde la Pléiade sur le modèle de la Pléiade antique (groupe de sept grands poètes grecs). Ensemble, Ronsard et ses amis élaborent des procédés d'écriture qui deviendront les fondements de la poésie classique française. Grâce à l'enthousiasme suscité par les créations du groupe, le français parvient enfin à s'imposer en France comme la langue de la littérature.

Ronsard a publié de nombreux ouvrages dans une orthographe simplifiée. D'autres poètes et écrivains l'ont suivi dans cette voie. Mais à la faveur des guerres de religion qui ont chassé du pays les imprimeurs progressistes, l'orthographe ancienne – avec ses nombreuses lettres muettes – a repris sa place. C'est seulement dans la seconde moitié du XVIIIe siècle que sera adoptée l'« orthographe de Ronsard ».

Nouvelle Continuation des Amours de Pierre de Ronsard, Vendomois
« Chanson »

Bon jour mon cueur, bon jour ma doulce vie.
Bon jour mon œil, bon jour ma chere amye,
Hé bon jour ma toute belle,
Ma mignardise, bon jour,
Mes delices, mon amour,
Mon dous printemps, ma doulce fleur nouvelle
Mon doulx plaisir, ma doulce columbelle,
Mon passereau, ma gente tourterelle,
Bon jour, ma doulce rebelle.
Hé fauldra-t-il que quelcun me reproche
Que j'ay vers toy le cueur plus dur que roche
De t'avoir laissé, maitresse,
Pour aller suivre le Roy,
Mandiant je ne sçay quoy
Que le vulgaire appelle une largesse?
Plustost perisse honneur, court, et richesse,
Que pour les biens jamais je te relaisse,
Ma doulce et belle deesse.

Chapitre 5

REMARQVES
SVR LA
LANGVE FRANÇOISE
VTILES A CEVX QVI VEVLENT
BIEN PARLER ET BIEN ESCRIRE.

A PARIS,
Chez la Veuue IEAN CAMVSAT,
ET
PIERRE LE PETIT, Imprimeur & Libraire
ordinaire du Roy, ruë Sainct Iacques,
à la Toiſon d'Or.

M. DC. XLVII.
AVEC PRIVILEGE DV ROY.

Le XVII^e siècle : l'orthographe se stabilise

Malgré les guerres et les tensions religieuses toujours présentes, la France jouit au XVII^e siècle d'une période de prospérité qui lui permet d'atteindre un prestige jusqu'alors inégalé dans les domaines militaire, littéraire et artistique. Cette suprématie, le royaume de France la doit aux fortes personnalités qui se succèdent à sa tête : Henri IV, le cardinal de Richelieu, le cardinal Mazarin et surtout Louis XIV, qui va dominer son époque pendant plus de 50 ans. Au cours de ce siècle marqué par l'autorité et la centralisation accrue des pouvoirs, le travail sur la langue amorcé à la Renaissance se poursuit : on l'observe, on l'étudie, mais surtout on s'efforce d'agir sur elle en dictant des règles nouvelles, celles du bon usage.

Vers la monarchie absolue

En 1610, Louis XIII hérite du trône à la suite de l'assassinat de son père, Henri IV. Mais le nouveau roi est trop jeune pour diriger lui-même le royaume. Cette tâche est confiée à son premier ministre, le cardinal de Richelieu. Ce dernier s'emploie à rétablir l'autorité royale et la domination française en Europe en mettant en place une série de réformes politiques, économiques, sociales et culturelles.

À partir de 1643, la gouvernance du royaume est assurée par le cardinal Mazarin pendant la minorité de Louis XIV. Le nouveau régent va jouer un rôle de premier plan dans l'éducation du jeune roi. À la mort de Mazarin, Louis XIV surprend son entourage en décidant de concentrer tous les pouvoirs entre ses propres mains : c'est le début de la monarchie absolue. Pendant les décennies qui vont suivre, la destinée de la France sera entièrement soumise à la volonté et l'ambition du « Roi-Soleil ».

À cette époque…

Versailles et le Roi-Soleil

En 1661 commence le long règne personnel de Louis XIV, qui va marquer la France et l'Europe entière. Celui qu'on surnommera bientôt le « Roi-Soleil » entreprend de faire réaménager son domaine de Versailles, qui deviendra le symbole de sa toute-puissance. Ses architectes conçoivent un immense bâtiment dont la façade s'étale sur une largeur extraordinaire. Le nouveau château est mis en valeur par un ensemble d'escaliers, de terrasses, de jardins, de bassins et de fontaines dont les mécanismes ingénieux chorégraphient des jeux d'eau variés. Le château de Versailles illustre parfaitement les principes d'élégance, de symétrie et d'harmonie sur lesquels s'appuient toutes les réalisations de cette période qualifiée de Grand Siècle.

La toile linguistique

Au XVII^e siècle, le français est parlé principalement par ceux qui occupent une position privilégiée dans la société. Sur les 20 millions d'individus que compte alors la France, environ 1 million parlent français, soit seulement 5 % de la population totale. À l'extérieur de Paris, la plupart des habitants continuent de parler le patois de leur région : plus de 600 patois composent la toile linguistique de la France du XVII^e siècle. Chose étonnante, le français est davantage parlé en Nouvelle-France et en Angleterre qu'en France même.

À cette époque...

La France en Amérique

À mesure que l'empire colonial de la France prend de l'expansion, le français est diffusé aux Antilles, aux Indes et Nouvelle-France. Au cours du XVIIe siècle, plusieurs groupes de colons s'installent dans la vallée du Saint-Laurent. La plupart d'entre eux proviennent du nord-ouest du pays ainsi que de Paris et ses environs. Presque tous parlent français avant d'émigrer. Par la suite, l'omniprésence des communautés religieuses, les mariages (avec les Filles du Roy, notamment) et l'instruction assureront le renforcement du français dans la colonie.

Les colons de Nouvelle-France partagent ce vaste territoire avec plusieurs nations amérindiennes, dont les Hurons. Les Français tisseront rapidement des liens commerciaux avec ces derniers, s'attirant par la même occasion l'animosité des Iroquois, ennemis des Hurons.

Un couple de Canadiens au XVIIIe siècle. Archives de la Ville de Montréal.

Ils ont écrit...

Le choc des cultures

À l'été 1701, le gouverneur de la Nouvelle-France réunit à Montréal les différentes nations amérindiennes en vue de mettre un terme définitif aux conflits qui entravent le développement de la colonie. Pour ratifier le traité de paix générale, des représentants des nations ont dessiné les totems de leur communauté : héron, tortue, calumet, castor, etc. Le commis aux écritures a par la suite ajouté les noms correspondants. Un peu comme les *Serments de Strasbourg* à une autre époque, en plus de sceller une entente historique, ce document met en lumière une réalité linguistique particulière : dans ce cas-ci, le contraste entre une culture pourvue d'une écriture et une autre sans.

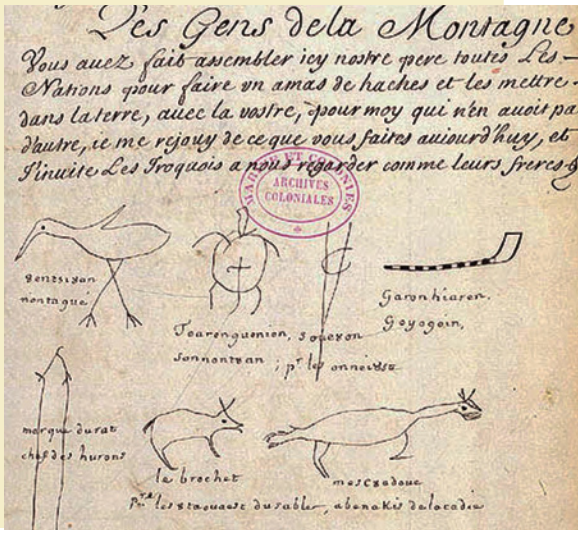

Extrait de la Grande Paix de Montréal de 1701

Les Gens de la Montagne
Vous auez fait assembler icy nostre père toutes Les Nations pour faire un amas de haches et les mettre dans la terre, avec la vostre, pour moy qui n'en avoit pas d'autre, ie me rejouy de ce que vous faites auiourd'huy, et j'invite les Iroquois a nous regarder comme leurs freres.

L'enseignement en français

Le taux d'alphabétisation des Français n'a pas beaucoup augmenté par rapport au siècle précédent : à peine 1 % de la population sait lire et écrire. L'école est un peu plus accessible aux filles, et les enfants peuvent apprendre avec des livres en français. Dans les écoles de campagne cependant, l'initiation à la lecture se fait souvent avec des livres de prières en latin ou, parfois, en patois. Par ailleurs, le français parvient enfin à pénétrer l'enseignement supérieur. À partir de 1624, les étudiants ont l'autorisation de présenter leur thèse en français, et en 1680 on commence à enseigner le droit dans la langue maternelle.

Les maitres du langage

Au cours de ce siècle placé sous le signe de l'autorité et de la centralisation du pouvoir, des écrivains et d'autres passionnés du langage s'intéressent à la situation du français. Ils se donnent pour mission de nettoyer la langue de fond en comble afin de la rendre plus claire, plus précise et plus rigoureuse. Cette entreprise sera dirigée dans un premier temps par le poète attitré de la cour, François Malherbe, alors maitre incontesté du langage.

Malherbe s'emploie sans relâche à corriger les façons de parler et d'écrire : syntaxe, catégories grammaticales, vocabulaire, tout y passe. Convaincu que la simplicité doit dominer, il n'hésite pas à critiquer les œuvres de ses collègues, en particulier celles des poètes de la Pléiade, jugées trop savantes – et par conséquent peu accessibles. Malherbe part aussi en guerre contre les synonymes en forçant la langue à établir des nuances : chaque mot doit avoir une définition précise. Le maitre s'affaire également à distinguer les mots nobles des mots qualifiés de « bas » (d'emploi populaire) et s'intéresse aux variétés de la langue : le langage des hommes de loi, le langage de la ville, et enfin celui de la cour, qu'il entreprend d'améliorer en prodiguant ses recommandations à l'entourage royal. Malherbe parvient ainsi à modeler la langue en lui imposant une forme rigoureuse qui ne laisse plus beaucoup de place à la créativité.

François De Malherbe (1555-1628). Ironie du sort, le mot « malherbe » désigne une terre non cultivable (mauvaise herbe). Bibliothèque nationale de France.

La langue littéraire de cette époque peut être vue comme une œuvre non pas individuelle mais collective. Bon gré ou mal gré, les écrivains eux-mêmes se soumettent aux exigences de Malherbe et de ses successeurs, sans jamais chercher à imposer leur façon de voir. Et bien que de nombreux auteurs du XVIIe siècle ne soient pas tous d'accord avec la vision des maitres, la plupart privilégient une langue simple qui se distingue par sa clarté et sa précision. C'est le cas entre autres de Nicolas Boileau, dont les vers célèbres seront repris par toutes les futures générations d'enseignants : « Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement / Et les mots pour le dire arrivent aisément ».

La relève de Malherbe sera assurée par de nombreux « remarqueurs » qui ont à cœur la qualité du français écrit et parlé. Le plus influent d'entre eux est sans contredit Claude Favre de Vaugelas. Soucieux d'épurer la langue et de la parfaire, Vaugelas publie en 1647 ses *Remarques sur la langue françoise utiles à tous ceux qui veulent bien parler et bien escrire*. Ce nouveau mentor rejette entre autres les mots vieillis, les mots « bas » et les nombreux italianismes qui, selon lui, corrompent la langue française. Il consacre en outre une bonne partie de ses efforts à distinguer le mauvais usage, qu'il associe à la classe populaire, du bon usage, c'est-à-dire celui de la bonne société parisienne.

Les grammairiens ne sont pas les seuls à donner leur opinion sur la langue. Ainsi, la mode de la préciosité incite les gens de bonne société à promouvoir un langage on ne peut plus raffiné, et les discussions sur le bon usage occupent une place de premier plan dans les salons littéraires, où se réunit l'élite cultivée.

À cette époque…

Les salons littéraires

La société savante du Grand Siècle est composée d'aristocrates plus ou moins désœuvrés, de scientifiques et d'écrivains. À la ville, des dames distinguées, telle la marquise de Rambouillet, invitent chez elles de petits groupes d'intellectuels qui viennent lire leurs œuvres – ou celles de leurs confrères – et discuter de poésie, de philosophie, ou encore du bon usage de la langue. Ces beaux esprits rivalisent d'habileté et de finesse dans un art où ils règnent en maitres incontestés, celui de la conversation.

Le dramaturge Pierre Corneille à l'hôtel de Rambouillet, le plus couru des salons littéraires du XVIIe siècle. BnF.

Ils ont écrit ...

Conſtruction grammaticale.

PLuſieurs croyent que cette conſtruction n'eſt pas bonne, *comme le Roy fut arriué, il commanda, &c.* & qu'il faut dire *le Roy, comme il fut arriué, commanda.* Mais ils ſe trompent fort; car au contraire, l'autre eſt beaucoup meilleure & plus naturelle, parce que ſi ie commençois la periode par *le Roy*, il faudroit dire *eſtant arriué*, & non pas, *comme il fut arriué. Le Roy eſtant arriué commanda*, qui ne voit que cette phraſe eſt beaucoup plus Françoiſe que cette autre, *le Roy, comme il fut arriué, commanda? A l'abord*, dit M. Coeffeteau, *comme Tiridates apperceut Corbulon, il deſcendit le premier de cheual.* On parle & on eſcrit ainſi.

C'EST QVE, *où il eſt mauuais.*

CE terme eſt quelquefois ſuperflu & redondant, par exemple lors qu'il eſt employé de cette ſorte *quand c'eſt que ie ſuis malade.* Vne infinité de gens le diſent ainſi, & particulierement les Pariſiens & leurs voiſins, pluſtoſt que ceux des Prouinces eſloignées. Il faut dire ſimplement *quand ie ſuis malade.* Cela eſt hors de doute. Mais on n'eſt pas ſi aſſeu-

Mmm

Claude Favre de Vaugelas (1585-1650), *Remarques sur la langue françoise utiles à tous ceux qui veulent bien parler et bien escrire*, Paris, 1647, p. 457.

Une grammaire fondamentale

Le travail d'autres pionniers en matière linguistique conduit à la publication d'une grammaire raisonnée, connue sous le nom de *Grammaire de Port-Royal* (1660). Pour la première fois, on tente d'expliquer les règles grammaticales non par l'usage, mais plutôt par la logique et la raison. Cet ouvrage novateur aura une influence aussi durable que considérable dans le monde des lettres. Par ailleurs, la réflexion sur la langue se poursuit dans l'élaboration des tout premiers dictionnaires unilingues français, parmi lesquels celui de l'Académie française.

L'Académie française

Le puissant cardinal de Richelieu, qui administre le royaume pendant la minorité du roi Louis XIII, s'intéresse de près à la vie littéraire et aux débats linguistiques qui ont cours. Mais lorsqu'il crée l'Académie française, en 1635, c'est surtout aux intérêts du royaume qu'il songe. Le cardinal vise par ce moyen à surveiller tout ce qui se dit et s'écrit. Il cherche surtout à contrer l'influence des salons littéraires, qu'il soupçonne de répandre des idées susceptibles de nuire à l'autorité royale.

Le cardinal de Richelieu (1585-1642).

Parmi les mandats que Richelieu confie à l'Académie, le principal consiste à rédiger un dictionnaire de l'usage, plus précisément du « bon usage », celui de la cour et des bons auteurs. Une grande partie des mots du vocabulaire s'en trouvent par conséquent exclus, parce que considérés comme vulgaires où démodés : des mots comme « angoisse », « immense », jugés vieillis ; ou encore « poitrine », « épingle », jugés trop populaires. Les 40 académiciens entreprennent aussi de faire le ménage dans les nombreuses graphies qui se côtoient depuis des siècles, afin d'élaborer une orthographe officielle. Les membres examinent les mots un à un pour déterminer la graphie la plus appropriée. La plupart du temps, ils choisissent la forme la plus compliquée, celle qui indique l'origine (grecque ou latine) du mot.

Les premiers dictionnaires

L'élaboration du premier dictionnaire d'usage officiel – celui de l'Académie française – s'avère une entreprise laborieuse et surtout très longue. Si bien que sa publication se verra devancée par les ouvrages de deux lexicographes ambitieux : César-Pierre Richelet et Antoine Furetière.

Le *Richelet* (1680)

César-Pierre Richelet publie un dictionnaire comprenant 24 000 articles, entièrement français, c'est-à-dire sans aucune référence au latin. Il s'agit du *Dictionnaire françois contenant généralement tous les mots, et plusieurs remarques sur la langue française, ses expressions propres, figurées et burlesques, la prononciation des mots les plus difficiles, le genre des noms, la conjugaison des verbes, leur régime, celui des adjectifs et des prépositions. Avec les termes les plus connus des Arts et des Sciences. Le tout tiré de l'usage et des bons auteurs et les choses.*

En plus d'illustrer le bon usage de la cour, l'ouvrage de Richelet tient compte de la langue populaire. Il innove aussi en utilisant les accents et en supprimant les consonnes doubles.

Le *Furetière* (1690)

Avec son *Essai d'un dictionnaire universel contenant généralement tous les mots français tant vieux que modernes et les termes de toutes les Sciences et les Arts*, le lexicographe Antoine Furetière accomplit un exploit sans précédent. Travaillant en solitaire, il conçoit en moins de 20 ans le premier dictionnaire encyclopédique, qui compte 45 000 articles. Comme son titre détaillé l'indique, cet ouvrage a l'ambition de recenser tous les mots, quels qu'ils soient. Par ce choix, l'auteur rejette la vision puriste sur laquelle s'appuient les membres de l'Académie française dans leurs travaux. Le dictionnaire de Furetière s'avère beaucoup plus complet que celui de l'Académie, qui sera publié quelques années plus tard. Il constituera par ailleurs une importante source d'inspiration pour les encyclopédistes qui prendront la relève au siècle suivant.

Le *Dictionnaire de l'Académie* (1694)

Entrepris en 1639 sous la direction de Vaugelas, le *Dictionnaire de l'Académie* parait 55 ans plus tard. Le résultat déçoit, de nombreuses omissions ayant été constatées : c'est le cas notamment du mot « françoys » (français), qui n'y figurera qu'à la troisième édition, en 1740 ! On découvre aussi que ce dictionnaire tant attendu a pris un retard considérable sur l'évolution de l'usage. D'autre part, les 24 000 mots qui s'y trouvent rassemblés excluent les termes techniques et sont classés par familles plutôt que dans l'ordre alphabétique.

En dépit d'évidentes carences, la publication de ce premier dictionnaire officiel marque un moment décisif dans l'histoire de l'orthographe du français : plutôt que de favoriser une orthographe simplifiée, l'Académie rejette les innovations du siècle précédent, telles les lettres accentuées, et opte pour une orthographe étymologique, c'est-à-dire savante. Avec le temps, l'orthographe de l'Académie deviendra l'unique référence : il n'y aura plus qu'une seule façon d'écrire les mots, et elle sera obligatoire pour tous.

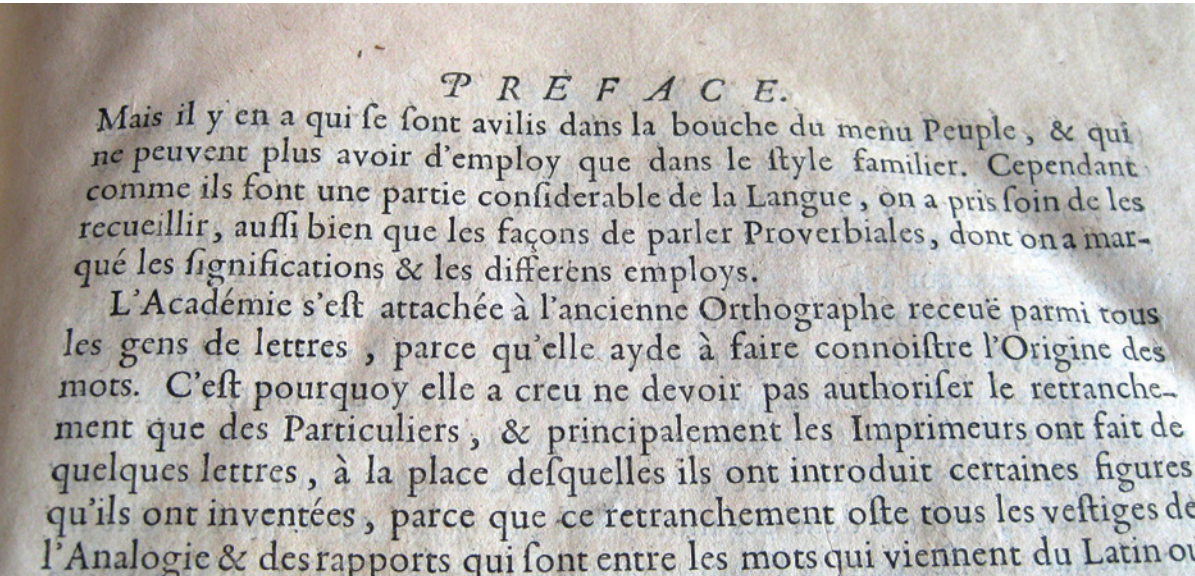

PREFACE.

Mais il y en a qui ſe ſont avilis dans la bouche du menu Peuple, & qui ne peuvent plus avoir d'employ que dans le ſtyle familier. Cependant comme ils ſont une partie conſiderable de la Langue, on a pris ſoin de les recueillir, auſſi bien que les façons de parler Proverbiales, dont on a marqué les ſignifications & les differens employs.

L'Académie s'eſt attachée à l'ancienne Orthographe receuë parmi tous les gens de lettres, parce qu'elle ayde à faire connoiſtre l'Origine des mots. C'eſt pourquoy elle a creu ne devoir pas authoriſer le retranchement que des Particuliers, & principalement les Imprimeurs ont fait de quelques lettres, à la place deſquelles ils ont introduit certaines figures qu'ils ont inventées, parce que ce retranchement oſte tous les veſtiges de l'Analogie & des rapports qui ſont entre les mots qui viennent du Latin ou de quelque autre Langue. Ainſi elle a écrit les mots *Corps*, *Temps*, avec un P & les mots *Teſte*, *Honneſte* avec une *S*, pour faire voir qu'ils viennent du Latin *Tempus*, *Corpus*, *Teſta*, *Honeſtus*. Et ſi un meſme mot ſe trouve eſcrit da

Extrait de la préface de la première édition (1694) du *Dictionnaire de l'Académie*.

Point de langue

Quelques caractéristiques du français du XVII^e siècle

Le français du XVII^e siècle peut nous sembler proche du français moderne par son écriture, mais nous serions probablement étonnés de l'entendre parler.

- Les aristocrates ont l'habitude de ne pas prononcer les consonnes finales : ils disent « mouchoi », « plaisi », alors que les gens du peuple disent plutôt « mouchoir », « plaisir ».
- Le son « oi » est prononcé « wé » ou « wè ». On dit « mwé » ou « mwè » (moi), « twé » ou « twè » (toi), « rwé » ou « rwè » (roi), « franswé » ou « franswè » (pour le prénom François), « wèzo » (oiseau).
- On prononce le « s » du pluriel, contrairement à l'usage d'aujourd'hui.

Le français écrit :

- L'Académie française décide de ne pas garder les lettres accentuées introduites au siècle précédent. Ex. : « tête » s'écrit maintenant « teste », comme au XV^e siècle.
- Elle adopte par contre le **j** et le **v** (**je** au lieu de **ie** ; **avril** au lieu de **apuril**).
- Elle remplace « en » par « an » dans certains mots :
  dedens – dedans ; endouille – andouille ; arrenger – arranger.

Ils ont écrit ...

Descartes et son *Discours de la méthode* : une victoire décisive

En 1637, le latin perd soudainement du terrain dans un domaine sur lequel il régnait depuis des siècles. C'est en effet l'année où René Descartes (1596-1650), philosophe et pionnier de la science moderne, publie en français le *Discours de la méthode pour bien construire sa raison, et pour chercher la vérité dans les sciences*. Cet ouvrage fondamental dans l'histoire de la connaissance est également un modèle de précision et de clarté du point de vue de la langue.

***Discours de la méthode* (1637)**

l'ay esté nourri aux lettres dès mon enfance ; et pourcequ'on me persuadoit que par leur moyen on pouuait acquerir une connoissance claire & assurée de tout ce qui est utile à la vie, i'avais un extreme desir de les apprendre. Mai sitost que i'eu acheué tout ce cours d'estudes, au bout duquel on a coustume d'être receu au rang des doctes, ie changay entierement d'opinion, car ie me trouuais embarassé de tant de doutes & d'erreurs qu'il me sembloit n'auoir fait d'autre profit en taschant de m'instruire, sinon que i'auois découuert de plus en plus mon ignorance.

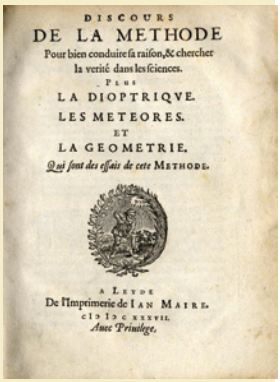
DISCOURS
DE LA METHODE
Pour bien conduire sa raison, & chercher la verité dans les sciences.
PLUS
LA DIOPTRIQVE.
LES METEORES.
ET
LA GEOMETRIE.
Qui sont des essais de cette METHODE.
A LEYDE
De l'Imprimerie de IAN MAIRE.
cI> I> C XXXVII.
Auec Priuilege.

Ils ont écrit ...

308 OUVRAGES

& leur force. Vous déclarez le caractere de cha
cune, étant, pour ainſi dire, nommez afin de re
gler les limites de la poëſie & de la proſe, auſſ
bien que ceux de la converſation & des livres.
Vous ſavez, MESSIEURS, également bien la
langue des Dieux & celle des hommes. J'éleverois
au-deſſus de toutes choſes ces deux talens, ſans un
troiſiéme qui les ſurpaſſe ; c'eſt le langage de la
piété, qui, tout excellent qu'il eſt, ne laiſſe pas
e familier. Les deux autres langues ne
ètre que les ſervantes de celle-ci. Je
voir appriſe en vos compoſitions, où
vec tant de majeſté & de graces. Vous
gnerez beaucoup mieux lors que vous
converſation aux préceptes.
us ces avantages il ne ſe faut pas éton-
exercez une autorité ſouveraine dans
ne des Lettres. Quelques applaudiſſe-
s plus heureuſes productions de l'eſprit
rtez, on ne s'aſſure point de leur prix,
robation ne confirme celle du public.
ens ne reſſemblent pas à ceux du Sénat
Rome ; on en appelloit au peuple ;
le peuple ne juge point après vous ;
t ſans replique à vos ſentimens. Cette
ſi reſpectée, c'eſt votre merite qui l'a
ſont les ouvrages que vous donnez au
qui ſont autant de parfaits modéles
s genres d'écrire, pour tous les ſtiles.
uroit mieux repreſenter le génie de la
e par ce Dieu qui ſavoit paroître ſous
s ; l'eſprit des François eſt un veri-
; vous lui enſeignez à pratiquer ces

DISCOURS

Prononcé à l'Académie Françoiſe le 2 Mai 1684.

PAR MONSIEUR DE LA FONTAINE, lorſqu'il fut reçû à la place de M. Colbert, Miniſtre & Secretaire d'Etat.

MESSIEURS,

Je vous ſupplie d'ajoûter encore une grace à celle que vous m'avez faite : c'eſt de ne point attendre de moi un remercîment proportionné à la grandeur de votre bienfait. Ce n'eſt pas que je n'en aye une extrême reconnoiſſance ; mais il y a de certaines choſes que l'on ſent mieux qu'on ne les exprime : & bien que chacun ſoit éloquent dans ſa paſſion, il eſt de la mienne comme de ces vaſes, qui étant trop pleins, ne permettent pas à la liqueur de ſortir. Vous voyez, MESSIEURS, par mon ingenuité, & par le peu d'art dont j'accompagne ce que je dis, que c'eſt le cœur qui vous remercie, & non pas l'eſprit.

En effet, ma joye ne ſeroit pas raiſonnable ſi elle pouvoit être plus moderée. Vous me recevez en un Corps, où non ſeulement on apprend à arranger les paroles, on y apprend auſſi les paroles mêmes, leur vrai uſage, toute leur beauté

V ij

Extrait du discours de Jean de La Fontaine (1621-1695) lors de sa nomination à l'Académie française, en 1684.

Ils ont écrit ...

Jean-Baptiste Poquelin,
dit Molière (1622-1673)

La langue de Molière

En plus de largement contribuer au rayonnement de la langue française dans l'univers culturel, l'illustre écrivain et artiste de théâtre devient un agent de diffusion de la « langue de Molière » dans les provinces françaises à l'occasion des tournées qu'il organise avec sa troupe.

Ci-contre, un extrait de l'une des premières éditions de *L'Avare* montre bien que, à part quelques différences graphiques et orthographiques, les principales caractéristiques du français tel que nous le connaissons sont déjà présentes au XVII[e] siècle.

Extrait de *L'Avare*, publié à Bruxelles chez l'éditeur George de Backer, en 1694. P. 91.

COMEDIE. 91

SCENE VI.

CLEANTE, VALERE, MARIANE, ELISE, FROSINE, HARPAGON, ANSELME, M. JACQUES, LA FLECHE, LE COMMISSAIRE, SON CLERC.

CLEANTE.

NE vous tourmentez point, mon Pere, & n'accusez personne. J'ai découvert des nouvelles de vôtre affaire, je viens ici pour vous dire, que si vous voulez vous resoudre à me laisser épouser Mariane, vôtre argent vous sera rendu.

HARPAGON.

Où est-il?

CLEANTE.

Ne vous en mettez point en peine. Il est en lieu dont je répons, & tout ne dépend que de moi. C'est à vous de me dire à quoi vous vous determinez; & vous pouvez choisir, où de me donner Mariane, ou de perdre vôtre cassette.

HARPAGON.

N'en a-t'on rien ôté?

ELISE.

Rien du tout. Voyez si c'est vôtre dessein de soûcrire à ce mariage & de joindre vôtre consentement à celui de sa Mere, qui lui laisse la liberté de faire un choix entre nous deux.

MARIANE.

Mais vous ne sçavez pas, que ce n'est pas assez que ce consentement; & que le Ciel, avec un Frere que vous voyez, vient de me rendre un Pere dont vous avez à m'obtenir.

ANSELME.

Le Ciel, mes enfans, en me redonne point à vous, pour être contraire à vos vœux. Seigneur Harpagon, vous jugez bien que le choix d'une jeune personne tombera sur le fils plûtôt que sur le Pere. Allons, ne vous faites point dire ce qu'il n'est pas necessaire d'entendre, & consentez ainsi que moi à ce double hymenée.

HARPAGON.

Il faut, pour me faire donner conseil, que je voye ma cassette.

CLEAN-

Ils ont écrit ...

De l'oral à l'écrit : les contes de Perrault (1628-1703)

Élu à l'Académie française en 1671, Charles Perrault s'intéresse aux contes et légendes transmis oralement d'une génération à l'autre par les gens du peuple, mais que l'aristocratie ignore. Il décide de transcrire ces récits en prenant soin de les adapter au gout des courtisans. Les *Contes de ma mère l'Oye*, publiés en 1697, remportent un succès immédiat.

Le Petit-Poucet

Il étoit une fois un bûcheron & une bûcheronne qui avoient sept enfans, tous garçons ; l'aîné n'avoit que dix ans, et le plus jeune n'en avoit que sept. On s'étonnera que le bûcheron ait eu tant d'enfans en si peu de temps ; mais c'est que sa femme alloit vite besogne, & n'en faisoit pas moins de deux à la fois.

Ils étoient fort pauvres, & leur sept enfans les incommodoient beaucoup, parce qu'aucun d'eux ne pouvoit encore gagner sa vie. Ce qui les chagrinoit encore, c'est que le plus jeune étoit fort délicat & ne disoit mot : prenant pour bêtise ce qui étoit une marque de la bonté de son esprit. Il étoit fort petit, &, quand il vint au monde, il n'étoit guère plus gros que le pouce, ce qui fit qu'on l'appela le Petit-Poucet.

L'heure du conte Gravure de Gustave Doré. Bibliothèque nationale de France.

[…]

Le Petit-Poucet, s'étant approché de l'Ogre, lui tira doucement ses bottes, & les mit aussitôt. Les bottes étaient fort grandes & fort larges ; mais, comme elles étaient fées, elles avoient le don de s'agrandir & de s'apetisser selon la jambe de celui qui les chaussoit ; de sorte qu'elles se trouvèrent aussi justes à ses pieds & à ses jambes que si elles eussent été faites pour lui.

Chapitre 6

L'écrivain public Gravure d'après P.-A. Wille, XVIII^e siècle.

Le XVIIIe siècle : le français pour tous

Le français poursuit sa progression dans les régions de France et empiète de plus en plus sur le latin dans l'enseignement. Il s'installe dans les domaines qui étaient encore la chasse gardée de la langue savante, soit les échanges internationaux et les sciences. La société française vit en ce Siècle des Lumières une période de chamboulements marquée par le progrès scientifique et le renouvèlement des structures sociales. À la suite de la Révolution de 1789, le français franchit une nouvelle étape décisive. Après avoir été la langue du roi, il va s'imposer en tant que langue de la nation. Parmi les nombreux ouvrages sur la langue publiés au cours de cette période, la troisième édition du *Dictionnaire de l'Académie* s'avère déterminante au regard de la situation de l'orthographe dans les siècles qui vont suivre.

La progression du français

Comme aux siècles précédents, la francisation du territoire est bien le dernier souci de l'État monarchique. Sur une population de 25 millions d'habitants, moins de 3 millions parlent ou comprennent la langue du roi. Le français poursuit cependant sa progression, surtout grâce à l'efficacité du réseau routier. Extrêmement bien développé, ce réseau dessert jusqu'aux villages les plus éloignés, ce qui facilite grandement les communications, en plus de favoriser le brassage des populations et des idées.

Vers le milieu du siècle, on commence à enseigner la grammaire et l'orthographe dans tous les collèges, et les élèves ne sont plus obligés de converser en latin. À l'université, l'enseignement en français s'étend aux sciences, aux mathématiques et à la philosophie. À cette époque encore, seule une très faible minorité de Français possèdent les compétences nécessaires pour enseigner. La plupart de ceux qui se vouent à l'enseignement sont par ailleurs très mal payés. Pour joindre les deux bouts, certains doivent compiler d'autres tâches, comme servir la messe, sonner les cloches annonçant les services religieux ou faire des tâches ménagères.

Le temps de la Révolution

Après le long règne de Louis XIV, la situation politique et sociale se détériore rapidement. Sur le plan international, la France finit par perdre son empire colonial au Canada et en Inde au profit de l'Angleterre. Dans le même temps, elle fait face à une grave crise à l'intérieur de ses frontières. Pendant que la noblesse s'accroche à ses privilèges, le peuple, déjà étranglé par les impôts, subit les famines engendrées par des récoltes catastrophiques. Des émeutes éclatent lorsque la population parisienne descend dans la rue pour exiger une véritable réforme du système politique. Le point culminant de la Révolution survient le 14 juillet 1789, lors de la prise de la Bastille, symbole de l'oppression royale.

Reine de France, Marie-Antoinette (1755-1793) a été jugée et condamnée à mort par le Tribunal révolutionnaire.

Une société nouvelle

Parallèlement au déclin de la monarchie, la France du XVIIIe siècle est témoin de l'ascension de la bourgeoisie financière, commerçante et manufacturière : c'est le début du capitalisme et de l'industrialisation. Les Français se passionnent alors pour les sciences et se lancent dans toutes sortes d'inventions. Les progrès matériels transforment profondément les valeurs de la société, tout comme l'influence croissante de la communauté de lettrés qui s'est donné pour mission de dénoncer l'ignorance et l'intolérance religieuse. L'appellation « Siècle des Lumières » fait référence au bouillonnement intellectuel et aux changements sociaux qui accompagnent cette ère de progrès.

À cette époque…

Un calendrier révolutionnaire

Pendant la Révolution, les dirigeants du nouvel État laïque décident de changer le calendrier en vigueur, alors perçu comme un symbole de l'ordre ancien dominé par le christianisme. Le 22 septembre 1792 est décrété premier jour de l'« ère des Français ». Le nouveau calendrier républicain comprend encore 12 mois de 30 jours, mais adopte pour le reste une division décimale : il y a 10 jours dans 1 semaine, et chaque jour compte 10 heures de 100 minutes. Les mois de l'année – qui débute désormais en septembre – sont renommés d'après le cycle des saisons. Le calendrier républicain sera aboli par Napoléon Bonaparte en 1805.

Les mois du calendrier républicain

Vendémiaire (22 septembre - 21 octobre) – Vendanges
Brumaire (22 octobre - 20 novembre) – Brouillard
Frimaire (21 novembre - 20 décembre) – Froid
Nivose (21 décembre - 19 janvier) – Neige
Pluviose (20 janvier - 18 février) – Pluie
Ventose (19 février - 20 mars) – Vent
Germinal (21 mars - 19 avril) – Germination
Floréal (20 avril - 19 mai) – Floraison
Prairial (20 mai - 18 juin) – Récolte des prairies
Messidor (19 juin - 18 juillet) – Moissons
Thermidor (19 juillet - 17 août) – Chaleurs
Fructidor (18 août - 16 septembre) – Récolte des fruits

Une page illustrée d'un calendrier républicain. BnF.

Les Lumières

La volonté de changement qui caractérise l'esprit des Lumières est incarnée principalement par un groupe de penseurs et d'écrivains appelés « philosophes», qui succèdent aux humanistes du XVIe siècle et aux libres penseurs du XVIIe. S'appuyant sur la science et la raison, les philosophes des Lumières rejettent les idées anciennes et cherchent à faire évoluer les mentalités afin de détruire les préjugés qui empêchent les êtres humains d'accéder à une vie meilleure. Les idées qu'ils mettent de l'avant vont dans le sens de la liberté, du progrès et de l'amélioration des conditions de vie de la population en général. Cet esprit philosophique est au cœur de la plus grande réalisation intellectuelle du siècle, L'*Encyclopédie*, qui témoigne de la lutte de ses auteurs contre l'injustice, l'intolérance et la superstition. Par la même occasion, le français s'implante dans le domaine des sciences, jusqu'alors dominé par le latin.

Une expérience aéronautique présentée à Versailles par les frères Montgolfier, en 1783. BnF.

À cette époque…

L'*Encyclopédie*

Dans la foulée des nombreuses percées scientifiques et techniques, la communauté savante est stimulée par le besoin de nommer les réalités nouvelles et de dresser l'inventaire des savoirs dans tous les domaines. Les nouveaux philosophes partagent aussi l'ambition d'amener toutes ces connaissances à la portée d'un public de plus en plus désireux d'accéder au savoir. C'est dans ce contexte que prend forme le projet de l'*Encyclopédie*, dirigé par Denis Diderot et Jean le Rond d'Alembert, et auquel vont participer toutes les grandes personnalités du monde scientifique et littéraire de l'époque.

L'importance accordée dans l'*Encyclopédie* à tous les aspects de l'expérience humaine reflète parfaitement l'esprit des Lumières. Pour la première fois, les termes de métiers sont placés sur un pied d'égalité avec les arts « nobles », telle la poésie. La production de cette œuvre colossale, dont l'édition complète comporte 28 volumes, s'étalera sur 24 années (de 1751 à 1772) et nécessitera la participation d'un millier de collaborateurs.

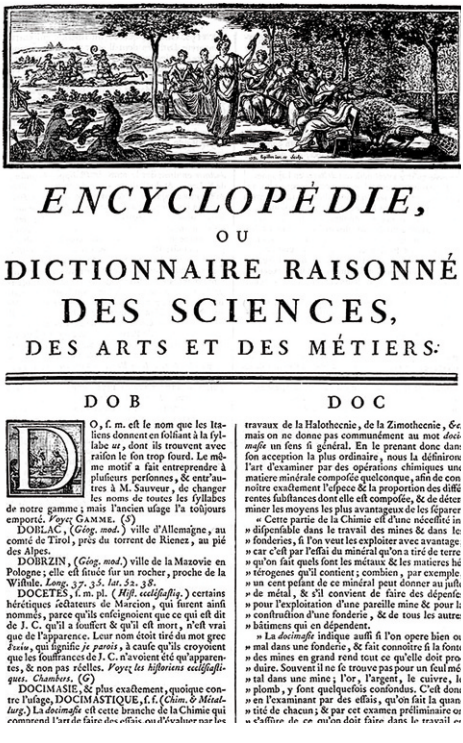

ENCYCLOPÉDIE,
OU
DICTIONNAIRE RAISONNÉ
DES SCIENCES,
DES ARTS ET DES MÉTIERS.

DOB DOC

DO, ſ. m. eſt le nom que les Italiens donnent en ſolfiant à la ſyllabe *ut*, dont ils trouvent avec raiſon le ſon trop fourd. Le même motif a fait entreprendre à pluſieurs perſonnes, & entr'autres à M. Sauveur, de changer les noms de toutes les ſyllabes de notre gamme ; mais l'ancien uſage l'a toûjours emporté. *Voyez* GAMME. (S)

DOBLAC, (*Géog. mod.*) ville d'Allemagne, au comté de Tirol, près du torrent de Rienes, au pié des Alpes.

DOBRZIN, (*Géog. mod.*) ville de la Mazovie en Pologne ; elle eſt ſituée ſur un rocher, proche de la Viſtule. *Long.* 37. 32. *lat.* 52. 38.

DOCETES, ſ. m. pl. (*Hiſt. eccléſiaſtiq.*) certains hérétiques ſectateurs de Marcion, qui furent ainſi nommés, parce qu'ils enſeignoient que ce qui eſt dit de J. C. qu'il a ſouffert & qu'il eſt mort, n'eſt vrai que de l'apparence. Leur nom étoit tiré du mot grec δοκέω, qui ſignifie *je paroîs*, à cauſe qu'ils croyoient que les ſouffrances de J. C. n'avoient été qu'apparentes, & non pas réelles. *Voyez les hiſtoriens eccléſiaſtiques. Chambers.* (G)

DOCIMASIE, & plus exactement, quoique contre l'uſage, DOCIMASTIQUE, ſ. f. (*Chim. & Métallurg.*) La *docimaſie* eſt cette branche de la Chimie qui comprend l'art de faire des eſſais, ou d'évaluer par les travaux de la Halothecnie, de la Zimothecnie, &c mais on ne donne pas communément au mot *docimaſie* un ſens ſi général. En le prenant donc dans ſon acception la plus ordinaire, nous la définirons l'art d'examiner par des opérations chimiques une matiere minérale compoſée quelconque, afin de connoître exactement l'eſpece & la proportion des différentes ſubſtances dont elle eſt compoſée, & de déterminer les moyens les plus avantageux de les ſéparer.

« Cette partie de la Chimie eſt d'une néceſſité in
» diſpenſable dans le travail des mines & dans le
» fonderies, ſi l'on veut les exploiter avec avantage
» car c'eſt par l'eſſai du minéral qu'on a tiré de terre
» qu'on fait quels ſont les métaux & les matieres hé
» térogenes qu'il contient ; combien, par exemple
» un cent peſant de ce minéral peut donner au juſte
» de métal, & s'il convient de faire des dépenſe
» pour l'exploitation d'une pareille mine & pour l
» conſtruction d'une fonderie, & de tous les autres
» bâtimens qui en dépendent.

» La *docimaſie* indique auſſi ſi l'on opere bien ou
» mal dans une fonderie, & fait connoître ſi la fonte
» des mines en grand rend tout ce qu'elle doit pro
» duire. Souvent il ne ſe trouve pas pour un ſeul mé
» tal dans une mine ; l'or, l'argent, le cuivre, l
» plomb, y ſont quelquefois confondus. C'eſt donc
» en l'examinant par des eſſais, qu'on ſait la quan
» tité de chacun ; & par cet examen préliminaire on
» s'aſſure de ce qu'on doit faire dans le travail e

À cette époque…

La République des Lettres

Les conversations mondaines qui animaient les salons littéraires du XVIIe siècle ont fait place à des débats souvent enflammés dans les clubs, les cafés, les académies et les nouveaux salons qui accueillent les philosophes des Lumières, parmi lesquels Voltaire, Denis Diderot et Jean-Jacques Rousseau. Pour la première fois, des intellectuels sans aucun titre de noblesse débattent sur un pied d'égalité avec des aristocrates dans cet espace public appelé République des Lettres. Les joutes qu'animent les grands esprits du temps sont rapportées dans les journaux, toujours plus nombreux à diffuser les idées nouvelles et à alimenter le climat de contestation qui traverse ce siècle en effervescence.

Une lecture chez Madame Geoffrin par Gabriel Lemonnier (1812). C'est dans le salon de cette mécène des Lumières que se rencontrent les beaux esprits du temps, parmi lesquels Montesquieu, d'Alembert et Diderot.

Point de langue

L'orthographe de Voltaire

François Marie Arouet, dit Voltaire (1694-1778), compte parmi les esprits les plus influents de son siècle. Ce communicateur né, défenseur de la clarté et de la précision en matière linguistique, suggère que les terminaisons de l'imparfait **–ois** **–oit**, **–oient** (Anglois, j'estois, je ferois…) soient désormais notées **–ais**, **ait**, **aient** (Anglais, j'étais, je ferais…) afin de refléter la prononciation en vigueur depuis déjà le XVIe siècle. Les éditeurs se rangent à son avis et commencent à appliquer « l'orthographe de Voltaire ». L'Académie, de son côté, intègrera cette modification à son *Dictionnaire* un siècle plus tard, en 1835.

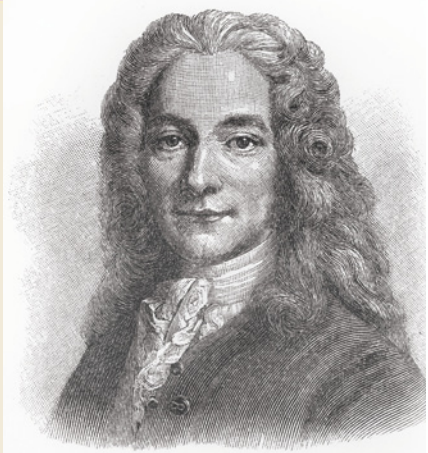

François Marie Arouet de Voltaire.

Le français, langue nationale

Jeune écolier jouant au touton
Jean Baptiste Siméon Chardin, 1741.

Avant la Révolution, l'école publique était peu valorisée par l'État et l'Église, qui jugeaient inutile, voire dangereux, d'éduquer le peuple. Mais tout cela est sur le point de changer. En effet, les nouveaux dirigeants ont tôt fait de constater qu'il est vain d'espérer unifier un pays dont la population ne partage pas une langue commune. En 1790, le gouvernement révolutionnaire confie à l'abbé Henri Grégoire le mandat d'aller sonder l'état de la langue dans les villages de France. Dans son « Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser l'usage de la langue française », l'abbé Grégoire dénombre pas moins de 30 dialectes différents : la France de la fin du XVIII^e siècle se présente comme un étonnant amalgame de langues et de cultures.

À la suite de cette vaste enquête linguistique – une première dans l'histoire mondiale –, le gouvernement révolutionnaire décide d'imposer le français et de faire disparaître les dialectes ou patois, considérés comme un obstacle à l'unité nationale. Pour atteindre cet objectif, il adopte des lois interdisant l'usage dans les écoles d'autres langues que le français. De plus, il abolit le latin dans l'enseignement secondaire et met sur pied des programmes visant à rendre accessible l'enseignement primaire en français pour tous les enfants. Mais tous ces projets éducatifs échouent, pour la simple raison qu'il n'y a toujours pas assez de Français qui possèdent une connaissance suffisante de la langue pour l'enseigner. La population va devoir patienter jusqu'à la fin du XIX^e siècle avant de pouvoir enfin accéder à un système d'éducation gratuit et universel.

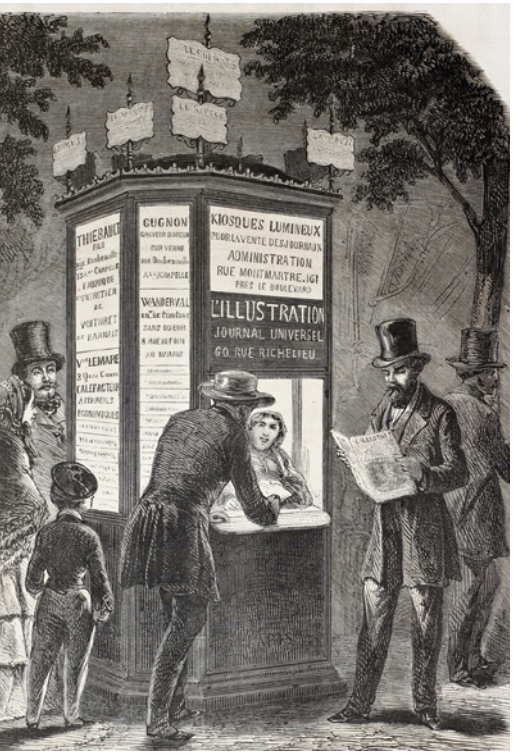

L'essor de la presse Les journaux scientifiques et politiques qui font leur apparition à l'époque des Lumières sont distribués jusque dans les provinces afin de répondre à la demande d'un public de plus en plus intéressé par les débats d'idées.

La 3e édition du *Dictionnaire de l'Académie*

L'orthographe « moderne », c'est-à-dire telle que nous la connaissons aujourd'hui, date en grande partie de 1740, année de la publication de la 3e édition du *Dictionnaire de l'Académie*. Celle-ci est alors dominée par des intellectuels favorables aux idées nouvelles, tels Voltaire, Montesquieu, Diderot et d'Alembert. Sous l'influence de ces écrivains-philosophes et encyclopédistes empressés de dépoussiérer l'orthographe du XVIIe siècle, l'Académie modifie plus d'un mot sur trois. Il reste cependant encore beaucoup à faire. Malheureusement, cet élan de modernisation sera bloqué dès le siècle suivant par une forte vague conservatrice.

Point de langue

Le S long

Il n'y a pas que l'orthographe des mots qui a changé au fil du temps ; la forme de certaines lettres aussi. Ainsi, jusqu'au XVIIIe siècle, la lettre **s** s'écrit sous deux formes différentes. En fin de mot, on trace le **s** court que nous connaissons, tandis qu'au début et à l'intérieur des mots on utilise le **s** allongé. Ce **s long** ressemble à un **f** auquel on aurait enlevé sa barre. Les scripteurs d'autrefois lui attribuaient une valeur à la fois esthétique et pratique : en plus d'être agréable à l'œil, il facilitait la lecture des manuscrits. L'emploi de ce signe graphique survivra à l'arrivée de l'imprimerie, puis finira par disparaitre, vers la fin du XVIIIe siècle.

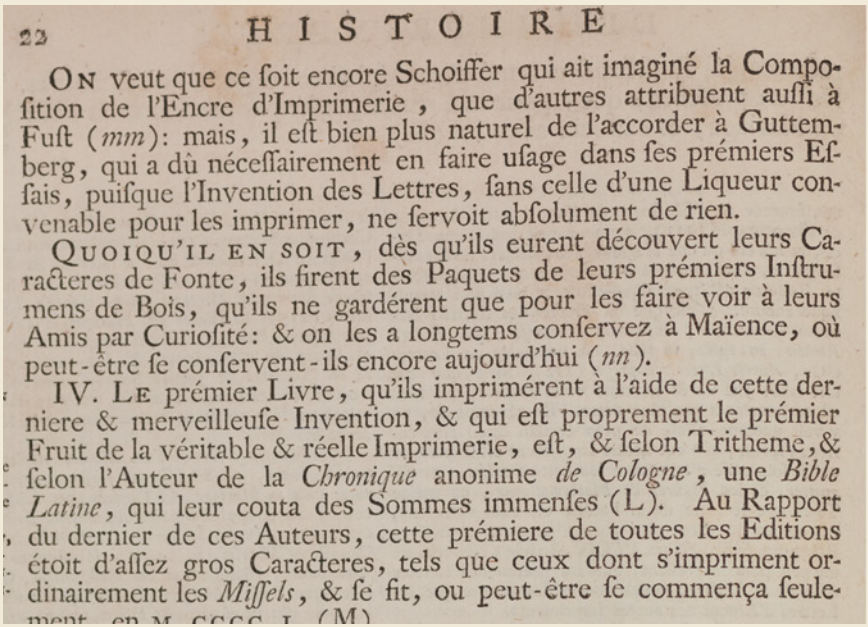

22 HISTOIRE

ON veut que ce ſoit encore Schoiffer qui ait imaginé la Compoſition de l'Encre d'Imprimerie, que d'autres attribuent auſſi à Fuſt (*mm*): mais, il eſt bien plus naturel de l'accorder à Guttemberg, qui a dû néceſſairement en faire uſage dans ſes prémiers Eſſais, puiſque l'Invention des Lettres, ſans celle d'une Liqueur convenable pour les imprimer, ne ſervoit abſolument de rien.

QUOIQU'IL EN SOIT, dès qu'ils eurent découvert leurs Caracteres de Fonte, ils firent des Paquets de leurs prémiers Inſtrumens de Bois, qu'ils ne gardérent que pour les faire voir à leurs Amis par Curioſité: & on les a longtems conſervez à Maïence, où peut-être ſe conſervent-ils encore aujourd'hui (*nn*).

IV. LE prémier Livre, qu'ils imprimérent à l'aide de cette derniere & merveilleuſe Invention, & qui eſt proprement le prémier Fruit de la véritable & réelle Imprimerie, eſt, & ſelon Tritheme, & ſelon l'Auteur de la *Chronique* anonime *de Cologne*, une *Bible Latine*, qui leur couta des Sommes immenſes (L). Au Rapport du dernier de ces Auteurs, cette prémiere de toutes les Editions étoit d'aſſez gros Caracteres, tels que ceux dont s'impriment ordinairement les *Miſſels*, & ſe fit, ou peut-être ſe commença ſeule-

Histoire de l'origine et des premiers progrès de l'imprimerie, La Haye, Chés la veuve Le Vier et Pierre Paupie, 1740, p. 22.

Ils ont écrit ...

Denis Diderot (1713-1784)

Lettre sur les Aveugles à l'usage de ceux qui voyent

Il a la mémoire des sons à un degré surprenant ; & les visages ne nous offrent pas une diversité plus grande que celle qu'il observe dans les voix. Elles ont pour lui une infinité de nuances délicates qui nous échapent, parce que nous n'avons pas à les observer, le même intérêt que l'aveugle.

Il en est pour nous de ces nuances comme de notre propre visage. De tous les hommes que nous avons vus, celui que nous nous rappellerions le moins, c'est nous-mêmes. Nous n'estudions les visages que pour reconnoître les personnes ; & si nous ne retenons pas la nôtre, c'est que nous ne serons jamais exposés à nous prendre pour un autre, ni un autre pour nous. Dailleurs les secours que nos sens se prêtent mutuellement, les empêchent de se perfectionner.

Portrait de Diderot par Louis-Michel van Loo (1707-1771).

Portrait de Beaumarchais par Jean-Marc Nattier (1685-1766).

Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais (1732-1799)

Extrait du *Mariage de Figaro* (1784), acte v, scène 3

Que je voudrais bien tenir un de ces puissans de quatre jours, si légers sur le mal qu'ils ordonnent, quand une bonne disgrâce a cuvé son orgueil : je lui dirais… que les sottises imprimées n'ont d'importance qu'aux lieux où on en gêne le cours ; que sans la liberté de blâmer il n'est point d'éloge flatteur & qu'il n'y a que les petits hommes qui redoutent les petits écrits.

Ils ont écrit ...

Charles de Montesquieu (1689-1755)

Le roman épistolaire (ou roman par lettres) est très populaire au XVIIIe siècle, en raison notamment de la grande flexibilité qu'il offre (diversité de tons, de points de vue, etc.). Dans les *Lettres persanes*, le philosophe et écrivain Charles de Montesquieu adopte le point de vue d'un visiteur étranger pour critiquer, sur le mode satirique, la monarchie française.

Lettres persanes (1721)

Le roi de France est le plus puissant prince de l'Europe. Il n'a point de mines d'or comme le roi d'Espagne, son voisin ; mais il a plus de richesses que lui, parce qu'il les tire de la vanité de ses sujets, plus inépuisable que les mines. On lui a vu entreprendre ou soutenir de grandes guerres, n'ayant d'autres fonds que des titres d'honneur à vendre, et, par un prodige de l'orgueil humain, ses troupes se trouvaient payées, ses places munies, et ses flottes équipées.
D'ailleurs ce roi est un grand magicien : il exerce son empire sur l'esprit même de ses sujets ; il les fait penser comme il veut. S'il n'a qu'un million d'écus dans son trésor, et qu'il en ait besoin de deux, il n'a qu'à les persuader qu'un écu en vaut deux, et ils le croient. S'il a une guerre difficile à soutenir, et qu'il n'ait point d'argent, il n'a qu'à leur mettre dans la tête qu'un morceau de papier est de l'argent, et ils en sont aussitôt convaincus. Il va même jusqu'à leur faire croire qu'il les guérit de toutes sortes de maux en les touchant, tant est grande la force et la puissance qu'il a sur les esprits.

Le cabinet des chiffonniers. Gravure publiée dans *Le Monde illustré* (Paris,1862). BnF.

À cette époque...

Les cabinets de lecture

Le Siècle des Lumières inaugure les cabinets de lecture, où les gens peuvent aller lire journaux et livres et même, parfois, en louer. Cette innovation va permettre aux moins nantis d'avoir accès à la littérature. Sur la gravure ci-contre, un avis est affiché au-dessus de la fenêtre :

« Mesieurs les lecteur sont prie de pas emporter les lives ».

Point de langue

Quelques caractéristiques de l'orthographe « moderne »

L'édition de 1740 du *Dictionnaire de l'Académie* a été profondément remaniée. C'était la dernière fois de toute son histoire que l'orthographe française faisait l'objet d'un si grand nombre de modifications.

- L'accent circonflexe remplace des « s » muets qui servaient à indiquer la façon de prononcer la voyelle.
  Exemples : estre – être
  fenestre – fenêtre
  maistre – maître

- De nombreuses lettres étymologiques disparaissent.
  Exemple : obmettre – omettre

- On supprime des suites de voyelles.
  Exemples : alleure – allure
  aperceu – aperçu

- On supprime des consonnes doubles.
  Exemples : aggrandir – agrandir
  appaiser – apaiser

(À noter que le travail d'élagage des consonnes, qui devait être complété dans l'édition suivante, ne l'a jamais été. C'est pourquoi « aggraver », par exemple, a conservé ses deux **g.**)

- La 4e édition du *Dictionnaire* (1762) remplace notamment le « ez » du pluriel par « és ».
  Exemples : bontez – bontés

- Elle intègre aussi plus de 5000 nouveaux mots qui proviennent principalement des sciences et des arts. Les éditions subséquentes n'apporteront que quelques modifications mineures à cette orthographe qui va demeurer, pendant plus de 250 ans, truffée d'irrégularités et d'incohérences de toutes sortes.

Point de langue

Des mots empruntés au français

Le français continue au XVIIIe siècle de séduire les cours d'Europe et finit par détrôner le latin comme langue internationale. L'engouement des aristocrates européens pour la langue française va durer jusqu'à la Révolution. Plusieurs langues européennes vont importer de nombreux termes liés à des domaines dans lesquels la France excelle, tel l'art culinaire. Ainsi, les Espagnols empruntent vinaigre (*vinagre*), jambon (*jamon*), croquette (*croqueta*) meringue (*merengue*), alors que les Allemands adoptent omelette (*Omelett*), fricassée (*Frikassee*), ragoût (*Ragout*) casserolle (*Kasserolle*), mousse (*Mus*), croquette (*Krokette*), compote (*Kompot*).

Jean Baptiste Siméon Chardin (1699-1779). Scène de genre (1739).

Chapitre 7

De 1800 à aujourd'hui : le nouveau statut de l'orthographe

L'industrialisation conduit à la mainmise de la classe bourgeoise sur les ressorts du pouvoir, alors que la nouvelle classe ouvrière peine à trouver des repères dans cette nouvelle société capitaliste. L'écrivain Victor Hugo incarne mieux qu'aucune autre personnalité l'essence de ce siècle marqué par la perte des illusions. Par ailleurs, pendant que les ouvrages de référence sur la langue se multiplient, l'unité linguistique de la France tarde à se réaliser. Enfin, l'avènement de la scolarité obligatoire va assurer la domination du français ainsi que celle de l'orthographe de l'Académie, une orthographe capricieuse et déficiente à laquelle devront se soumettre les générations futures.

Le siècle de Victor Hugo

Après la longue suite de bouleversements politiques et sociaux qui ébranlent la société française, le XIXe siècle est témoin de la victoire finale de l'idéologie bourgeoise, caractérisée par le conformisme. Le désenchantement et la morosité s'installent dans les milieux artistique et intellectuel. De nombreux écrivains de cette période trouble adhèrent au courant de pensée appelé « romantisme », apparu plus tôt en Allemagne.

Les écrivains associés au mouvement romantique revendiquent la liberté de l'artiste de s'exprimer sans contraintes. C'est leur façon de s'opposer au conformisme social et culturel qui succède aux abus de la période révolutionnaire. Certains, tels René de Chateaubriand et Alphonse de Lamartine, privilégient l'expression de leur monde intérieur ; d'autres, comme Victor Hugo et Émile Zola, s'engagent sur le terrain du militantisme et mettent leur art au service des plus démunis de la société capitaliste en pleine émergence. Leurs œuvres nous renvoient une image réaliste de ce siècle tourmenté.

Ils ont écrit ...

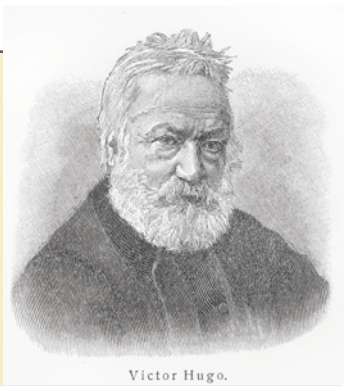
Victor Hugo.

Victor Hugo (1802-1885)

Figure emblématique du XIXe siècle français, Victor Hugo conquiert un vaste public parmi les classes paysanne et ouvrière. En accordant une place au langage populaire et à l'argot dans ses romans, il démocratise la littérature.

***Les misérables* (1862)**

Cependant il [Gavroche] s'était arrêté, et depuis quelques minutes, il tâtait et fouillait toutes sortes de recoins qu'il avait dans ses haillons. Enfin il releva la tête d'un air qui ne voulait qu'être satisfait, mais qui était en réalité triomphant.
— Calmons-nous, les momignards. Voici de quoi souper pour trois.
Et il tira d'une de ses poches un sou. Sans laisser aux deux petits le temps de s'ébahir, il les poussa tous deux devant lui dans la boutique du boulanger et mit son sou sur le comptoir en criant :
— Garçon! Cinque centimes de pain.
Le boulanger, qui était le maître en personne prit un pain et un couteau.
— En trois morceaux, garçon! reprit Gavroche, et il ajouta avec dignité :
— Nous sommes trois.
Et voyant que le boulanger après avoir examiné les trois soupeurs, avait pris un pain bis*, il […] jeta au boulanger en plein visage cette apostrophe indignée :
— Keksekça?

* Un pain de seconde qualité (nde).

Ils ont écrit ...

Frédéric Mistral (1830-1914) et la survivance du provençal

Au XIXe siècle, des écrivains s'élèvent contre la disparition des dialectes en France, conséquence de l'uniformisation linguistique. Quelques-uns s'engagent de façon concrète à redonner vie et visibilité aux parlers régionaux. C'est le cas du poète Frédéric Mistral, originaire du sud de la France, qui publie des œuvres en provençal, un dialecte occitan.

Extrait de « Nerto » (1884)

D'escalabra sus lis auturo
Emé la faisso à la centuro
E de canta, lou péu au vènt,
Lou pitre nus, li bras mouvènt,
Mi bèu leitour, acò 's coucagno
Quand lou matin emé l'eigagno
Escarrabihon e fan gau.

De gravir sur les cimes
avec la ceinture aux reins
Et de chanter, les cheveux au vent,
La poitrine nue, le geste animé,
Amis lecteurs, c'est pain bénit,
Quand le matin et la rosée
Émoustillent les illusions.

Émile Zola (1840-1902) et la révolution industrielle

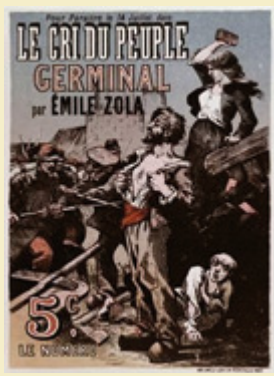

L'arrivée de machines qui transforment les façons de produire des biens entraine une révolution d'un autre genre, dont les effets se font rapidement sentir dans tous les domaines de la société. Amorcée en Angleterre au XVIIIe siècle, elle s'étend au XIXe siècle à la France, aux autres pays européens ainsi qu'à l'Amérique du Nord. Émile Zola, entre autres écrivains engagés, jette une lumière crue sur les effets souvent tragiques de cette nouvelle ère pour la population ouvrière.

***Germinal* (1885)**

Et la famille partait de là, chacun disait son mot, pendant que le pétrole de la lampe viciait l'air de la salle, déjà empuantie d'oignon frit. Non, sûrement, la vie n'était pas drôle. On travaillait en vraies brutes à un travail qui était la punition des galériens, autrefois ; on y laissait la peau plus souvent qu'à son tour, tout ça pour ne même pas avoir de la viande sur sa table, le soir. Sans doute on avait sa pâtée quand même, on mangeait, mais si peu, juste de quoi souffrir sans crever, écrasé de dettes, poursuivi comme si l'on volait son pain. Quand on arrivait le dimanche, on dormait de fatigue. Les seuls plaisirs, c'était de se soûler ou de faire un enfant à sa femme ; encore la bière vous engraissait trop le ventre, et l'enfant, plus tard, se foutait de vous. Non, non, ça n'avait rien de drôle.

L'unité linguistique

À la fin du XIXe siècle, l'unité linguistique de la France n'est toujours pas chose faite. Malgré les programmes d'éducation en français qui desservent jusqu'aux régions les plus isolées, plusieurs décennies seront encore nécessaires pour faire reculer les dialectes très loin de l'espace public, conformément à l'objectif poursuivi par l'État. Le français finira par se répandre à peu près partout à la faveur des deux guerres mondiales, qui vont provoquer d'importants mouvements de population et réunir sur les champs de bataille des soldats en provenance de toutes les régions du pays.

Le développement accéléré de la radiodiffusion et de la télédiffusion aboutira, au milieu du XXe siècle, à la généralisation de l'usage du français en tant que langue de communication commune à tout le peuple de France. Et bien qu'elle se réalise nécessairement au détriment des dialectes, cette nouvelle unité linguistique va permettre à l'ensemble des Français d'accéder à l'écriture, auparavant réservée à une minorité.

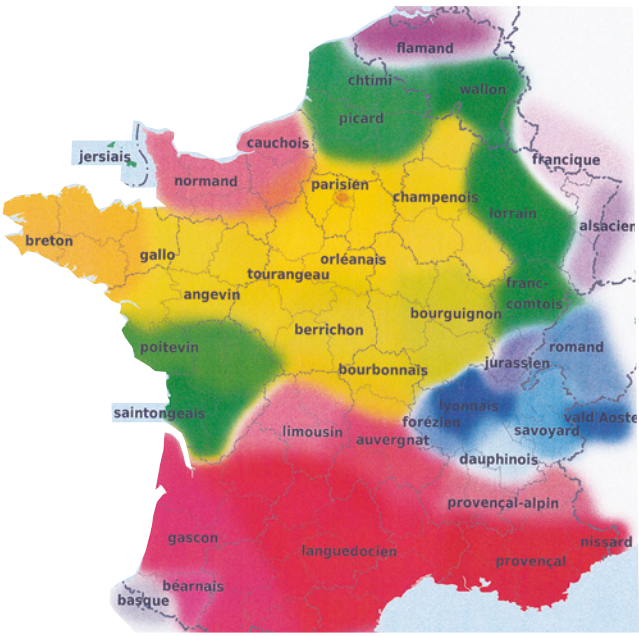

Vers le milieu du XIXe siècle, 7,5 millions de Français (sur une population d'environ 38 millions) ne savent toujours pas s'exprimer dans la langue nationale.

L'orthographe officielle obligatoire

En 1832, l'État décide d'imposer des tests de français écrit à tous ceux qui postulent un emploi dans la fonction publique. Comme il lui faut une référence pour évaluer les candidats, il choisit le *Dictionnaire de l'Académie*. À partir de ce moment, l'orthographe de l'Académie devient la seule autorisée, et tous les imprimeurs s'empressent aussitôt de se conformer à cette norme officielle.

Cette orthographe unique sera enseignée à l'ensemble de la population à partir de 1882, année où la loi Jules Ferry proclame l'éducation primaire gratuite et obligatoire. Comme il est imposé à tout le monde, le code orthographique va occuper à partir de ce jour une place de plus en plus importante dans l'enseignement et, par conséquent, dans la société. Désormais, la réussite sociale passe par la maitrise de la «bonne orthographe», telle qu'elle est consignée dans le *Dictionnaire de l'Académie*. Le nouveau statut accordé à l'orthographe et le fait qu'elle soit maintenant enseignée à tout le monde constituent des obstacles majeurs pour tous ceux qui tenteront par la suite de poursuivre les efforts amorcés au Siècle des Lumières dans le but d'uniformiser et de simplifier le code d'écriture du français.

À cette époque...

L'essor des dictionnaires

Parmi la multitude d'ouvrages lexicographiques publiés au cours du XIX^e^ siècle, justement surnommé le « siècle des dictionnaires », figurent le *Dictionnaire de la langue française* d'Émile Littré (1859-1872) et le *Grand dictionnaire universel du XIX^e^ siècle* de Pierre Larousse (1866-1876), qui va demeurer en première position de la liste des ouvrages de référence les plus utilisés jusqu'à l'arrivée du *Petit Robert*, en 1967.

La science linguistique

Parallèlement aux imposants travaux lexicographiques, la langue commence à être abordée comme un objet d'étude, faisant émerger une nouvelle discipline : la linguistique. Les linguistes s'intéressent à l'évolution et au fonctionnement de la langue en tant que système, non en regard d'une quelconque norme. En d'autres mots, plutôt que de s'attacher aux règles du bon usage, ils étudient ce qu'est la langue en elle-même et pour elle-même. Encore aujourd'hui cependant, il semble bien que la méconnaissance de cette discipline continue de perpétuer la croyance selon laquelle les linguistes seraient avant tout des puristes du langage et des champions d'orthographe.

Les tentatives de réforme

L'ensemble des spécialistes du langage s'accordent aujourd'hui pour dire que l'orthographe française héritée du XVIIIe siècle, désuète, défectueuse et inutilement compliquée, ne correspond plus à la réalité linguistique contemporaine. Que ce soit pour en faciliter l'enseignement ou pour assurer son expansion dans le monde, la nécessité de simplifier et de moderniser l'écriture s'impose d'elle-même. Quelques pays européens n'ont pas attendu des siècles pour apporter des modifications importantes à leur écriture – c'est le cas de l'Italie et de l'Espagne, dont les orthographes sont perçues généralement comme des modèles de simplicité. Plus récemment, d'autres pays se sont attelés à la tâche, comme l'Allemagne, le Portugal, la Norvège et les Pays-Bas. Pourtant, en France, rien ne semble plus difficile à dépoussiérer que l'orthographe.

Jusqu'à récemment, l'orthographe académique a résisté à tous ceux qui ont essayé de la réformer depuis la fin du XIXe siècle, à commencer par Ferdinand Buisson, directeur de l'Enseignement primaire en France de 1879 à 1896, qui s'est battu pendant plus de 15 ans afin que l'orthographe soit mise à jour et qu'elle continue d'évoluer. Mais à chacune de ses tentatives, ce réformateur s'est buté à ce qu'il est convenu d'appeler le « conservatisme orthographique » qui caractérise depuis plus d'un siècle les institutions françaises.

Au début du XXe siècle, le linguiste Ferdinand Brunot propose une réforme en profondeur de l'orthographe, que l'Académie rejette. Puis, en 1953, c'est au tour d'un groupe d'experts de la francophonie réunis sous l'égide de l'UNESCO de réclamer en vain une simplification de l'orthographe. Enfin, en 1989, le gouvernement français demande au Conseil supérieur de la langue française (CSLF), composé de spécialistes issus de divers milieux (grammairiens, linguistes, responsables de l'enseignement, écrivains, éditeurs), de réfléchir à des modifications modérées de l'orthographe dans le but d'uniformiser certaines graphies et de corriger quelques anomalies et incohérences. Six mois plus tard, le groupe de réflexion mandaté par le CSLF présente les résultats de ses travaux dans son Rapport sur les rectifications de l'orthographe, dont un extrait est présenté en annexe.

Les Espagnols ont procédé à de nombreux réaménagements dans leur code écrit au cours des siècles. Les plus récentes modifications remontent à 2010.

Le culte de l'orthographe

L'orthographe obligatoire fait émerger au XIXe siècle un concept nouveau : la faute d'orthographe. Les enseignants de toute la francophonie en viennent à placer la correction orthographique et grammaticale au centre de leur enseignement, comme si l'essentiel de la langue résidait dans l'orthographe sans faute. Dans ce contexte, on comprend que toute tentative de réforme soit vue d'un mauvais œil par la plupart de ceux qui sont parvenus à acquérir la maitrise de l'orthographe, souvent au prix d'immenses efforts. Ce qui n'était auparavant qu'un outil est désormais l'objet d'un culte qui fait obstacle à la moindre tentative d'évolution.

Ils ont écrit ...

La dictée de Bernard Pivot (extrait de la dictée d'Amiens, 2005)

« La ronde des mots »

Dans toutes les langues, jouer avec les mots est un passe-temps fort agréable, à la portée de tout le monde, des blancs-becs, des rimailleurs, des étudiants, comme des linguistes chevronnés et des académiciens tout de vert vêtus. Les mots sont des amis fidèles, des serviteurs zélés, qui se sont toujours prêtés à nos fantaisies, à nos manigances, à nos acrobaties intellectuelles. Les mots sont des cailloux, des bijoux, des cachous, des joujoux.

Sauf homonymie, chaque mot a un son qui n'appartient qu'à lui. Il y a des mots moelleux et des mots âpres. Des mots bien-aimés et des mots dont la réputation est détestable. Des mots vifs comme des libellules et des mots lourds comme des hippopotames. Des mots discrets comme des violettes et des mots m'as-tu-vu. Mais, quels qu'ils soient, tous les mots, même ceux qui désignent les maux les plus effroyables de l'humanité, méritent d'être connus. À nous de faire prospérer ceux qui nous font honneur.

À cette époque...

Les championnats d'orthographe

Les nombreux pièges et bizarreries que recèle le français écrit ne servent pas seulement à mettre à l'épreuve la vigilance et la patience des scripteurs de la francophonie tout entière. Certains vouent aux particularités de l'orthographe française une réelle passion qu'ils n'hésitent pas à afficher, par exemple en participant à divers jeux et concours, telle la célèbre dictée de Bernard Pivot, lancée en 1985 par l'animateur vedette de la télé française. L'engouement suscité par ces olympiades orthographiques est partagé par l'ensemble de la francophonie.

Au Québec, les champions de la grammaire et de l'orthographe ont eu l'occasion de se mesurer dans la Dictée des Amériques, dont la dernière édition s'est déroulée en 2009.

Point de langue

Un apprentissage semé d'embuches

Pour la vaste majorité des francophones, la pratique de l'orthographe française exige de nombreuses années d'efforts et de patience. Il reste que seule une minorité de francographes parvient à en acquérir une maitrise supérieure à la moyenne. Dans ce domaine, les personnes qui possèdent une excellente mémoire visuelle bénéficient d'une bonne longueur d'avance. En effet, lorsqu'il s'agit d'appliquer l'orthographe d'usage, par exemple, ces privilégiés reproduisent fidèlement et surtout sans effort les images des mots qu'il gardent stockées dans leur mémoire. Voici quelques-unes des particularités de la langue qui rendent la maitrise du français si problématique, en particulier pour tous ceux qui n'ont pas la chance d'avoir une mémoire photographique.

- **Les lettres et les syllabes non prononcées**

Le français écrit utilise généralement plus de lettres et de syllabes que le français parlé.
Exemple : À une époque reculée, les gens vivaient de la cueillette, de la chasse et de la pêche.
La phrase précédente contient 67 lettres, 45 sons, 27 syllabes écrites, 22 syllabes prononcées.

- **Les participes passés**

Les participes passés représentent une autre difficulté de taille. Comme les nombreux signes qui marquent l'accord du participe passé ne sont presque jamais exprimés à l'oral, l'apprentissage de ces signes exige davantage d'efforts.
*Exemples : l'homme que j'ai v**u** ; les filles que j'ai v**ues** ; la fumée que j'ai v**ue** ; les navires que j'ai v**us**.*

- **Les marques du pluriel**

La plupart des signes qui servent à noter le pluriel ne sont pas prononcés ; c'est seulement à l'écrit qu'on les distingue.
Exemple : Peu d'enfants aiment le dessert aux raisins.

- **Plusieurs graphies pour un même son**

Une autre difficulté provient du fait que la plupart des sons (surtout les voyelles) peuvent s'écrire de plusieurs façons. Ainsi, le son /è/ peut prendre 14 formes différentes.

/ è /	père	/ uets /	aguets
/ aix /	paix	/ et /	gobelet
/ ê /	bête	/ e /	merci
/ ès /	très	/ est /	(verbe être)
/ êt /	forêt	/ ait /	trait
/ ais /	frais	/ ect /	respect
/ es /	les	/ aie /	plaie

Point de langue

- **Autres particularités du français écrit**

  Dans certains cas, les mêmes signes doivent être lus différemment.

  Exemples: *fille,* mais *ville ;*
  aiguille, mais *anguille*

  Dans d'autres cas, pour connaitre la prononciation et le sens d'un mot, il est indispensable de connaître le contexte.

  Exemples : *Les poules du couvent couvent.*
  Le fils de Pierre a acheté des fils à tisser.
  Je vis soudain une vis par terre.

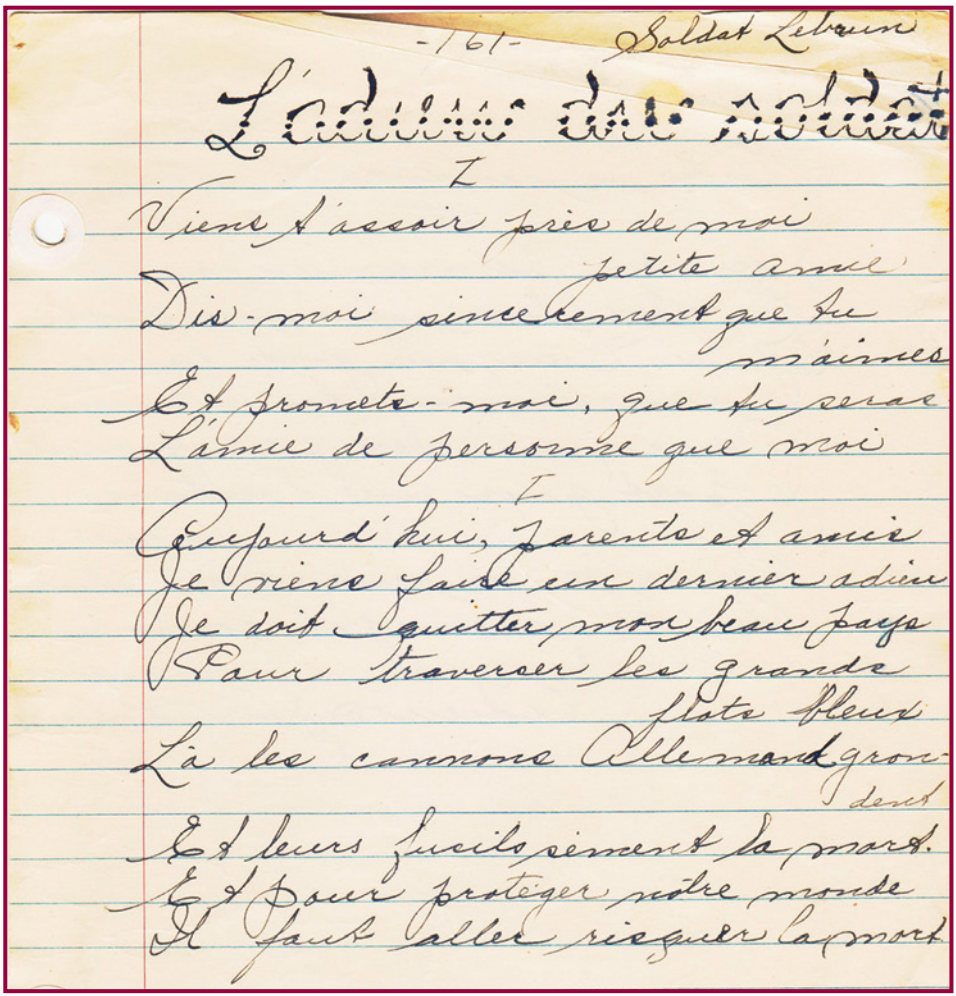
-161-
Soldat Lebrun

L'adieu du soldat

I

Viens t'assoir près de moi
petite amie
Dis-moi sincèrement que tu
m'aimes
Et promets-moi, que tu seras
L'amie de personne que moi

I

Aujourd'hui, parents et amis
Je viens faire un dernier adieu
Je doit quitter mon beau pays
Pour traverser les grands
flots bleus
Là les canons Allemands gron-
dent
Et leurs fusils pissent la mort.
Et pour protéger notre monde
Il faut aller risquer la mort

Transcription d'une chanson populaire par une jeune ouvrière, vers 1944.

L'illusion d'une orthographe éternelle

Les éditeurs du XIXe siècle n'hésitent pas à publier de nombreuses œuvres littéraires des siècles précédents en appliquant l'orthographe contemporaine. La diffusion à grande échelle de ces textes « rhabillés » crée l'illusion qu'ils ont été écrits tels quels à l'origine. Cette fausse impression d'une orthographe invariable, immuable est encore de nos jours bien ancrée dans les esprits. On comprend alors la difficulté de faire accepter aux francophones l'idée d'une réforme orthographique dont pourraient bénéficier les générations futures. L'exemple qui suit illustre les variations orthographiques dans trois éditions des *Fables* de La Fontaine publiées à différentes époques.

La Grenouille et le Bœuf [début]

- Édition originale du XVIIe siècle

  Une Grenoüille vid un Bœuf,
  Qui luy sembla de belle taille.
  Elle qui n'estoit pas grosse en tout
  comme un œuf [...]

- Édition du début du XIXe siècle

  Une grenouille vit un bœuf
  Qui lui sembla de belle taille.
  Elle, qui n'étoit pas grosse en tout
  comme un œuf [...]

- Édition du XXe siècle

  Une grenouille vit un bœuf
  Qui lui sembla de belle taille.
  Elle, qui n'était pas grosse en tout
  comme un œuf [...]

Point de langue

La véritable identité du « nénuphar »

Le mot arabe *ninufar* s'écrivait à l'origine « nénufar » en français. Dans l'édition de 1935 de son *Dictionnaire*, l'Académie française, croyant à tort que ce mot provenait du grec, décide qu'il convient de l'orthographier désormais avec un « **ph** ». Il faudra attendre les rectifications orthographiques de 1990 pour voir cette incohérence corrigée.

À cette époque...

Les travaux de Nina Catach

La linguiste et historienne de la langue Nina Catach (1923-1997) a consacré sa vie à l'étude de l'orthographe française. Dès 1962, elle met sur pied un groupe d'étude sur l'histoire et la structure de l'orthographe, dont les travaux constituent une référence incontournable. Avec son équipe, elle publie en 1994 le *Dictionnaire historique de la langue française*, fruit de 30 années de travail. Dans les dernières décennies du XX^e^ siècle, Nina Catach aura mené la lutte en faveur de la modernisation de l'orthographe, notamment dans les travaux qui ont conduit à l'adoption du Rapport de 1990 sur les rectifications orthographiques.

Il est difficile d'évaluer avec précision le nombre de francophones dans le monde. Des estimations prudentes indiquent qu'il y en aurait actuellement plus de 220 millions. Une bonne partie de cette population se trouve régulièrement confrontée aux difficultés de l'orthographe française.

La « nouvelle » orthographe

Les rectifications orthographiques, qui sont aujourd'hui officiellement admises dans l'ensemble de la francophonie, touchent moins d'un mot par page. Nous sommes loin ici d'une réforme en profondeur, et c'est bien là l'un des principaux reproches émis par ceux qui souhaitaient une véritable réforme. Cependant, compte tenu des échecs essuyés lors des précédentes tentatives, on comprend aisément que les auteurs des recommandations de 1990 se soient limités à des changements très modérés – pour ne pas dire modestes –, comme en témoigne le présent ouvrage présenté en « nouvelle » orthographe.

Les principales règles de l'orthographe rectifiée

Dans certains mots et certaines conjugaisons, l'accent grave remplace l'accent aigu.	Exemples : évènement, tu cèderais, elle succèdera, ils règleraient
Tous les nombres composés s'écrivent avec des traits d'union.	Exemples : vingt-et-un, quatre-cents, cinq-millions-cent-deux, soixante-et-unième
Les verbes en -eler ou -eter se conjuguent comme peler ou acheter, sauf appeler, jeter et leurs composés (ex. ils rejettent).	Exemples : elle empaquète, ils s'attèlent
Dans les noms formés d'un verbe et d'un nom (ex. lance-flamme) et ceux formés d'une préposition et d'un nom (ex. sans-abri), le second élément prend la marque du pluriel seulement lorsque le mot est au pluriel.	Exemples : un après-midi, des après-midis, un sans-abri, des sans-abris, un chasse-neige, des chasse-neiges
L'accent circonflexe sur **i** et **u** disparait presque partout, sauf dans certaines conjugaisons (passé simple et subjonctif) et dans quelques mots où il joue un rôle distinctif (ex. mur / mûr).	Exemples : entrainement, il parait, cout, gout, boite
Dans les mots empruntés aux langues étrangères, l'accentuation et le pluriel suivent la règle des mots français.	Exemples : des imprésarios, des maximums, des matchs, des pizzérias, du diésel
Un certain nombre de mots composés sont soudés.	Exemples : entretemps, ultrarésistant, weekend, portemonnaie, volleyball, hautparleur
Le tréma est désormais placé sur la voyelle qui doit être prononcée.	Exemples : aigüe, ambigüité, gageüre.
Le participe passé du verbe laisser suivi d'un infinitif est invariable.	Exemple : je les ai laissé partir.

L'enseignement de l'orthographe rectifiée

L'implantation de l'orthographe rectifiée n'est évidemment possible que dans la mesure où les nouvelles règles sont enseignées dans les écoles. Depuis quelques années en France, en Belgique et en Suisse, les nouvelles graphies sont au programme. Au Canada, elles sont enseignées depuis quelques années déjà dans les écoles francophones de la Nouvelle-Écosse, de l'Alberta et de la Saskatchewan. Au Québec toutefois, même si le Conseil supérieur de la langue française du Québec recommande depuis 2005 que la nouvelle orthographe soit enseignée dès le primaire, aucune directive du ministère de l'Éducation n'a encore été émise à ce jour. Il s'ensuit que l'application des nouvelles règles s'effectue dans le plus grand désordre : certaines écoles les ont adoptées ; d'autres non. Du côté de l'Association québécoise des professeurs de français (AQPF), on réclame depuis 2005 que l'enseignement de la nouvelle orthographe soit intégré aux programmes de français du primaire et du secondaire. Les éditeurs scolaires, de leur côté, attendent toujours les directives ministérielles pour appliquer la nouvelle orthographe dans leurs publications.

L'orthographe rectifiée et les dictionnaires

Depuis 1990, les rectifications proposées dans le Rapport du comité d'experts – et approuvées par l'Académie française – sont intégrées petit à petit dans les dictionnaires usuels et autres outils linguistiques, tels les logiciels de correction. Quelques publications se sont également alignées sur l'orthographe rectifiée. Les nouvelles graphies proposées ne sont pas imposées, mais plutôt recommandées : elles cohabiteront sans doute avec les anciennes formes pendant une longue période de transition avant de les supplanter.

À notre époque…

Les logiciels de correction

Depuis le début des années 2000, quelques entreprises de logiciels s'évertuent à mettre au point des correcteurs informatiques toujours plus performants en vue d'alléger le fardeau des francographes. Tant les professionnels de l'écrit que le commun des usagers y ont recours pour corriger les fautes d'usage et certaines fautes de grammaire et de vocabulaire, notamment. Il reste que, malgré les qualités indéniables de certains de ces logiciels, aucun n'arrive encore à démêler sans faillir les innombrables connexions qui traversent le code écrit. Sans compter que, pour bien tirer profit de ces outils, l'usager doit en outre posséder une connaissance suffisante de la langue écrite ; autrement, il s'égare rapidement parmi les choix incessants que lui propose son correcteur.

À notre époque…

L'orthographe à l'ère technologique : de nouveaux codes d'écriture

Les progrès accélérés dans le monde des technologies ont bien sûr des répercussions sur nos habitudes d'écriture alors qu'apparaissent des codes mieux adaptés aux nouveaux outils de communication : textos, clavardage, blogues, courriels, etc. Dans ces nouveaux contextes, l'écriture se rapproche davantage de la parole que du texte. Que ce soit pour économiser du temps ou de l'argent, de nombreux utilisateurs de téléphones cellulaires et autres petits appareils de transmission n'hésitent pas à délaisser l'écriture conventionnelle, qu'ils remplacent par un code plus ou moins personnalisé, mais surtout plus commode pour communiquer rapidement. Parmi les nombreux raccourcis qu'empruntent les usagers des « textos » et autres SMS, on retrouve des mots tronqués, des « mots-consonnes » (ex. lgtps pour longtemps, bcp pour beaucoup), sans parler des incontournables « émoticones ».

En conclusion

Contrairement à l'image qu'elle véhicule depuis trop longtemps, l'orthographe française n'est pas un monument statique. Depuis les premiers mots tracés par les poètes romans il y a de cela plus de mille ans, elle a connu au cours des huit premiers siècles de son existence des transformations considérables. Portée et ballotée par les révolutions tant sociales et politiques que technologiques, l'orthographe a traversé des époques troubles, comme celle du moyen français, mais aussi des moments d'exaltation, comme à la Renaissance.

Le parcours de l'écrit a été subitement interrompu au XIX^e^ siècle, conséquence d'une politique nationale. À partir de ce moment et pendant plus de 150 ans, il est devenu impossible de corriger les anomalies et de mettre à jour le système de cette écriture imparfaite.

Mais voici qu'aujourd'hui, dans nos sociétés qualifiées de postmodernes, tout change et se transforme à une vitesse encore inimaginable il y a à peine 50 ans. Les exigences de la vie contemporaine chamboulent les habitudes, forçant les individus à revoir à tout moment leurs façons d'agir et de faire. Le français écrit n'échappe pas à ce mouvement impérieux : après de nombreuses tentatives avortées, les barrières commencent à s'entrouvrir pour laisser pénétrer un premier timide contingent de rectifications orthographiques. C'est un premier pas dans la voie de l'uniformisation et de la simplification. Il reste à espérer que d'autres modifications suivront sans trop tarder, jusqu'à ce que l'orthographe française trouve enfin une image qui reflète un peu mieux le cours normal de l'évolution.

Extraits du Rapport du Conseil supérieur de la langue française (CSLF) publié dans le *Journal officiel de la République française* le 6 décembre 1990

C'est dans l'intérêt des générations futures et de toute la francophonie qu'il est nécessaire de continuer à apporter à l'orthographe des rectifications cohérentes et mesurées qui rendent son usage plus sûr, comme il a toujours été fait depuis le XVII^e^ siècle et comme il est fait dans la plupart des pays voisins.
[...]
Ces propositions, à la fois mesurées et argumentées, ont été acceptées par les instances qui ont autorité en la matière. Elles s'inscrivent dans la continuité du travail lexicographique effectué au cours des siècles depuis la formation du français moderne.
[...]

3.3 L'accent circonflexe
L'accent circonflexe représente une importante difficulté de l'orthographe du français, et même l'usage des personnes instruites est loin d'être satisfaisant à cet égard.
L'emploi incohérent et arbitraire de cet accent empêche tout enseignement systématique ou historique. Les justifications étymologiques ou historiques ne s'appliquent pas toujours : par exemple, la disparition d'un s n'empêche pas que l'on écrive votre, notre, mouche, moite, chaque, coteau, moutarde, coutume, mépris, etc., et à l'inverse, dans extrême par exemple, on ne peut lui trouver aucune justification. Il n'est pas constant à l'intérieur d'une même famille [...]. De sorte que des mots dont l'histoire est tout à fait parallèle sont traités différemment : mû, mais su, tu, vu, etc. ; plaît, mais tait.

L'usage du circonflexe pour noter une prononciation est loin d'être cohérent [...]. Si certains locuteurs ont le sentiment d'une différence phonétique entre a et â, o et ô, é et ê, ces oppositions n'ont pas de réalité sur les voyelles i et u (comparer cime, abîme ; haine, chaîne ; voûte, route, croûte ; huche, bûche ; bout, moût ; etc.).
[...]

4.4 Il semble que l'usage de la nouvelle orthographe progresse lentement, mais de façon irréversible, dans toute la francophonie. Il ne s'agit nullement d'une réduction des exigences quant à la langue écrite, mais d'une adaptation normale suivant l'évolution historique de la langue. Le Comité considère qu'il convient donc de fournir aux futures enseignantes et aux futurs enseignants toute l'information utile sur les rectifications de l'orthographe. Il insiste également pour qu'aucune des graphies relevant de l'orthographe ancienne ou de l'orthographe rectifiée ne soit considérée comme fautive au moment de la correction des travaux des élèves.

Des Phéniciens à Charlemagne : les origines

- L'écriture est née de la multiplication des activités et des besoins dans les sociétés antiques.
- On distingue trois types de systèmes d'écriture : idéographiques, syllabiques et alphabétiques.
- 1200 av. J.-C. : Apparition de l'alphabet phénicien.
- 900 av. J.-C. : Les Grecs adoptent et modifient l'alphabet phénicien.
- 700 av. J.-C. : Les Étrusques adoptent et modifient l'alphabet grec.
- 400 av. J.-C. : Les Romains adoptent et modifient l'alphabet étrusque pour former l'alphabet latin.
- À l'époque de l'Empire romain, la Gaule devient une province romaine.
- Les langues celtiques parlées en Gaule perdent rapidement du terrain au profit du latin, langue du pouvoir.
- Les Gaulois transforment le latin, qui devient le gallo-roman ou « roman ».
- Après la chute de l'Empire romain (V^e siècle), l'ancienne Gaule est dominée par les Francs.
- Les Francs adoptent le gallo-roman qui, sous leur influence, se transforme d'une façon particulière (en comparaison des autres langues latines).
- L'empereur Charlemagne multiplie les mesures pour éduquer la population et rétablir l'usage du latin classique.
- Le latin s'impose comme la langue du pouvoir et de l'Église en Occident.
- L'enseignement du latin forme une classe de gens lettrés : les clercs. Avec les savants, les clercs deviennent les gardiens du savoir.
- Les efforts d'éducation sont loin de donner les résultats espérés, puisque la population ne comprend pas le latin.
- L'existence de la langue romane (ou « roman ») est enfin reconnue et attestée dans un document écrit (les *Serments de Strasbourg*).

Du IXe au XIIIe siècle : l'ancien français

- Le début de la période féodale se caractérise par le morcèlement du territoire, l'affaiblissement de l'autorité royale et la multiplication des dialectes.
- La France est divisée en trois grandes zones dialectales : les langues franco-provençales au centre-est, les langues d'oc au sud et les langues d'oïl au nord.
- Au XIIe siècle, les scribes élaborent une langue littéraire commune: la *scripta*.
- Les trouvères et les romanciers du Moyen Âge produisent les premières œuvres en ancien français.
- Le « françoys », formé à partir de la *scripta* littéraire et de plusieurs dialectes d'oïl, prend naissance dans la région parisienne.

Les XIVe et XVe siècles : une période de transition

- La mise en place de nouvelles institutions permet d'affermir l'autorité royale.
- Le français commence à être employé dans l'administration, mais le latin demeure la langue officielle.
- Les mouvements de population favorisent la diffusion du français à l'extérieur de la région parisienne.
- Le vocabulaire du français s'enrichit de nombreux mots latins, alors que son écriture est profondément transformée par les latinistes, formés à l'Université.
- L'orthographe du français devient plus complexe à mesure que se développe l'habitude d'ajouter aux mots des lettres étymologiques, diacritiques et analogiques.

Le XVIe siècle : le français s'affirme et s'imprime

- La Renaissance italienne influence fortement la culture française.
- La langue française connait une période de créativité intense et son vocabulaire s'enrichit de nombreux mots nouveaux, dont bon nombre sont empruntés à l'italien.
- À la fin du XVIe siècle, même si le latin est encore bien présent, le français parvient à s'imposer dans tous les domaines : l'administration, la religion, la littérature et même les sciences.
- Le développement de l'imprimerie s'accompagne d'un débat orthographique : la tendance étymologique l'emporte sur la tendance phonétique.

Le XVIIe siècle : l'orthographe se stabilise

- Sous le règne de Louis XIV, la France devient la première puissance de l'Europe.
- Malherbe et d'autres gardiens du langage après lui imposent à la langue les règles de simplicité, de clarté et de rigueur qui sont les fondements du français classique.
- La notion de « bon usage » fait son apparition.
- La littérature classique prend forme ; elle est représentée notamment par Racine, Corneille, Boileau, La Fontaine et Molière.
- Publication des premiers dictionnaires unilingues français.
- L'orthographe est officiellement fixée dans le *Dictionnaire de l'Académie*.
- L'Académie française opte pour une orthographe étymologique.
- Avec la publication du *Discours de la méthode*, le français effectue une percée majeure dans le domaine de l'édition savante.

Le XVIIIe siècle : le français pour tous

- Le français remplace le latin dans les sciences et les échanges internationaux.
- L'enseignement en français se généralise.
- Le mécontentement populaire face aux abus du pouvoir royal est à l'origine de la Révolution, qui va instaurer un nouvel ordre.
- L'esprit des Lumières, synonyme de progrès dans tous les domaines, rend possible la création de l'*Encyclopédie*.
- Le français progresse au détriment des dialectes, sans toutefois réussir à s'imposer sur tout le territoire.
- L'Académie apporte une dernière série de modifications substantielles à son *Dictionnaire*.

De 1800 à aujourd'hui : le nouveau statut de l'orthographe

- Au XIXe siècle, l'enseignement primaire devient obligatoire pour tous les petits Français.
- À partir de 1832, l'orthographe de l'Académie française devient officielle et obligatoire.
- L'enseignement obligatoire de même que l'essor de la radio et de la télévision sont à l'origine de la disparition presque totale des dialectes en France.
- La science de la linguistique commence à se développer.

- Le français devient la langue commune de toute la nation française vers le milieu du XX^e siècle.
- Pendant plus d'un siècle, le culte porté à l'orthographe empêche son évolution.
- Les rééditions d'ouvrages anciens en orthographe modernisée créent l'illusion que l'orthographe n'a jamais changé.
- Les spécialistes du français s'entendent pour dire que le système orthographique du français a besoin d'être uniformisé et simplifié.
- Après les échecs répétés de plusieurs tentatives de réforme, quelques rectifications orthographiques modérées sont enfin adoptées.
- L'orthographe rectifiée est désormais enseignée systématiquement en France, en Suisse, en Belgique et dans certaines provinces du Canada, alors qu'au Québec cette intégration s'effectue graduellement, sans toutefois qu'il y ait prescription.

Points de repère

- 3300 av. J.-C. : Premières traces d'une écriture en Mésopotamie.
- 1200 av. J.-C. : Apparition de l'alphabet phénicien.
- 400 av. J.-C. : Les Romains empruntent l'alphabet aux Étrusques.
- 400 av. J.-C. : Les Celtes s'installent en Gaule.
- 50 av. J.-C. : Les Romains achèvent de conquérir la Gaule.
- 105 : Invention du papier en Chine.
- 476 : Chute de Rome, suivie de l'éclatement de l'Empire romain d'Occident.
- 618 : Invention de l'imprimerie en Chine (xylographie).
- 774-814 : Règne de l'empereur Charlemagne.
- 813 : Concile de Tours : reconnaissance de la langue romane.
- 842 : Les *Serments de Strasbourg* : premier témoignage écrit en roman.
- 881 : La cantilène de sainte Eulalie : naissance de la littérature française.
- 987 : Début de la dynastie des rois capétiens.
- 1000 : Invention en Chine des caractères mobiles d'imprimerie (entre 960 et 1125).
- 1054 : L'Empire d'Orient (Constantinople) et l'Empire d'Occident (Rome) se séparent.
- 1066 : Conquête de l'Angleterre par les Normands.
- 1095 : Début des Croisades.
- 1108-1180 : Renforcement du pouvoir royal.
- 1215 : Fondation de l'Université de Paris.
- 1257 : Fondation à Paris de l'Université de la Sorbonne.
- 1291 : Fin des Croisades.
- 1337-1453 : Guerre de Cent Ans.
- 1347-1348 : Épidémie de peste.
- 1406 : Début de la Renaissance en Italie.
- 1429 : Jeanne d'Arc libère la ville d'Orléans.
- 1453 : Chute de Constantinople (fin de l'Empire romain d'Orient).
- 1455 : Perfectionnement de l'imprimerie par Gutenberg.
- 1492 : Christophe Colomb découvre l'Amérique.
- 1494-1559 : Guerres d'Italie.
- 1517 : Début de la Réforme (Église protestante).
- 1519-1521 : Tour du monde de Magellan.
- 1526 : L'imprimeur et typographe Geofroy Tory instaure l'usage des accents, de la cédille et de l'apostrophe.

- 1530 : Fondation du Collège royal.
- 1534 : Jacques Cartier prend officiellement possession du territoire du Canada au nom du roi de France.
- 1539 : Ordonnance de Villers-Cotterêts : le français remplace le latin dans l'administration royale.
- 1540 : Premier dictionnaire français-latin, par Robert Estienne.
- 1549 : Publication de la *Deffence et illustration de la langue françoyse*, par Joachim du Bellay.
- 1550 : *Traité de grammere françoeze*, par Louis Meigret.
- 1562-1598 : Guerres de religion.
- 1598 : Édit de Nantes.
- 1608 : Fondation de Québec, centre de la colonisation française en Nouvelle-France.
- 1635 : Création de l'Académie française.
- 1647 : Remarques sur la langue française, par C. F. de Vaugelas.
- 1660 : Grammaire de Port-Royal.
- 1661-1715 : Règne de Louis XIV.
- 1680 : Dictionnaire de Richelet.
- 1685 : Annulation de l'édit de Nantes : un million de protestants quittent la France pour les pays protestants d'Europe (notamment la Suisse et la Hollande), l'Asie et l'Amérique.
- 1690 : Dictionnaire de Furetière.
- 1694 : Première édition du *Dictionnaire de l'Académie*.
- 1712 : Première machine à vapeur en Angleterre.
- 1751-1765 : Publication de l'*Encyclopédie*.
- 1763 : Traité de Paris : la France cède à l'Angleterre ses colonies du Canada et de l'Inde.
- 1789 : Révolution française.
- 1790 : Enquête de l'abbé Grégoire sur la situation de la langue en France.
- 1832 : L'orthographe de l'Académie française est imposée à tous.
- 1882 : L'enseignement primaire (en français) devient obligatoire en France.
- 1965 : La messe n'est plus célébrée en latin.
- 1990 : Quelques modifications à l'orthographe sont proposées par le Conseil supérieur de la langue française dans son Rapport sur les rectifications de l'orthographe.
- 2008 : L'enseignement de l'orthographe rectifiée est officiellement recommandé dans les écoles de France, de Suisse et de Belgique.
- 2009 : Au Canada, l'orthographe rectifiée est enseignée systématiquement dans les écoles francophones de la Nouvelle-Écosse, de l'Alberta et de la Saskatchewan. (En 2012 au Québec, cet enseignement est intégré graduellement).

Akkadien Écriture de l'ancienne civilisation mésopotamienne du nord (3000 av. J.-C.).

Barbare D'origine grecque, ce terme était autrefois employé pour désigner les peuples étrangers, c'est-à-dire ceux qui parlaient une autre langue que le grec.

Carolingiens Famille qui a régné sur l'Europe occidentale entre le milieu du VIII^e^ siècle et le début du X^e^ siècle.

Chanson de geste Long récit en vers qui raconte, en les magnifiant, les aventures et les faits d'armes de personnages réels ou fictifs.

Cité-état Dans l'Antiquité, territoire sous la domination d'une ville qui exerce sa souveraineté.

Clerc Au Moyen Âge, membre du clergé qui occupe diverses fonctions dans l'Église. Les clercs forment une classe instruite qui maîtrise le latin. À partir du XV^e^ siècle, ce terme s'appliquera de façon plus générale aux subalternes qui exercent des activités d'écriture.

Codex Manuscrit ayant la forme d'un livre et composé de plusieurs cahiers. Il s'est développé avec l'usage du parchemin, qui permet de plier les feuilles.

Cunéiforme (du latin *cuneus*, qui signifie « en forme de coin ») Premier type d'écriture connu. Découvert en Mésopotamie dans la région de Sumer, il y a plus de 5000 ans.

Dialecte Variété régionale d'une langue.

Diacritique (du grec *diakrinein*, qui signifie « distinguer ») Signe qui accompagne une lettre pour indiquer la façon de la prononcer. Il s'agit principalement de points ou d'accents placés au-dessus ou sous la lettre.

Évangéliaire Livre dans lequel sont rassemblés les passages des Évangiles lus pendant la messe.

Gallo-roman Langue issue de l'évolution du latin populaire parlé en Gaule.

Graphie Façon d'écrire les mots d'une langue (par opposition à la notion d'orthographe, qui implique l'idée d'une norme rigoureuse et inflexible).

Hagiographie Au Moyen Âge, récit relatant la vie d'un saint ou d'une sainte.

Hiéroglyphe (du grec *hierogluphikos*, qui signifie « gravures sacrées ») Première forme de l'écriture égyptienne. Par extension, ce mot désigne également d'autres écritures utilisant des images, comme les hiéroglyphes (ou glyphes) mayas.

Idéogramme Signe qui représente une idée, un concept.

Incunable Ouvrage datant des premières années de l'imprimerie (avant 1501). Le tout premier incunable est la Bible de Gutenberg (1456).

Indo-européen Langue « virtuelle » primitive d'où sont issues la plupart des langues d'Europe et plusieurs langues d'Asie.

Lai Récit en vers.

Livre d'heures Livre de dévotion qu'utilisaient les laïcs au Moyen Âge.

Locuteur Personne qui parle une langue en particulier. Ex. : les locuteurs du français, les locuteurs de l'italien.

Miniature Peinture de petites dimensions illustrant les pages d'un manuscrit.

Orthographe (du grec *ortho* « droit, correct » et *graphia* « écriture ») Manière d'écrire un mot considérée comme la seule correcte. La notion d'« orthographe » telle que nous la comprenons aujourd'hui est apparue au XVII^e siècle.

Palimpseste Parchemin dont le texte a été «gratté» pour ensuite être réutilisé. L'usage du palimpseste s'est répandu à partir du VII^e siècle en raison du coût élevé du parchemin.

Patois Terme péjoratif employé à partir du XV^e siècle par les Parisiens s'exprimant en français pour désigner une façon de parler particulière à une région ou à un village. *Voir* « dialecte ».

Pax romana « Paix romaine ». Période de paix sur le territoire de l'Empire. Elle débute après la conquête de la Gaule et se termine vers la fin du II^e siècle.

Phonème Son d'une langue.

Phonogramme Signe qui représente un son.

Poésie lyrique Poésie chantée.

Rhétorique Art de bien parler par la maitrise des procédés d'expression.

Romanisation Domination politique, culturelle et linguistique de Rome sur les territoires conquis.

Scolastique Du latin *schola* «école». Désigne l'enseignement donné au Moyen Âge par les universités dirigées par les religieux. La scolastique associe la connaissance de la Bible et les savoirs légués par les maitres grecs et latins.

Scribe Terme employé dans un sens général pour désigner tous ceux qui écrivent (savants, clercs, copistes, trouvères, etc.)

Scripta En France, au Moyen Âge, système d'écriture commun à différents dialectes.

Scriptorium Autrefois, pièce réservée à l'écriture des manuscrits et qui était rattachée à un monastère ou à une église.

Syllabe (du grec *sullambanein*, qui signifie « rassembler ») Groupe de consonnes et de voyelles qui se prononcent d'une seule émission de voix. Une syllabe contient nécessairement une voyelle.

Syllabique Système d'écriture dans lequel chaque signe ou lettre représente une syllabe (un son). Une écriture syllabique contient en moyenne de 80 à 120 signes.

Syntaxe Ensemble des règles se rapportant à la construction des phrases d'une langue.

Troubadour Désigne les poètes du sud de la France, qui s'expriment en langue d'oc.

Trouvère Désigne les poètes du nord de la France, qui s'expriment en langue d'oïl.

Vassal Homme lié par le serment d'allégeance à un seigneur qui lui cède un fief en échange.

Voyelle nasale Se dit des voyelles dont la prononciation provoque une résonance dans la cavité nasale. Ex : /in/, /an/ /on/, /un/, /eu/.

Xylographie Ancienne technique d'impression au moyen de planches gravées.

Livres

ARMAND, Anne. *Histoire de la littérature française : Moyen Âge – XVI^e^*, Paris, Hatier, 1991.

BARLOW, Julie, et NADEAU, Jean-Benoît. *La grande aventure de la langue française,* Montréal, Québec Amérique, 2007.

CAPUT, Jean-Pol. *La langue française, histoire d'une institution, t. 1*, Paris, Larousse, 1972.

CASSAGNES-BROUQUET, Sophie. *La passion du livre au Moyen-Âge*. Rennes, Éditions Ouest-France, 2008.

CASTEX, P., et SURER, P. *Manuel des études littéraires françaises I : Moyen Âge*, Paris, Hachette, 1946.

CATACH, Nina. *L'orthographe*, Paris, P.U.F., collection « Que sais-je ? », n° 685, 9e éd., 2003.

CATACH, Nina (sous la dir. de). *Dictionnaire historique de l'orthographe française*, Paris, Larousse, 1995.

CATACH, Nina. *Les délires de l'orthographe*, Paris, Plon, 1989.

CERQUIGLINI, Bernard. *La naissance du français*, Paris, P.U.F., collection « Que sais-je ? », n° 2576, 3e éd., 2007.

CERQUIGLINI, Bernard. *La genèse de l'orthographe française, XII^e^-XVII^e^ siècles*, Paris, Honoré Champion, 2004.

CHAURAND, Jacques. *Histoire de la langue française,* 11e éd., Paris, P.U.F., coll. « Que sais-je ? », n° 167, 2006.

CHÉNIER, Jean-François. *Anthologie de la littérature – Du Moyen Âge à 1850,* Montréal, Éditions du Renouveau pédagogique inc. (ERPI), 2007.

COHEN, Marcel. *Histoire d'une langue, le français*, Paris, Éditions sociales, 1973.

CONTANT, Chantal, et MULLER, Romain. *Les rectifications de l'orthographe du français,* Montréal, Éditions du Renouveau pédagogique inc. (ERPI), 2010.

CONTANT, Chantal. *Grand vadémécum de l'orthographe moderne recommandée – cinq millepattes sur un nénufar*, Montréal, De Champlain S. F., 2009.

DE CLOSETS, François. *Zéro faute – L'orthographe, une passion française*, Paris, Mille et une nuits, 2009.

DESROCHERS, Alain, MARTINEAU, France, et MORIN, Yves Charles. *Orthographe française – Évolution et pratique*, Ottawa, David, 2008.

HENNEBELLE, G. (sous la dir. de). *L'orthographe, c'est pas ma faute!*, Courbevoie, Corlet-Panoramiques, 1999.

HENRY, Albert. *Chrestomathie de la littérature en ancien français*, Berne, Éditions A. Francke S. A., 1953.

HONVAULT-DUCROCQ, R. (sous la dir. de). *L'orthographe en questions*, Mont-Saint-Aignan, Publications des Universités de Rouen et du Havre, 2006.

HUCHON, Mireille. *Histoire de la langue française,* Paris, Le livre de poche, coll. « Références », 2002.

LAROUSSE. *Anthologie de la littérature française XI^e – XVI^e s.*, Paris, coll. « Classiques Larousse »,1994.

LAURIN, Michel. *Anthologie littéraire – Du Moyen Âge au XIX^e siècle*, Montréal, Beauchemin – Chenelière Éducation, 2006.

LEPAPE, Pierre. *Le pays de la littérature*, Paris, Seuil, 2003.

MORAWSKI, Joseph. *Proverbes antérieurs au XV^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 2007.

MARCHELLO-NIZIA, Christiane. *La langue française aux XIV^e et XV^e siècles,* Paris, Armand Colin, 2005.

PERRET, Michèle. *Introduction à l'histoire de la langue française,* Paris, SEDES, 1998.

POTTIER, Bernard. *Textes médiévaux français et romans,* Paris, Klincksiech, 1964.

PUTHOD, Marie-France, et GUIBOURDENCHE, Pierrette. *L'histoire de l'écriture,* Mouans-Sartoux (France), PEMF, 2004.

RAMAT, Aurel. *Le Ramat de la typographie*, Montréal, Aurel Ramat éditeur, 2008.

REY, Alain, et collab. *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1998 (3 tomes).

REY, Alain, DUVAL, Frédéric, et SIOUFFI, Gilles. *Mille ans de langue française – histoire d'une passion,* Paris, Perrin, 2007.

ROQUES, Mario. *Lexiques français du Moyen Âge*, Paris, Honoré Champion, 1936.

VORONOVA, T., et STERLIGOV, A. *Manuscrits enluminés occidentaux, VIII^e-XVI^e siècles* (à la Bibliothèque nationale de Russie de Saint-Pétersbourg), Parkstone (Angleterre) et Éditions d'art Aurora (Saint-Pétersbourg), 1996.

WALTER, Henriette. *Le français dans tous les sens*, Paris, Robert Laffont, 1986.

WEINSTEIN, Krystyna. *The art of medieval manuscripts,* Reed International Books Limited, 1997.

Revues

Des hiéroglyphes au numérique – L'écriture depuis 5000 ans, Les Collections de L'Histoire, n° 29, Paris, SES, octobre 2005.

Sites Internet

Bibliothèque nationale de France. L'aventure de l'écriture – Naissances www.BNF.fr

LECLERC, Jacques, « Histoire de la langue française », dans L'aménagement linguistique dans le monde, Québec, TLFQ, Université Laval.
www.tlfq.ulaval.ca

www.orthographe-recommandee.info

Réseau pour la nouvelle orthographe du français (RENOUVO)
www.renouvo.org

La nouvelle orthographe
www.nouvelleorthographe.info

Sources des illustrations

Chapitre 1

P. 10 : Shutterstock • P. 12 : Shutterstock • P. 13 (h et c) : Shutterstock • P. 13 (b) Wikimedia Commons • P. 16 : Shutterstock • P. 17 (h) : Wikimedia Commons • P. 17 (b) : Éditions Albert René • P. 18 : Shutterstock • P. 20-21-22 : Shutterstock • P. 24 (h) : Shutterstock • P. 24 (b) Saporetti, Milan • P. 25 : Shutterstock • P. 26 (h) : Wikimedia Commons • P. 26 (b) Biblioteca Vaticana, cod. Vat. Lat. 3256 • P. 27 : Württemembergische Landesbibliotek, Stuttgart • P. 28 (h) Bibliothèque municipale d'Avranches • P. 28 (b) Bibliothèque nationale de Russie • P. 29 : Wikimedia Commons • P. 30-31 : Shutterstock • P. 32 : Wikimedia Commons • P. 33 : Bibliothèque municipale d'Avranches

Chapitre 2

P. 34 : Bibliothèque nationale de Russie • P. 36 (h) : Photo : Luc Viatour / www.Lucnix.be • P. 36 (b) : © 1993 Gaumont • P. 38-39 (h) : Musée de la Tapisserie de Bayeux, avec autorisation spéciale de la Ville de Bayeux • P. 38-39 (b) : Shutterstock • P. 40 : Bibliothèque nationale de France • P. 41 : Wikimedia Commons • P. 42 : Bibliothèque nationale de Russie • P. 43 : Wikimedia Commons • P. 45 (h et b) : Bibliothèque nationale de Russie • P. 46 Wikimedia Commons • P. 47 (h) : Pierpont and Morgan Library, New York • P. 47 (b) : Wikimedia Commons • P. 48 : Wikimedia Commons • P. 49 : Shutterstock • P. 50-51-52 : Wikimedia Commons • P. 53 : Bibliothèque nationale de Russie

Chapitre 3

P. 54 : Bibliothèque nationale de Russie • P. 56 (h et b) : Wikimedia Commons • P. 60 : Wikimedia Commons • P. 61(h) Bibliothèque du Chapitre de la cathédrale Saint-Guy, Prague (Ms. A. XXI/1) • P. 61 (c) : Det Kongelige Bibliotek, Copenhague • P. 61 (b) : Pierpont and Morgan Library, New York (Ms. 240, fol. 8) • P. 62 : Bibliothèque royale Albert I^{er}, Bruxelles • P. 63 : National Bibliotek, Vienne (Ms. 2617, fol. 15) • P. 64 et 65 : Wikimedia Commons

Chapitre 4

P. 66 : Shutterstock • P. 68 : Wikimedia Commons • P. 70 : Bibliothèque nationale de France • P. 71 : Wikimedia Commons • P. 72 : Shutterstock • P. 73 : Photo : Marie-Andrée Boivin © Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2012 • P. 75 : Wikimedia Commons • P. 76 : Shutterstock • P. 76 : Bibliothèque nationale de France • P. 78 : Bibliothèque nationale de France

Chapitre 5

P. 80 : Photo : C. St-Onge • P. 82 : Wikimedia Commons • P. 83 (h) : Archives de la Ville de Montréal (BM7-S2SS1) • P. 83 (b) : Archives nationales d'outre-mer, Aix-en-Provence • P. 84 et 85 : Bibliothèque nationale de France • P. 86 : Photo : C. St-Onge • P. 87 : Shutterstock • P. 88 (h et b) : Shutterstock • P. 89 : C. St-Onge • P. 90 et 91 (h) : Wikimedia Commons • P. 91 (c) : Photo : Marie-Andrée Boivin © Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2012 • P. 92 (g) : Shutterstock • P. 92 (d) : Photo : Marie-Andrée Boivin © Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2012 • P. 93 : Bibliothèque nationale de France

Chapitre 6

P. 94 : Bibliothèque des Arts décoratifs, Paris • P. 96 : Shutterstock • P. 97 et 98 (h) : Bibliothèque nationale de France • P. 98 (b) : Wikimedia Commons • P. 99 (h) : Shutterstock • P. 99 (c) Wikimedia Commons • P. 100 (h) : Wikimedia Commons • P. 100 (b) : Shutterstock • P. 101 : Photo : Marie-Andrée Boivin © Bibliothèque et Archives nationales du Québec • P. 102 : Wikimedia Commons • P. 103 : Bibliothèque nationale de France • P. 105 : Yorck Project.

Chapitre 7

P. 106 : Shutterstock • P. 108 : Shutterstock • P. 109-110 (h) : Wikimedia Commons • P. 110 (b) : Shutterstock • P. 113-114 : Photo : C. St-Onge • P. 116 : Wikimedia Commons

Photo couverture : C. St-Onge

Dépôt légal : 1er trimestre 2013
ISBN : 978-2-9813566-1-1